VOLUME X[illegible] — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 10 JUILLET 1940 — NUMERO 10

Correspondance à "LA LIBERTE"
ABONNEMENTS:
Canada $2.00
Etats-Unis $2.50
Europe $3.00

LA LIBERTE

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, Ltd.
[illegible] avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Rupture des relations entre la France et l'Angleterre

C'est le dénouement de l'attaque contre les navires de guerre français

VICHY — Le gouvernement du maréchal Pétain a rompu ses relations diplomatiques avec la Grande-Bretagne à la suite de l'irritation causée par la prétendue "trahison" que constituerait l'attaque de la marine anglaise contre des navires de guerre français sans défense dans le port d'Oran.

Renonçant à une alliance de près d'un demi-siècle qui avait uni ces deux pays dans deux grandes guerres contre l'Allemagne, le gouvernement Pétain a annoncé sa décision après une réunion d'urgence du conseil des ministres présidé par le président Lebrun.

"Les liens de fidélité et de camaraderie sont maintenant brisés", a déclaré le ministre des affaires étrangères Paul Baudoin aux journalistes américains.

La France va se défendre... avec la permission de l'Allemagne et de l'Italie

"La France est déterminée, avec le consentement de l'Allemagne et de l'Italie, à se défendre elle-même sur mer et dans les airs en Méditerranée contre toute autre attaque de la part des Anglais, mais n'usera d'aucunes autres représailles pour le moment", ajouta M. Baudoin.

"Mais nous allons employer la liberté d'action qui nous a été rendue par la Grande-Bretagne comme résultat de son attaque traîtresse à Oran", continua-t-il. Les navires français qui sont encore à Oran ont reçu l'ordre de revenir en France, "malgré des difficultés", même s'ils doivent être coulés vant de sortir de la rade.

La rupture ne s'applique pas au Canada

M. Baudoin a déclaré que la rupture ne s'applique pas au Canada, à l'Afrique ni à l'Australie.

Après la bataille d'Oran, la France a demandé et obtenu de l'Allemagne et de l'Italie la permission d'annuler les clauses de l'armistice au sujet du désarmement et de l'internement de tous les navires de guerre français et des avions militaires.

Deux démissions françaises

La protestation diplomatique française contre l'initiative de la flotte britannique eut une suite inattendue, la démission du chargé d'affaires qui l'a présentée au minsirte anglais, M. Roger Cambon. On sait que l'ambassadeur français, M. Charles Corbin, avait démissionné la semaine dernière. Le marquis de Castellane, conseiller d'ambassade, a pris charge de l'ambassade.

La démission de ces personnages qui vivaient à Londres depuis de nombreuses années et qui ont de nombreux amis en Angleterre, indique qu'ils préfèrent ne pas représenter un gouvernement opposé à l'effort de guerre anglais.

L'ambassade quitte Londres

LONDRES — Le chargé d'affaires français a informé le ministère des affaires étrangères, lundi, que l'ambassade française de Londres rentrait en France.

On considère que c'est la rupture des relations diplomatiques, mais le gouvernement britannique prépare une réponse au gouvernement Pétain qui modifiera peut-être la situation.

L'enregistrement fixé au mois d'août

OTTAWA — On annonce que l'enregistrement de tous les hommes et de toutes femmes du Canada au-dessus de 16 ans se fera au mois d'août. Il n'y aura pas de visite de fonctionnaires à domicile et chacun devra se présenter aux bureaux indiqués. Des avis publics seront faits par tous les moyens disponibles et les délinquants s'exposeront à l'amende.

Elu coadjuteur de Mgr Breynat

CITE DU VATICAN. — Le R. P. Joseph Trocellier, O.M.I., missionnaire depuis douze ans dans l'Ouest et actuellement à Aklavik a été nommé évêque coadjuteur du Mackenzie avec droit de succession à S. E. Mgr Gabriel Breynat, O.M.I., archevêque titulaire de Garella et vicaire apostolique du Mackenzie.

DES EMISSIONS EN FRANCAIS POUR L'OUEST

Radio-Canada inaugure au poste CBK de Watrous trois programmes français populaires.

Radio-Canada nous communique:

A dater de la semaine commençant le lundi 1er juillet, les radiophiles de l'Ouest canadien pourront entendre par le poste CBK, de Watrous, Saskatchewan, quelques-unes des principales émissions qui ont été et qui sont le plus suivies dans la province de Québec. Cette nouvelle initiative répond aux voeux des Canadiens français des régions de l'Ouest.

Radio-Canada inaugurera cette série d'émissions par deux rubriques d'actualité et par un roman qui a obtenu, ces derniers temps, beaucoup de succès. Ces émissions, — Tous pour la victoire, — les causeries de Louis Francoeur et le théâtre d'Henri Grignon, Un Homme et son Péché, — seront transmises au moyen d'enregistrements phonographiques.

Dans le cas d'"Un Homme et son Péché", les comédiens devront reprendre les scènes qu'ils ont déjà jouées au micro de Radio-Canada à Montréal, car l'oeuvre théâtrale de M. Grignon est disparue de l'affiche, il y a une quinzaine, pour y revenir l'automne prochain.

Ces trois émissions passeront au micro de CBK, Watrous, Saskatchewan, à la cadence de trois par semaine.

Les causeries de M. Louis Francoeur seront diffusées le mardi et celles de la tribune "Tous pour la victoire" le mercredi.

Le roman de M. Grignon passera le vendredi aux heures qui seront annoncées par le directeur même du poste CBK.

Ce poste diffusera sur 540 kilocycles.

N. D. L. R.—L'initiative de Radio-Canada sera accueillie avec joie par les Canadiens français de l'Ouest. Mais elle ne leur accorde que trois quarts d'heure de français par semaine et ne saurait être considérée que comme un faible commencement. C'est un minimum de deux à trois heures par jour que réclament les Associations françaises de l'Ouest.

Tanks qui tombent du ciel



Les Russes, dans leur prise de possession de la Bessarabie, se sont servis de chars d'assaut de sept tonnes qui sont tombés du ciel suspendus sous des aéroplanes.

Paul Reynaud a-t-il été tué?

OTTAWA — Henri de Kérilis, actuellement au Canada comme représentant du général de Gaulle, croit que Paul Reynaud, chef du gouvernement français avant la capitulation, a été tué par la Gestapo. L'accident d'auto dans lequel on l'a dit gravement blessé aurait été, en réalité un assassinat dans sa propre maison.

"La flotte française ne méritait pas d'être poignardée dans le dos"

GENEVE — "La flotte française ne méritait pas d'être poignardée dans le dos sur l'ordre de Churchill qui, l'hiver dernier, suppliait le ministère français de la Marine de prêter ses unités principales pour protéger les navires canadiens, parce que l'Amirauté anglaise n'avait plus les moyens nécessaires pour le faire".

C'est en ces termes que le ministère français de la Marine s'exprime dans un communiqué publié à la suite de la bataille navale d'Oran.

"Le vice-amiral Gensoul a répondu (à l'ultimatum anglais), dit encore le communiqué français, qu'il ne saurait être question pour la flotte française de se joindre à la flotte anglais ou de se saborder et qu'il répondrait à la force par la force. Gensoul a ajouté que la première salve d'artillerie de la flotte anglaise aurait pour effet pratique de dresser toute la flotte française contre la Grande-Bretagne — une conséquence qu'il savait que la Grande-Bretagne ne désire pas".

La France, affirme le communiqué, n'aurait jamais songé à livrer à quelque puissance que ce fût sa flotte qui n'avait pas été vaincue, et on a donné des assurances officielles à cet effet à M. Churchill et à M. A. V. Alexander, premier lord de l'Amirauté.

"La marine française, poursuit le communiqué, a l'impression pénible que les malheurs de la France n'ont pas touché les chefs d'Etat anglais qui n'ont songé qu'à devenir maîtres de la flotte française qui doit rester française ou périr.

"La marine française ne méritait pas en tout cas d'être poignardée dans le dos sur l'ordre de Churchill qui, l'hiver dernier, suppliait le ministère français de la marine de prêter ses principales unités pour protéger les navires canadiens parce que l'Amirauté anglaise n'avait plus les moyens de le faire".

LE CAS DU CHEF ADRIEN ARCAND

Il aurait menacé de fusiller les chefs canadiens-français loyaux à l'Angleterre.

OTTAWA — M. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, a déclaré à la Chambre des Communes, que l'internement de personnes comme Adrien Arcand, chef du parti de l'Unité nationale, ne signifie pas nécessairement que l'internement est la seule peine qu'on leur infligera.

Ces personnes, suspectées d'offenses graves contre l'Etat, sont internées, de sorte que les autorités savent qu'elles sont sous verrous et qu'elles ne peuvent obtenir de cautionnement. Elles peuvent être détenues jusqu'à ce qu'on les poursuive sous l'empire du code pénal ou d'autres règlements.

M. H.-A. Bruce, député conservateur de Toronto-Parkdale, a provoqué cette réponse. Il a lu un articulet d'un hebdomadare de Montréal, qui rapportait que la radio allemande avait promis l'indépendance au Québec sous Arcand. M. Bruce voulut savoir quelles mesures, outre l'internement, on prendrait contre le chef du parti de l'Unité nationale, et ce que l'on avait fait relativement aux prétendues menaces, faites par Arcand, de fusiller les chefs canadiens-français loyaux à la Grande-Bretagne.

M. Lapointe a répondu qu'il était au courant de ces menaces, attendu qu'il était la principale personne visée.

Du français dans l'air pour enrayer la propagande nazie

Le Comité Interprovincial des Associations franco-canadiennes de l'Ouest, réuni à St-Boniface le 1er juillet, à la veille du onzième Congrès de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, a demandé une plus large diffusion de nouvelles radiophoniques en français dans l'Ouest canadien, afin de combattre la propagande allemande qui se fait en cette langue, par ondes courtes, des postes d'Allemagne et de France.

Radio-Canada devrait donner des informations en français pour les Canadiens français de l'Ouest du Canada, afin de combattre la propagande que Berlin transmet par ondes courtes. Telle est l'idée suggérée par le Comité interprovincial des Associations françaises de l'Ouest.

Le R. P. P.-E. Breton, O.M.I., d'Edmonton, porte-parole du comité, a déclaré que pour enrayer les mauvais effets de ces émissions subversives parmi les Canadiens français à l'extérieur du Québec, Radio-Canada devrait multiplier ses émissions en français sur la guerre en Europe et sur l'effort de guerre du Canada.

La résolution adoptée par le Comité a été envoyée au ministre de la Justice, M. Ernest Lapointe; elle ajoute encore que les Canadiens français de l'Ouest n'ont pas entendu de programme français depuis sept ans aux postes de Radio-Canada et que cette question devrait être réglée sans retard.

• • •

Le conseil de ville de Saint-Boniface, qui s'est réuni le lendemain, a endossé la résolution du Comité interprovincial et demandé des émissions de nouvelles en français pour la population de langue française du Canada. Le conseil a été fortement impressionné par la révélation que depuis l'occupation par l'Allemagne de la France, les émissions par ondes courtes de ce dernier pays ne sont pas autre chose que de la propagande nazie.

"Naturellement, a dit le maire George C. MacLean, les personnes incapables de parler ou de comprendre l'anglais écoutent les émissions par ondes courtes en français n'importe où et n'importe quand elles peuvent. J'approuve de tout coeur la motion adoptée par les Associations franco-canadiennes de l'Ouest".

Le Treizième Congrès de l'Association d'Education

Voix de l'Alberta et de la Saskatchewan

La séance de clôture du Congrès, mercredi soir, a été le digne couronnement de ces deux journées bien remplies. On y remarquait la présence de Son Excellence Mgr Béliveau, qui demeure toujours très attaché aux choses de l'Association d'Education.

La soirée était réservée aux allocutions des visiteurs distingués qui nous apportaient la voix de l'Alberta et de la Saskatchewan.

Voix de l'Alberta

Le R. P. P.-E. Breton, O.M.I., rédacteur en chef de la Survivance, d'Edmonton, relève les points de ressemblance et les points de dissemblance entre sa province et la nôtre. Il nous estime privilégiés d'être plus groupés que nos compatriotes albertains, ce qui facilite beaucoup le travail.

Dans l'Alberta, l'Association Canadienne-Française s'occupe d'éducation au sens le plus large du mot, en s'intéressant à toutes les questions nationales, mais le problème scolaire occupe la première place. On vient de créer quatre bourses d'études pour les instituteurs et futurs instituteurs. Jusqu'à ces dernières années, deux bourses semblables étaient offertes par le Département de l'Instruction publique.

L'Association entretient d'excellentes relations avec le Département. Elle a fait nommer des inspecteurs bilingues et fait reconnaître un programme de français et de catéchisme. Cette année elle a fondé un cours normal extra-mural où les normaliens et normaliennes reçoivent des leçons de pédagogie française, de catéchisme, d'histoire, etc. Elle a aussi publié un vocabulaire français. Le concours de français a réuni en 1939 4,300 concurrents. (En Alberta, tous les grades participeat au concours).

Dans les autres sphères du domaine national, l'Association s'est occupée de la nomination d'un sénateur albertain de langue française et d'agronomes bilingues. Elle a poussé très activement la campagne en faveur du français à Radio-Canada.

La question économique

La question économique a été l'objet d'une attention toute spéciale. Pendant plus d'un an il s'est fait une propagande par le journal, les cercles, au moyen de circulaires et de brochures, pour développer l'esprit coopérateur et l'amour de l'étude chez les adultes. On a fait valoir l'importance pour les Canadiens français d'assumer leur part de responsabilités dans le domaine économique. En dehors des cercles locaux de l'Association, il existe aujourd'hui de 50 à 60 cercles d'études adultes. Depuis quatre ou cinq ans, des caisses populaires et des caisses scolaires ont été fondées. A Falher, il existe même une coopérative de consommation canadienne-française.

Dans l'Alberta et le Manitoba, nous avons des dangers et des faiblesses en commun. Il y a l'individualisme funeste qui, dans les organisations, fait passer l'intérêt particulier avant le bien commun. Il y a la petite politique, qui barre la route à la grande politique française et nationale, la seule digne de nous. Il y a la routine... Tous ces pièges peuvent être évités avec un peu de vigilance et avec l'esprit d'union.

Le R. P. Breton, qui emporte, nous dit-il, un excellent souvenir du Congrès auquel il a eu le bonheur d'assister, exprime le voeu, en terminant, de voir les trois provinces de l'Ouest collaborer de plus en plus étroitement.

Voix de la Saskatchewan

M. l'abbé Maurice Baudoux, secrétaire général de l'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan, — la plus ancienne des associations nationales de l'Ouest, — note que la situation dans sa province est meilleure au point de vue légal qu'au Manitoba, puisque le français y a droit à une heure d'enseignement par jour. Cependant on n'a pas réussi à y établir un système de fait en marge de la loi de 1930 qui interdit le crucifix à l'école et le port du costume religieux dans les écoles publiques (qui sont la grande majorité des écoles fréquentées par les nôtres). Aujourd'hui encore, les commissions scolaires qui refusent de se soumettre sont menacées de perdre leur octroi législatif. Il eût été facile pour le gouvernement, semble-t-il, de fermer les yeux, mais il ne parait nullement décidé à le faire.

Notre épanouissement

Il ne reste aux Franco-Canadiens qu'à travailler à reconquérir leur autonomie sociale, intellectuelle et économique, pour arriver au complet épanouissement de notre culture française. Quant à l'autonomie politique, elle n'est pas nécessaire à cette fin.

Un Congrès comme celui qui s'achève a précisément en vue notre autonomie intellectuelle. Nous obtiendrons notre autonomie sociale, dans le contact avec les autres éléments, en nous efforçant de rester ce que nous sommes. Nous ne devons pas suivre, mais collaborer. Les initiatives canadiennes-françaises doivent se réaliser dans tous les domaines de notre vie. A nous d'apporter partout l'essence du sens français. Il ne faut pas se contenter des apparences et prendre l'écorce pour le fruit. Il ne suffit pas qu'un journal, un livre, un programme de radio se présente sous un déguisement français pour mériter nos suffrages. Ce qu'il faut conserver avant tout, c'est l'esprit français.

Mettons l'individualisme à la bonne place et employons-le à garder ce qu'il y a de bon en nous, la mentalité française. Dans la vie nationale, qui n'avance pas recule. L'idéal n'est pas de survivre, mais de s'épanouir. Eloignés par la distance, tâchons au moins de nous rapprocher en vivant unis de coeur et d'esprit.

M. Raymond Bernier, vice-président de l'Association, remercie les deux orateurs de cette belle réunion des trois grandes familles de l'Ouest. La franchise a mis sur leurs lèvres de grandes vérités qui porteront leurs fruits. Nulle forme de remerciement ne serait plus appropriée que la réalisation des propres paroles de M. l'abbé Baudoux. Sur les bords de la rivière Rouge nous ne nous contenterons pas de survivre, mais de nous épanouir.

Avant de clore, le Président exprime sa gratitude aux RR. PP. Jésuites qui, selon l'usage, ont bien voulu offrir leur local pour les séances du Congrès.

Résolutions adoptées au Congrès

1. Que l'on mette à l'étude le problème du recrutement de jeunes gens comme instituteurs dans nos écoles afin d'assurer, si possible, un groupe de maîtres compétents qui feront de l'enseignement une carrière.

2. Le Cercle local de Saint-Joseph suggère à l'Exécutif d'envoyer, au moins trois fois par année, aux Cercles, une circulaire donnant des directives générales et ordonnant des enquêtes sur quelques points bien précis.

3. Le même cercle suggère à l'Exécutif de modifier les statuts de l'Association, en ce qui concerne l'élection des officiers des cercles, de manière que les Officiers demeurent en fonction deux ans. Ainsi cette élection aurait lieu immédiatement après le prochain Congrès et les Officiers choisis demeureraient en fonctions jusqu'après le Congrès suivant. Ils auraient ainsi le temps de préparer un programme d'activités et de l'exécuter, du moins en partie.

4. Considérant qu'il y aurait avantage que MM. les curés soient mieux renseignés, il est proposé qu'une copie de toute feuille communiquée aux cercles locaux soit adressée au curé.

5. Considérant que notre personnel enseignant diminue de façon alarmante; Considérant que les familles des aspirantes sont souvent trop pauvres pour payer les frais de l'Ecole Normale; et considérant que les Caisses Populaires dans les paroisses méritent confiance et sont aptes, par leur contact avec les familles, à assurer les remboursements d'emprunts: il est proposé que l'Association d'Education prête aux Caisses Populaires aux fins de prêter aux familles des aspirantes à l'Ecole Normale.

6. Considérant que le succès de la perception dépend beaucoup des convictions communicatives du percepteur; il est proposé que l'Exécutif communique aux cercles les allocutions préparées pour les délégués, que les cercles étudieront en union avec leurs percepteurs respectifs.

L'Exécutif élu par le Congrès

Le nouvel exécutif élu par le Congrès est ainsi composé:

**MM. J.-A. Marion
Camille Fournier
J.-H. Daignault
Narcisse Fournier
Charland Prud'homme
Roland Couture
Raymond Bernier
Henri d'Eschambault
Donatien Frémont
William Raymond
Alfred Monnin
J.-A. Pambrun
Alexandre Bernier
Guillaume Charette.**

La vie de nos écoles françaises

La séance de mardi après-midi a été consacrée au rapport du Comité de Fonctionnement, présenté par M. Narcisse Fournier (publié dans notre dernier numéro), et aux rapports des deux visiteurs des écoles, le R. P. Faure, S.J., et M. l'abbé d'Eschambault.

Révérend Père Faure

Voici le rapport du R. P. Faure qui a été lu par le R. P. Bourque:

I—Statistiques scolaires

Depuis le dernier Congrès nous avons visité, dans 25 paroisses ou dessertes en 1938-39, 70 écoles, et en 1939-40, 75 écoles.

La différence vient du fait qu'en 1938-39 la paroisse de Sainte-Claire n'a pas été visitée: M. le curé, cette année-là, pour éviter des déboursés à l'Association d'Education, a envoyé son rapport et a demandé au visiteur de ne pas venir.

Le nombre des écoles visitées ces deux dernières années est sensiblement le même qu'au dernier Congrès.

Dans ces écoles enseignaient en 1938-39, 168 instituteurs et institutrices, et en 1939-40, 169; mais tous ces maîtres ne sont pas de langue française ni même catholiques.

Dans sept écoles, où les élèves de langue française sont la totalité ou au moins la majorité, il y a des instituteurs et institutrices qui sont incapables d'enseigner le français; là-dessus deux sont protestants.

Dans quatre autres écoles les institutrices ne sont pas aptes, étant donné leur peu d'études françaises, à enseigner convenablement le français.

Le nombre d'élèves visités était en 1938-39 de 4,894; là-dessus il y avait 3,905 élèves de langue française; en 1939-40 le nombre total des élèves s'élevait à 5,007 et celui des élèves de langue française à 4,111; la proportion des élèves de langue française par rapport au nombre total des élèves reste sensiblement la même: elle était en 1936-37 de 82%, en 1937-38 de 81%; elle était tombée en 1938-39 à 79%, mais en 1939-40 elle était remontée à 82%; c'est dire que nos effectifs se maintiennent.

Si nous divisons les écoles par diocèses, la proportion des élèves de langue française était dans le diocèse de Saint-Boniface de 81% en 1938-39 et de 82½% en 1939-40; dans le diocèse de Winnipeg, elle était de 76½% en 1938-39 et de 81% en 1939-40.

En divisant le district en régions, la proportion des élèves de langue française par rapport au nombre total des élèves varie d'une région à l'autre:

1. Région de la rivière Rouge (Saint-Norbert, La Salle, Saint-Adolphe, Sainte-Agathe, Aubigny, Sainte-Elisabeth, Saint-Jean-Baptiste, Letellier, Saint-Joseph): 80% en 1938-39, 79% en 1939-40.

2. Région de l'Assiniboine (Fannystelle, Haywood, Saint-Charles, Saint-François-Xavier, Elie, Saint-Eustache): 74% en 1938-39, 75½% en 1939-40.

3. Région de Saint-Boniface (Saint-Boniface, Transcona, St-Emile, Winnipeg): 83½% en 1938-39, 88% en 1939-40.

4. Région du Nord (Laurier, Sainte-Amélie, Sainte-Rose, Toutes-Aides, Brébeuf, Sainte-Claire): 74½% en 1938-39, 80½% en 1939-40.

Le bas niveau du diocèse de Winnipeg et de la région du Nord en 1938-39 vient du fait que la paroisse de Sainte-Claire n'a pas été visitée cette année-là. Dans cette paroisse, les élèves sont presque exclusivement de langue française. Malheureusement c'est cette paroisse avec celle de Brébeuf (desserte de Toutes-Aides) qui est le plus mal servie: à Sainte-Claire, dans 5 écoles, deux institutrices seulement seraient capables d'enseigner le français; mais on ne le fait pas par crainte exagérée de l'inspecteur et à cause du manque de livres; ainsi, environ 150 élèves de langue française sont privés de l'enseignement du français. A Brébeuf, dans les deux écoles, personne ne peut enseigner le français: de là environ 40 enfants sont privés d'enseignement français.

II—Enseignement

On peut dire que l'enseignement de la religion, de l'histoire sainte, de l'histoire de l'Eglise et de la langue française a fait du progrès; cependant il ne faut pas se cacher qu'il y a des endroits où ces progrès ne se trouvent pas et d'autres où il faut enregistrer un recul.

Dans 7 écoles, le français ne s'enseigne pas; dans 4 autres il n'y en a presque pas; enfin, dans 11 autres écoles, on n'a pas fait les progrès qu'on aurait dû; donc, sur 75 écoles, on peut dire que 53 seulement font des progrès; dans les autres on pourrait faire beaucoup mieux, car ce sont toutes des écoles où les nôtres sont en majorité. Ce sont environ 500 élèves qui sont affectés par ce manque d'enseignement français.

Quelle est la cause de ces déficits? Dans certains cas, l'institutrice n'est pas compétente; ailleurs, c'est le manque de conviction ou la crainte exagérée de l'inspecteur qui ralentissent le zèle. Même là où il y a progrès, on pourrait faire beaucoup mieux si les élèves étaient pourvus de bibliothèques scolaires avec des livres français à leur portée; ce n'est pas tout d'enseigner la lecture, l'orthographe et la syntaxe, il faut que les enfants s'affectionnent à leur langue et pour cela il faut qu'ils lisent; or la majorité de nos écoles manquent de livres français dans les bibliothèques de classe. C'est là un grave problème qu'il faut absolument résoudre si nous voulons tenir sur nos positions.

(Suite à la cinquième page)

Pour empêcher que la flotte française ne tombe entre les mains des Allemands

LONDRES — Le premier ministre Winston Churchill a révélé jeudi à la Chambre des Communes qu'un cuirassé français de la catégorie Bretagne a été coulé et un autre endommagé, au large d'Oran, Algérie, au cours d'un combat naval livré par la flotte anglaise pour la possession de la flotte française. Il a également révélé qu'une partie de la flotte française, qui ne se voyait pas en mesure de gagner les ports de l'Afrique française, est venue se réfugier dans des ports anglais et que les Anglais ont pris possession de ces navires. En marge de la bataille navale au large d'Oran, M. Churchill a déclaré qu'il craint que les pertes de vie n'aient été très lourdes chez les Français car, dit-il, la flotte anglaise a dû recourir à des méthodes extrêmes et on a observé de formidables explosions. Il a ajouté que les navires français avaient combattu avec le courage qui caractérise la marine française.

Les galeries de la Chambre étaient bondées pour entendre le discours du premier ministre. On remarquait la présence de pairs, de soldats et de l'ambassadeur de la Russie soviétique, M. Ivan Maisky. On dit que M. Churchill avait les larmes aux yeux lorsqu'il a terminé son discours qui a été acclamé. La Chambre a ensuite poursuivi le débat à huis clos.

Regret

M. Winston Churchill a commencé son discours en exprimant son regret d'avoir à annoncer à la Chambre les mesures que le gouvernement a cru devoir prendre pour empêcher que la flotte française ne tombe aux mains des Allemands. Lorsque deux nations combattent côte à côte, dit-il, il peut arriver que l'une d'elles soit battue et écrasée et ainsi forcée de demander à son allié de la relever de ses obligations. Le moins que l'on pouvait demander au gouvernement français qui abandonnait la lutte, c'était de voir à ce qu'aucun dommage évitable ne soit infligé à des camarades fidèles dont la victoire constitue la seule chance qui reste à la France de conserver sa liberté.

Nous avons offert de relever complètement les Français de leurs obligations encourues en vertu d'un traité, à la condition que leur flotte fût dirigée vers des ports anglais avant qu'un armistice séparé fût conclu.

La chose ne s'est pas faite.

En dépit des promesses et des assurances de toutes sortes données par l'amiral Darlan, on a signé un armistice qui devait avoir pour effet de mettre la flotte française aussi efficacement en la puissance de l'Allemagne qu'une partie de la flotte française, incapable de gagner les ports africains et obligée de mouiller à Portsmouth et à Plymouth se trouve actuellement en notre puissance.

Je dois souligner pour l'histoire que le gouvernement de Bordeaux a fait en pleine connaissance des conséquences ce qui aurait pu constituer pour nous un coup mortel.

Autre exemple

Voilà un autre exemple du traitement indélicat, peut-être même malveillant, que nous avons reçu, non pas de la nation française, mais du gouvernement de Bordeaux.

Plus de 400 aviateurs allemands étaient prisonniers en France. Nous avons reçu de Reynaud la promesse que ces pilotes seraient conduits en Angleterre. Lorsque Reynaud est tombé, ces pilotes ont été remis à l'Allemagne.

Le cabinet de guerre a été unanime dans sa décision de s'emparer de la flotte française. Hier matin, nous avons pris possession d'une partie de la flotte française, qui comprenait 2 cuirassés, 2 croiseurs légers, quelques sous-marins, y compris le Surcouf, 8 contre-torpilleurs et 200 petits balayeurs de mines et chalutiers armés pour la chasse aux sous-marins. Des escouades de marins anglais sont montées à bord de ces navires qui se trouvaient dans les ports de Portsmouth et de Sheerness après que l'on eut donné avis au capitaine partout où la chose fut possible.

Bagarre à bord du "Surcouf"

Une bagarre a éclaté à bord du sous-marin Surcouf au cours de laquelle un marin anglais a été tué, deux officiers et un marin anglais blessés et un officier français tué. Toute l'opération s'est effectuée sans effusion de sang excepté à bord du Surcouf.

Nous devons apporter un soin particulier à notre propre salut, poursuivit M. Churchill, en ajoutant que la question de disposer de la flotte française est la plus dure et la plus sombre qu'il ait eue à résoudre au cours de sa carrière. La plupart des marins français ont pris leur parti de la situation avec sérénité et huit ou neuf cents d'entre eux ont exprimé leur ardent désir de poursuivre la guerre. Quelques-uns ont demandé à devenir citoyens anglais et on le leur a accordé, sans préjudice pour ceux qui préfèrent combattre à titre de Français. Plusieurs sous-marins français ont rejoint notre flotte isolément et nous avons accepté leurs services.



PORTE-PAROLE DU GENERAL DE GAULLE AU PAYS

C'est Henri de Kérilis, rédacteur en chef de l'"Epoque" et député de la Seine.

MONTREAL — M. Henri de Kérillis, rédacteur en chef de l'Epoque et député de la Seine, était de passage à Montréal ces jours derniers, en route pour Washington.

M. de Kérillis s'est vu confier par le général de Gaulle, chef du comité national français organisé à Londres, la mission de venir défendre en Amérique, particulièrement auprès du président Roosevelt et du peuple des Etats-Unis, la cause de la résistance française à l'Allemagne.

M. de Kérillis a déclaré, dès son arrivée à Montréal, que les neuf dixièmes des Français libres qui peuvent encore penser d'une façon indépendante, appuient de toutes leurs forces les efforts du général de Gaulle, et qu'ils ont le sentiment d'avoir été trahis par une douzaine d'hommes d'Etat qui ont accepté des conditions humiliantes sans que le peuple français fût mis au courant.

Le grand journaliste français affirme que les engagements contractés par la France avec l'Angleterre sont sacrés et solennels, qu'ils ne prêtent à aucune équivoque. Il ajoute que la fidélité française à l'alliance anglaise et la décision de lutter jusqu'au bout avec l'Angleterre sont la seule attitude conforme à l'honneur et à l'intérêt de la France.

La France va avoir une nouvelle constitution

VICHY, France — La Chambre des Députés, par 395 voix contre 3, a approuvé un projet de loi donnant au gouvernement Pétain pleins pouvoirs pour rédiger une nouvelle constitution.

• • •

CLERMONT-FERRAND — La Chambre des députés et le Sénat de France se sont établis à Vichy, dans le centre-sud de a France. On convoquera aujourd'hui l'Assemblée nationale pour établir une nouvelle constitution appropriée à la situation actuelle et pour la reconstruction nationale dans l'ordre et le travail.

Le maréchal Pétain a décidé de briser avec la routine formaliste du passé et d'inaugurer des réformes énergiques, qui auront pour but de supprimer les querelles de partis, l'agiotage politique et les parlottes interminables des parlements.

La nouvelle assemblée aura une représentation professionnelle considérable, autrement dit une sorte de forme corporative. Au pont de vue social le nouveau régime sera moderne et sévère et apparemment totalitaire.

La peine de mort pour trahison au Canada

OTTAWA — Le premier ministre Mackenzie King a présenté avis à la Chambre des Communes, lundi, un projet de loi décrétant la peine de mort pour la trahison et l'emprisonnement à vie pour les actes susceptibles d'assister l'ennemi.

Jour de l'armistice en France

BORDEAUX — Ailleurs comme à Bordeaux, les rues sont attristées par les rideaux baissés sur la devanture et par la circulation, dans les rues presque vides de voitures, d'une foule muette, il y a des larmes dans tous les yeux, il y a des sanglots dans les voix. La France pleure ses morts.

Au matin, les journaux ont paru avec un encadrement de deuil. La voix du speaker de radio s'étranglait parfois d'émotion. Et c'était des réunions muettes devant les haut-parleurs et autour des vendeurs de journaux. L'armistice était signé. La guerre avait cessé. Les soldats allaient revenir. Nulle joie pourtant. Presque nul éclair de soulagement dans les yeux.

Le ciel est gris. Il a plu. Un lent mouvement porte la foule des villes vers les églises. On va prier, penser aux soldats héroïques, penser au pays penché vers la renaissance. Cours de l'Intendance, principale artère de Bordeaux, deux hommes remontent le trottoir en direction des lieux de cérémonies commémoratives. M. Pierre Laval, le visage grave, donne le bras au ministre des Travaux publics, M. Ludovic Frossard, dont la haute taille s'est un peu voutée. Bien des épaules se creusent aujourd'hui comme bien des visages.

La circulation se ralentit. Bordeaux va vers la cathédrale Saint-Victor, belle vieille église gothique un peu écrasée par la masse du quartier voisin. Mgr Feltin va donner l'absoute à tous les morts de la guerre. Cérémonie d'une sobre, d'une poignante simplicité. Même les murs de la nef n'ont reçu qu'une décoration modeste. Quelques voiles noirs tombent des voûtes. La foule prie depuis le matin dans une atmosphère d'une émotion contenue. A l'extérieur, des soldats présentent les armes. Beaucoup d'officiers en tenue de campagne sont venus à la cathédrale participer au deuil de la France. Les toilettes sombres des femmes se mêlent aux uniformes kakis. Le clergé porte les soutanes noires et violettes de messes du souvenir. Le président Albert Lebrun assistera à la cérémonie. L'archevêque le reçoit sur le parvis de la cathédrale. Les ministres sont là déjà. On dira une messe basse, comme il convient, une messe de deuil avec seulement les chants de liturgie funèbre aux paroles de consolation et d'espoir.

A gauche du choeur, un trône est dressé pour Mgr Feltin. Le Nonce apostolique, Mgr Valerio Valeri, est entouré du corps diplomatique au complet. A droite du choeur, le président de la République prend place dans un fauteuil. Les membres du gouvernement font face au corps diplomatique. Le maréchal Pétain, en vêtement de deuil, est entouré de MM. Jules Jeanneney, président du Sénat, Edouard Herriot, président de la Chambre, Camille Chautemps, Pierre Laval et Adrien Marquet. Le général Weygand assiste à la cérémonie dans le groupe des ministres. Tous les parlementaires présents à Bordeaux sont assis dans l'enceinte réservée de la cathédrale Saint-Victor. On remarque les membres du précédent gouvernement, notamment MM. Paul Reynaud, Laurent Eynac, Louis Marin et Louis Thellier.

Le Dies Irae, puis les phrases psalmodiées de l'absoute rompent seuls le silence de cette assistance au coeur serré. Puis, après l'Evangile, Mgr Feltin, en quelques phrases, dit l'héroïsme de ceux qui ont combattu pour une juste cause et les devoirs austères qui sont laissés à ceux qui continuent la France. A 10 heures 45, la cérémonie religieuse est terminée.

Le cortège officiel se reforme alors précédé de trois drapeaux français. L'archevêque s'efface devant le président de la République et Mme Lebrun baise sa bague. Une foule immense se presse regardant passer le cortège officiel et afflue place du 11 novembre où s'élève le monument aux morts de la guerre de 1914-1918, devant lequel vinrent s'incliner à 11 heures, à la sortie de la cathédrale, MM. Lebrun, Jules Jeanneney, Edouard Herriot, ainsi que le maréchal Pétain et le gouvernement. Des détachements de la garde républicaine rendent les honneurs. Dans un silence absolu, M. Albert Lebrun accompagné par M. Adrien Marquet, maire de Bordeaux, ministre d'Etat, suivi par MM. Jeanneney et Herriot, le maréchal Pétain, que la sonnerie "aux morts" égrène ses notes funèbres. Toute l'assistance, émue se fige dans l'immobilité. Presque tous pleurent. Lorsque le président et le maréchal se redressent, un seul cri s'élèvent: "Vive la France!" mais les voix sont tellement rauques de chagrin que l'acclamation reste sourde et comme voilée de larmes.

Ce qui a causé la perte de la belle armée française

(M. Taylor Henry était correspondant officiel de la Presse Associée, auprès de l'armée française durant les semaines historiques qui viennent de s'écouler. Il a survécu aux bombardements nazis; il a volé au-dessus des lignes allemandes dans des avions de bombardement français; il a assisté à la retraite des Français et vient, enfin, d'arriver à la frontière espagnole).

Saint-Sébastien, Espagne — On évalue, aujourd'hui, mais de sources non officielles, les pertes françaises, dans la désastreuse fin du mois de juin, à 1,500,000 hommes, la plupart morts ou manquant à l'appel.

Il n'a fallu à Hitler, par la puissance de son armée mécanisée, qu'une campagne d'à peine un mois pour conquérir ce qu'on décrivait imprenable il n'y a pas plus de 60 jours, soit plus de la moitié de la France.

Tragique réunion historique

C'est le 12 juin que la France décida de demander un armistice, vu la situation désespérée, et il est rapporté de sources dignes de foi que le général Weygand, assistant à la tragique réunion historique de minuit, dans un château, non loin de Tours, aurait déclaré que l'armée française n'avait de munitions que pour à peine trois jours. Les ministres français, qui avaient vu l'armée française se replier tout le long du secteur de l'Aisne, éclatèrent en sanglots en apprenant que l'armée allemande, dans sa terrible offensive, massacrait sans merci les troupes françaises devenues incapables de se défendre.

La nation stupéfiée

Le peuple français ne fait que commencer à réaliser la magnitude de l'effondrement de la France au point de vue puissance militaire, et la destruction de cette vaillante armée a stupéfié toute la nation.

Les dirigeants français, y compris le maréchal Pétain, dont la tâche tragique a été de demander un armistice, déclarent maintenant que l'effondrement de l'armée avait pour causes les raisons suivantes:

1. Le manque d'équipement.
2. Le manque de soldats.
3. Le manque de détermination.

Le manque d'équipement, qui a été la cause principale de la défaite de la France, voulait surtout dire le manque d'avions et de tanks, ce dont l'Allemagne disposait amplement. De plus, dans un discours radiodiffusé, le maréchal Pétain a admis la supériorité de l'Allemagne dans les airs, en déclarant que la France combattait à un contre six. "Plusieurs fois, a-t-il dit, j'ai vu cinq ou six avions de chasse français partir à la poursuite d'escadrilles nazies comprenant plus de 80 appareils, protégés par au-delà de 40 à 60 autres avions de chasse allemands". "L'Allemagne pouvait facilement lancer une attaque aérienne comprenant plus de 400 avions, sur un secteur de cinq milles du front français, a ajouté le maréchal, et quand l'Allemagne a lancé son blitzkrieg contre la Hollande et la Belgique, la France ne comptait que 510 avions.

La supériorité nazie en tanks

Ce n'est qu'au mois de novembre, deux mois après le début de la guerre, que la France a commencé à entraîner des équipes aériennes. En ce qui concerne les tanks, la supériorité allemande était moins marquée, mais leur efficacité contrebalançait. Apparemment les Allemands se sont servis de 12 divisions mécanisées et motorisées dans la bataille de France. Ces divisions comprenaient chacune au moins 500 tanks. Tandis que les estimés les plus optimistes portaient la puissance mécanisée de la France à environ 2,500 tanks. J'ai même vu des tanks de 1918, au cours de la violente bataille de la Meuse, poursuit le correspondant.

La débâcle de la 9e armée française

Le correspondant continue en disant que le manque de communications au sein de cette armée était tel qu'un membre de l'état-major lui aurait déclaré, deux jours avant la capture de cette armée par les nazis, qu'il existait peu ou pas de liaison entre l'état-major et l'armée même, avec le grand état-major.

Il ajoute aussi qu'en maintes occasions, et au fait, pendant que les Français protégeaient l'importante tête du pont à Rethel, de l'autre côté de l'Aisne, non loin de la ligne Maginot, ces derniers, afin de pouvoir résister à la violente attaque nazie, devaient réparer les tanks nazis capturés afin de pouvoir s'en servir pour bloquer l'offensive.

De nombreuses divisions de l'armée française étaient dans le même état, manque d'équipement, particulièrement en ce qui concernait la défense anti-tank.

Le manque de détermination

Le manque de détermination peut se traduire par un fait saillant, c'est que en septembre 1939, les Français ne semblant pas savoir pourquoi ils allaient se battre, ne répondaient pas à l'appel au drapeau avec autant d'enthousiasme qu'en 1914, au dire du maréchal Pétain.

En outre, la France devait prendre en sérieuse considération qu'elle avait à se battre contre un peuple de 80,000,000 de population, alors qu'elle n'en comptait que 42,000,000. Aussi, un dernier exemple du manque d'hommes dans l'armée française est le fait que les Alliés, pendant la terrible bataille de Somme-Aisne, ne purent qu'offrir une faible défense, réalisant que les troupes allemandes pouvaient jeter dans la bataille cinq hommes contre un.

La vie dans Paris occupé

PARIS — La vie parisienne a repris son cours.

Depuis que la guerre y a passé, la ville a beaucoup changé. Ses édifices, ses cafés, ses parcs et monuments sont toujours là, mais les deux tiers de la population sont éparpillés à travers la France, et les troupes allemandes occupent la ville. L'administration municipale continue avec sa propre police, et les Français qui ont affaire aux autorités négocient avec des Français. Ce sont les Français qui appliquent les lois imposées par les autorités allemandes, et la population semble trop démoralisée pour faire autre chose que d'obéir.

La force policière a été divisée en trois sections, chacune sous la direction d'un colonel allemand. On peut voir des soldats et des officiers allemands un peu partout, visitant la ville avec un intérêt touristique. Pendant le jour, les avions allemands survolent la ville et des détachements de troupes allemandes traversent la cité. Quelques-uns des officiers allemands ont emmené leur famille à Paris et un ciné a été établi pour l'armée allemande, où l'on n'affiche que des films allemands. Les cinés français sont ouverts mais ne présentent que des vieux films français.

L'obscuration reste encore en vigueur. Comme les réfugiés reviennent en ville, on craint une disette de vivres. L'approvisionnement a été retardé jusqu'ici par le manque de moyens de transport. Les restaurants qui ont leurs autos peuvent fournir des menus avec du poulet et du poisson, mais les ménagères ont de la difficulté à se procurer de la viande, des pommes de terre, des oeufs, du fromage et du lait. Par contre il y a abondance de légumes, vins, pain et conserves; les prix, malgré la réglementation, ont monté.

Paris possédait auparavant plus de douze journaux quotidiens. Il n'en reste que deux: Le Matin et Paris-Soir. Deux nouveaux journaux ont paru cependant. L'un, la France au travail poursuit une politique antisémite et a suggéré que tous les Juifs en France soient expédiés dans quelque île lointaine. Tous les journaux publient des articles antianglais. Les seules nouvelles étrangères permises sont celles de l'agence officielle allemande D.N.B. de la radio allemande.

Les banques sont encore fermées, et presque tous les édifices gouvernementaux sont occupés par les troupes allemandes.

Les soldats allemands ont dynamité la statue du général Mangin, particulièrement détesté en Allemagne. Ce fut Mangin qui conduisit la grande contre-offensive de 1918, sur le flanc droit allemand.

La plus grande canaille de tous les temps

BERLIN — Le journal naziste officieux Dienst Aus Deutschland a traité le premier ministre Churchill comme l'homme "que l'histoire qualifiera de la plus grande canaille de tous les temps" à la suite de l'attaque de la marine anglaise contre la flotte française.

"Nous ne serions pas surpris si le peuple anglais allait maintenant pendre Churchill sur le square Trafalgar, en face de la statue de Nelson".

LA GUERRE AU JOUR LE JOUR

Mercredi 3 juillet

La Roumanie, éprouvée par des querelles intestines et des demandes territoriales de l'extérieur, observe aujourd'hui un jour de deuil, pour marquer la fin d'une période de cinq jours pendant lesquels elle a perdu le sixième de son territoire et le cinquième de sa population.

La force aérienne royale continue ses raids en Allemagne. Des aviateurs anglais ont exécuté une attaque réussie contre le canal de Kiel où ils ont atteint directement le cuirassé "Scharnhorst", 26,000 tonneaux.

Des avions allemands ont traversé la côte sud de l'Angleterre ce matin, tentant de nouveaux raids en plein jour.

Douze personnes ont péri et 123 ont été blessées dans une ville du nord-est de l'Angleterre où six maisons furent détruites.

Les Anglais prennent possession de la plus grande partie de la flotte française. Combat naval au large d'Oran.

Jeudi 4 juillet

M. Churchill explique devant les Communes pourquoi l'Angleterre a dû s'emparer de la flotte française.

Le gouvernement Pétain ordonne à l'escadre française d'Alexandrie de rentrer en France.

Les bombardements en Angleterre augmentent d'intensité; 20 morts et 197 blessés durant les dernières 24 heures.

Vendredi 5 juillet

Rupture des relations diplomatiques entre la France et l'Angleterre.

Samedi 6 juillet

Les bases navales françaises en Méditerranée ne seront pas désarmées pour le moment, afin de défendre le reste de la flotte française contre toute attaque.

Dimanche 7 juillet

Des avions italiens bombardent trois fois Alexandrie, apparemment en représailles pour les raids britanniques en Lybie qui ont causé de sérieux dommages.

La R.A.F. bombarde avec succès la grande base navale de Wilhemshaven, ainsi que les ports de Bremen et de Kiel.

Des vagues de bombardiers sillonnent les Iles Britanniques, du sud-est de l'Angleterre au sud-ouest de l'Ecosse. Plusieurs civils tués, mais pas d'objectifs militaires atteints.

Lundi 8 juillet

Douze avions allemands ont été abattus en Angleterre hier et aujourd'hui.

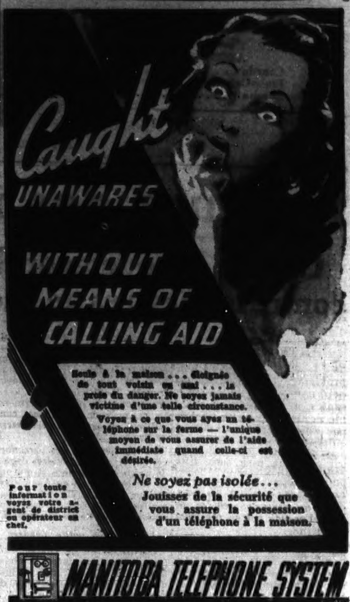
On croit que pour l'invasion de l'Angleterre, les Allemands tenteront de saisir des bases en Irlande, d'où ils lanceront leurs premières attaques.

Mardi 9 juillet

Les vaisseaux de guerre français qui se trouvaient à Alexandrie ont été remis volontairement aux Anglais. Les équipages seront rapatriés en France.

Six milles officiers français, y compris l'état-major du général Mittelhauser, passent de Syrie en Palestine et se joignent à l'armée anglaise.

Le plus récent et le plus grand vaisseau de guerre français, le "Richelieu" (35,000 tonnes), a été fortement endommagé par la flotte britannique dans la rade de Dakar, Sénégal.



SHAUNAVON, Sask.—On craint que les sauterelles ne causent de très sérieux dégâts dans le sud-ouest de la Saskatchewan. C'est ce que déclarent des fonctionnaires du ministère de l'agriculture.

VOLUME XXVIII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 10 JUILLET 1940 — NUMERO 10

L'esprit finit toujours par vaincre la matière, et le droit par triompher sur les ruines accumulées par la violence.

S. S. PIE XII.

LA LIBERTÉ

La France se relèvera avec une force nouvelle et une nouvelle gloire du sol ensanglanté sur lequel, trois fois au cours des soixante-dix dernières années, elle a si valeureusement combattu.

Mackenzie KING.

Notes de la Semaine

Lendemain de Congrès

Depuis plus de vingt-cinq ans que nous assistons à des congrès dans le genre de celui qui se tenait à Saint-Boniface la semaine dernière, nous n'avons pas souvenir d'un seul dont les délégués ne se soient déclarés entièrement satisfaits. Le succès traditionnel de ces réunions étant bien établi, il serait superflu de s'y attarder. Leur effet certain de faire mieux voir la situation et de réchauffer le zèle pour la cause ne manque jamais d'agir sur les chefs et les soldats. Mais encore faudrait-il se garder d'un renouveau d'activité tout de surface et sans lendemain sérieux.

Ceux qui suivent de près les affaires de l'Association d'Education savent que nos problèmes vitaux se concentrent sur un petit nombre de difficultés toujours renaissantes, autour desquelles la discussion semble ne devoir jamais s'épuiser. On ne doit pas s'étonner de les voir réapparaître régulièrement à chacun de nos congrès; mais c'est dans chacun de nos centres qu'il faudrait y songer d'un bout de l'année à l'autre pour y apporter une solution définitive. Il existe une question scolaire dans chacune de nos paroisses; c'est au cercle local d'en faire l'objet de ses préoccupations et de sa sollicitude.

Les rapports des visiteurs des écoles, d'une très utile documentation, nous renseignent exactement sur le terrain gagné ou perdu. Si, dans la portion la plus considérable de la province, la situation est satisfaisante et va même en s'améliorant, il y a aussi malheureusement une sorte de *no man's land* où notre influence ne se fait nullement ou pas assez sentir. Par suite de circonstances défavorables, il se trouve ainsi un nombre trop considérable d'enfants canadiens-français qui grandissent dans l'ignorance de leur langue. L'exécutif de l'Association fait ce qu'il peut pour leur venir en aide, mais il doit pouvoir s'appuyer sur un minimum d'effort local pour agir efficacement.

A côté de l'enseignement proprement dit qui se donne en classe, l'étude du français exige le complément obligatoire de lectures faites aux heures de loisir. Les enfants lisent beaucoup, mais peu en français, faute de livres à leur disposition. La question des bibliothèques scolaires, qui n'est pas nouvelle, s'impose avec une urgence de plus en plus grande. C'est dans chaque district scolaire qu'elle doit trouver sa solution.

Le concours de français, si utile pour stimuler les élèves à l'acquisition de leur langue, ne produit pas quelquefois tout le bien qu'on est en droit d'en attendre, parce que des institutrices jugent bon d'éliminer les candidats qui n'apporteront aucune gloire à leur école. Il revient au cercle local et aux commissaires de déjouer cette manoeuvre contraire au but même du concours et préjudicieuse aux enfants.

Voici quelques points seulement, parmi beaucoup d'autres qui ont été signalés et appellent l'attention des nôtres. Le vrai succès du Congrès de 1940, c'est aux cercles paroissiaux qu'il appartient de l'assurer par la mise en pratique de tous les conseils reçus. Ils créeront ainsi autour de l'école l'atmosphère française indispensable à sa pleine efficacité et à son parfait épanouissement.

C'est avec un réel plaisir que les Canadiens français du Manitoba ont vu se renouer la tradition des fraternelles relations interprovinciales. Les sympathiques délégués de l'Alberta et de la Saskatchewan ont apporté une note intéressante à nos délibérations. Il y a profit pour nous tous à étudier nos problèmes en commun.

Quatorze juillet de deuil

Le quatorze juillet aura cette année, pour la France et les amis de la France, un caractère inusité. Ce sera un nouveau jour de deuil succédant à celui de l'armistice, — jour consacré au souvenir des morts et attristé par les effroyables malheurs qui se sont abattus sur la patrie.

Le Canada, qui doit tant à la France et à la culture française, ne manquera pas de s'associer à ces sentiments. Les déplorables événements de ces dernières semaines ont eu leur répercussion douloureuse à travers tous le pays parmi nos populations de langue française. L'autre jour, à Saint-Boniface, lorsque le président général de l'Association d'Education, à la séance d'ouverture du Congrès, exprimait ses sympathies et ses voeux pour notre ancienne mère patrie, les applaudissements frénétiques de l'auditoire ont montré à quel point il interprétait la pensée unanime.

La situation actuelle est pour nous pénible et déprimante, mais elle ne comporte pas de caractère humiliant. L'armée française s'est battue admirablement et a maintenu bien haut ses glorieuses traditions. La *Tribune*, de Winnipeg, évoquait avec émotion, samedi, l'héroïsme des soldats qui ont donné leurs vies par milliers, à Dunkerque, pour couvrir la retraite franco-britannique. Le peuple français s'est montré lui aussi, au dire de tous les témoins, extrêmement courageux dans ces jours de grande détresse.

Quant aux décisions prises par les chefs de la nation à l'heure la plus critique de son histoire, elles sont le fait d'un gouvernement régulier qui agit pour le mieux, mais qui a contre lui une partie de l'armée et de la marine. Ces divisions entre Français sont profondément regrettables, mais presque inévitables. Dans des périodes tragiques comme celle qu'ils traversent en ce moment, le plus difficile n'est pas d'accomplir son devoir, mais de démêler où est le devoir.

Les vrais amis de la France se garderont de faire écho à ces querelles passagères. Les régimes et les ministères passent: la France demeure. Il se déroule actuellement des faits d'une navrante tristesse. Avant de porter sur les chefs des jugements définitifs, il faudrait savoir dans quelle mesure ils sont libres de leurs actes. Il faut se méfier aussi des rumeurs qui attribuent la défaite des Français à l'aide insuffisante reçue de leurs alliés britanniques. C'est la version que répand la propagande allemande. Tous ceux qui espèrent un relèvement de la France ne l'entrevoient possible que par une victoire de la Grande-Bretagne.

Au cours de sa longue et glorieuse histoire, notre ancienne mère patrie a subi de nombreux revers militaires qui l'ont conduite à deux doigts de sa perte. Elle en a toujours émergé, parfois miraculeusement. La France ne peut disparaître, elle est indispensable au monde. Les prières qui s'élèvent de partout en sa faveur ne resteront pas vaines. Si elle a gravement péché, comme les autres nations, elle sait du moins s'humilier et se repentir. La Providence saura, à son heure, la faire surgir du chaos présent, plus belle, plus généreuse et plus que jamais fidèle à son rôle de Fille aînée de l'Eglise.

DONATIEN FRÉMONT

L'Angleterre et la flotte française

La Grande-Bretagne a réglé le sort de la flotte française avec une fermeté et une résolution tout à l'honneur de son gouvernement. Elle était bien décidée à ne pas la laisser passer entre les mains de l'Allemagne. Ceci pouvait entraîner un conflit pénible avec son alliée de la veille. M. Churchill a versé des larmes à la Chambre des Communes en annonçant les mesures prises pour arriver à cette fin.

On sait que le gouvernement anglais avait offert à la France de la relever des obligations de son traité, à la condition que sa flotte fût en sûreté dans des ports britanniques avant la conclusion d'un armistice. Malgré les promesses faites par l'amiral Darlan, l'armistice livrait la marine française à l'Allemagne et à l'Italie.

M. Churchill avoue que cette affaire a été la plus farouche et la plus sombre de sa carrière. Il peut du moins se flatter d'y avoir apporté une solution qu'ont ratifiée non seulement ses compatriotes, mais la presse des Etats-Unis et des autres pays libres.

Le 3 juillet au matin, la plus grande partie de la flotte française passait sous le commandement de l'amirauté britannique. Dans les ports anglais, l'opération a entraîné une simple rixe à bord d'un sous-marin, avec deux tués et quatre blessés. Au large d'Oran, en Algérie, l'amiral Gensoul ayant refusé de livrer ses vaisseaux, la bataille s'est engagée: un croiseur, deux cuirassés, deux contre-torpilleurs et un porte-hydravion français ont été coulés ou fortement endommagés. A Alexandrie, dans la Méditerranée, les bateaux ont été remis à l'amiable au commandant de la flotte alliée.

L'attitude du gouvernement britannique ne reculant pas devant l'emploi de la force pour empêcher les unités françaises d'aller grossir la flotte ennemie, se justifie aisément. Il est regrettable que le sang français ait dû couler pour accomplir ce redressement nécessaire. Cette guerre, qui nous a déjà valu tant d'horreurs, aura même vu s'entre-tuer des frères d'armes de la veille. Mais l'Angleterre lutte maintenant pour sa propre existence et la détermination farouche qu'elle y apporte est un excellent gage de victoire.

Le gouvernement Pétain a cru à la parole de Hitler garantissant que la flotte française ne participerait jamais à la guerre contre son ancienne alliée. Churchill refuse d'y croire et agit en conséquence. La question ne se pose pas de savoir qui a raison.

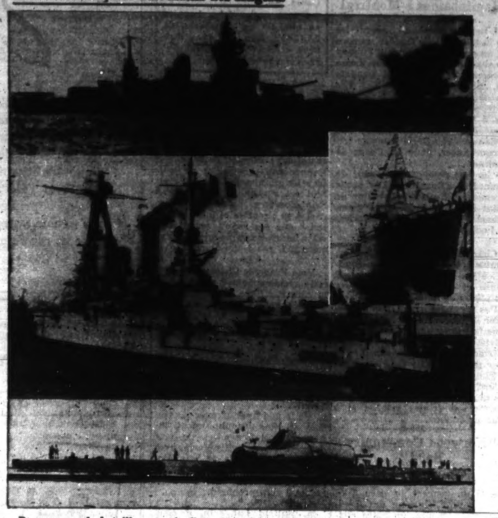
Les bombardements aériens en territoire de Grande-Bretagne sont maintenant d'occurence quotidienne. On y voit un signe avant-coureur de l'invasion prochaine. Le pays se prépare avec une activité fébrile à cette éventualité immédiate qui, il y a trois mois à peine, apparaissait encore comme un ridicule cauchemar. De jour en jour, la péninsule prend de plus en plus l'aspect d'un immense camp armé.

Personne ne peut prévoir quelle tactique emploiera l'ennemi, ce qui oblige à des moyens de défense variés. Une invasion en force par voie de la mer semble improbable; mais étant donnée la proximité des côtes belges et françaises, des raids-éclairs, sous la protection de canons à longue portée installés à Calais, ne seraient pas impossibles. On semble croire que les préliminaires obligatoires devront consister en un bombardement intense de jour et de nuit de plus d'une semaine. Après quoi, le mode d'invasion le plus vraisemblable serait une pluie d'avions et de bombardiers porteurs de troupes qui prendraient d'assaut bourgades et villages et feraient peu à peu tache d'huile.

Un calme relatif règne maintenant dans les Balkans. Le roi Carol a donné à la Roumanie un gouvernement pro-nazi et peut disparaître de la scène politique d'un moment à l'autre.

D. F.

La flotte française aux mains des Anglais



Dans une rude bataille entre la flotte britannique et un détachement de la flotte française au large d'Oran, Algérie, un croiseur français, le "Dunkerque" (en haut) a été sérieusement endommagé. Un autre bateau du type "Bretagne" de 29,000 tonnes, au centre, a été coulé. Dans un port britannique, le sous-marin "Surcouf" (en bas) a été saisi après une rixe entre marins anglais et français. Dans le médaillon au centre, l'un des croiseurs français tombés entre les mains de l'Angleterre.

Il ne s'agit pas d'un acte contre la France, dit M. King

OTTAWA — A l'ouverture de la séance de la Chambre des Communes vendredi après-midi, le premier ministre, M. Mackenzie King, a fait une déclaration sur les malheureux incidents qui ont mis aux prises les marines française et anglaise. En voici l'essentiel:

"L'on ne peut blâmer l'amiral français et ses vaillants marins d'avoir été loyaux envers leur gouvernement, si précaires que soient ses pouvoirs et si peu libres que soient ses décisions. Par contre, tout esprit impartial connaissant les dispositions d'esprit des deux dictateurs, allemand et italien, ainsi que leur manque de bonne foi, ne pouvant s'attendre que le gouvernement du Royaume-Uni mît en péril la sécurité des Iles britanniques et des Dominions en laissant la flotte française tomber aux mains de l'ennemi. On ne saurait voir dans le geste de mercredi un acte posé contre la France, mais bien une mesure prise contre des navires devenus, à toutes fins pratiques, des instruments de guerre de l'Allemagne et de l'Italie.

"Le peuple canadien, qui doit tant à la vieille France, souhaite, j'en suis sûr, que les Français reconnaissent que si le gouvernement de Bordeaux a dû céder à la contrainte exercée sur lui par le conquérant, la marine britannique a également été forcée d'agir de la sorte pour le souci de s'acquitter de la responsabilité qui lui incombe de sauvegarder les libertés du monde. Nulle part le malheur de la France n'a été l'objet d'une sympathie plus compréhensible que chez nous. L'état lamentable du peuple français et la misère où se trouvent des millions de réfugiés nous affligent profondément. Nous avons confiance que, même si la force brutale a, pour un temps seulement, eu raison de la puissance française, rien ne saura vaincre l'âme de cette grande nation.

"Quoi qu'il soit advenu, et quoi qu'il advienne, les Canadiens de toute origine et de toute religion sont convaincus qu'aujourd'hui, une seule chose importe pour une race libre, c'est d'assurer le triomphe final de la liberté pour le salut de laquelle la Grande-Bretagne et la France ont pris les armes, et la défaite des puissances du mal qui menacent de réduire le monde en esclavage".

Aux Français... confiance envers et contre tout

"Si vis pacem, para bellum". Cette locution était déjà courante du temps des invasions romaines et barbares. "Si tu veux la paix, prépare la guerre", voilà bien l'irréparable erreur de la politique française.

✦ ✦ ✦

Au-delà des frontières du Rhin, l'Allemagne renaissante devenait une force de destruction et de négation. Mû par le désir effréné de domination mondiale, le nouvel Etat allemand nourrissait déjà des desseins belliqueux; il pressura d'impôts un peuple affamé; il poussa à fond la repopulation par des moyens non des plus moraux; il imposa à la machine et aux hommes le travail de nuit et de jour pour la fabrication et le perfectionnement de tous les engins d'extermination, indispensables pour l'invasion, la guerre-éclair. Les juifs sans ressources et les prêtres soumis aux plus honteuses pénalités vont augmenter sans cesse le nombre inconnu d'indésirables et d'oubliés enfouis dans les camps de concentration. Les dirigeants du IIIe Reich considèrent la politique comme une science qui ne laisse rien à l'imprévu. Et pour ne pas improviser, il faut se faire respecter, se faire craindre.

La politique pour l'Allemagne d'Hitler, c'est la loi du plus fort où le faible joue le rôle de vassal. La force est si bien divinisée qu'elle seule a des droits; la justice n'a qu'à s'incliner. Les outils de guerre accumulés aux dépens des besoins du peuple feront de l'Allemagne une action de force indomptée. A cet effet, la propagande faite d'affreuse déloyauté et ruse germaniques déferla sur les continents européens et américains une avalanche de "littérature" mensongère et bien caractéristique de l'esprit allemand de cette époque. La lecture émouvante de leurs obscénités: assassinat perpétré des réfugiés, bombardement des villes ouvertes, le torpillage des navires neutres nous fait maudire les auteurs de ces attentats.

Leur philosophie, le surhomme, la race supérieure n'est qu'une imitation servile des théories nébuleuses d'un demi-fou, Nietzsche. Tout ce qui n'est pas allemand est méprisé et cette conviction, répandue dans tous leurs livres, est endossée par leurs diplomates. L'espionnage nazi est perfectionné dans toute son essence: les organes nationaux des peuples étrangers sont truffés de faux antinazis, germanophiles convaincus dont l'ambition invariable est la colonisation de l'Europe. Enfin, le Reich veut la guerre. Dès 1936, le chômage en Allemagne est chose du passé.

La guerre, étant une industrie nationale qui procure au peuple du travail et du pain y devient tôt ou tard une nécessité.

La diplomatie allemande est active à Moscou, Prague, Rome. Elle y entreprend la révolution de la barbarie contre l'humanité, du désordre contre l'ordre social.

✦ ✦ ✦

Il était un temps où la France était forte moralement et physiquement; son armée représentait toute la solidarité de la nation française; son élite faisait rayonner la France par ses aspects sérieux. La guerre 1914 l'avait trouvée puissante, elle en sortit vieillie, cassée. Elle ne connut que des crises financières et ministérielles guettées avec avidité par l'ennemie séculaire: l'Allemagne. Les agents staliniens embusqués dans les administrations abusaient de la confiance du peuple sans être démasqués; trop d'éléments étrangers, parmi lesquels se faufilaient des espions, trouvaient en France le hâvre du salut; leur nombre suscitait des troubles sociaux; le niveau de la production baissait d'une façon inquiétante; les scissions politiques déchiraient la France; la politique elle-même ne rencontrait que des revers: aliénation de l'Italie, de la Russie; la diplomatie était inactive. Devant les dangers de l'extérieur, on consultait tout le monde, même les communistes. La guerre vint — la France improvisa. Voulant la paix... elle n'avait pas préparé la guerre.

✦ ✦ ✦

Mais envers et contre tout... confiance en Dieu dont la servante la plus fidèle est la France... confiance en ses légions de saints, en ses lieux sacrés: Notre-Dame, Lourdes, Lisieux, Paray-le-Monial ... confiance en la France, en son génie, en ses ressources, en son passé... confiance en son peuple, en sa jeunesse catholique et laborieuse. L'échec présent s'efface devant tous ces mobiles d'espérance pour son redressement. Une civilisation sans France est inconcevable.

"L'esprit finit toujours par vaincre la matière, et le droit par triompher sur les ruines accumulées par la violence" — Ces paroles tombées des lèvres de Sa Sainteté le Pape Pie XII nous réconfortent vivement. La cause française alliée au droit et au rayonnement des idées de liberté, de fraternité et de progrès ne peut que vaincre.

Aux Français... confiance envers et contre tout.

Maurice GYDÉ.

Réorganisation du cabinet King

OTTAWA — Le premier ministre Mackenzie King a annoncé lundi la réorganisation de son cabinet, qui comprend des changements de portefeuilles et la création de nouveaux ministères.

L'hon. J. L. Ilsley, ministre du revenu national, devient le nouveau ministre des finances, succédant à l'hon. J. L. Ralston, maintenant ministre de la défense nationale.

Les autres nominations sont:

L'hon. Angus L. Macdonald premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, ministre de la marine.

L'hon. J. G. Gardiner, ministre du nouveau département des services de guerre.

Le colonel Colin Gibson, député de Hamilton-Ouest, ministre du revenu national.

Le colonel W. P. Mulock, député de York-Nord, ministre des postes.

L'hon. P.-J.-A. Cardin, ministre des travaux publics, et l'hon. Howe, ministre des munitions, se partageront les responsabilités du département des transports.

OTTAWA — L'hon. J.-L. Ralston a été assermenté vendredi comme ministre de la Défense nationale.

1937 et 1939: Deux poids et deux mesures

1937:

Le 17 mai 1937, l'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan présentait, aux "gouverneurs" de la Société Radio-Canada, réunis à Régina pour entendre les plaintes et suggestions des différents éléments de la population, un bref mais substantiel mémoire exposant les griefs et demandes des Canadiens français de la province en matière de programmes radiophoniques.

Les demandes présentées étaient extrêmement modestes, tous les "gouverneurs" le reconnurent.

L'une d'entre elles portait que, pour obvier aux frais considérables de transmission de programmes français du Québec par lignes téléphoniques aussi bien qu'aux difficultés surgissant du fait que la Société ne possédait pas de poste émetteur dans l'Ouest, celle-ci fasse enregistrer un certain nombre de programmes québécois — conférences, causeries, chroniques, saynètes, etc... —pour distribution aux postes à des heures mortes au point de vue commercial.

Les émissions par transcription électrique que nous demandions de la sorte s'élevaient au total de 30 minutes par jour.

Les "gouverneurs" trouvèrent l'idée ingénieuse. Mais le général Odlum, qui commande aujourd'hui le deuxième corps expéditionnaire canadien, opina que cela coûterait fort cher. Les autres "gouverneurs" firent alors chorus. M. Gladstone Murray promit cependant d'étudier la chose.

1940:

Il l'a étudiée puisque nous apprenons qu'il l'a mise à exécution ... au profit d'autres que nous.

En effet, sous le titre "Canadian Entertainment for the C. A. S. F.", voici ce que nous pouvons lire dans "CBC Programme Schedule. Prairie Section. Week of June 9, 1940".

"Another link between our soldiers overseas and their homeland is being provided through the co-operation of the Canadian Broadcasting Corporation and the British Broadcasting Corporation. Three half-hour programmes of Canadian origin — in addition to a weekly Canadian news letter — will now be broadcasted each week to the Canadian troops on the Old Country. Recordings are made in Canada of a wide selection of radio entertainment, including such favorites as "Woodhouse and Hawkins", "The Happy Gang", and "Appointment with Agostini", as well as a variety of programmes of dance music by Romanelli, Horace Lapp and other popular Canadian conductors. These recordings are sent weekly to CBC's overseas programme unit, and are used in developping the three half-hour periods of Canadian entertainment, broadcast by special BBC facilities for transmission to the C.A.S.F."

Cela peut se traduire à peu près comme suit:

"Grâce à la collaboration de la Société Radio-Canada et de la British Broadcasting Corporation, un nouveau lien vient de s'établir entre nos soldats d'outre-mer et leur patrie: désormais, outre le radio-journal hebdomadaire, trois programmes d'une demi-heure chacun seront irradiés chaque semaine aux troupes canadiennes actuellement aux vieux pays. Un vaste choix de programmes radiophoniques récréatifs est enregistré au Canada. Ce choix comprend des programmes favoris comme "Woodhouse and Hawkins", "The Happy Gang", "Appointment with Agostini" ainsi qu'une variété de musique de danse sous la direction de Romanelli, Horace Lapp et autres chefs d'orchestre populaires. Les enregistrements sont envoyés chaque semaine au service d'outre-mer de la SBC pour servir aux trois périodes d'émissions récréatives canadiennes qu'assure la British Broadcasting Corporation au corps expéditionnaire canadien".

C'est bien cela, n'est-ce pas?

Ne sont pas justifiables les frais d'enregistrement de programmes québécois pour les 750,000 Canadiens français en dehors du Québec...

Sont parfaitement justifiables les frais d'enregistrement de programmes très quelconques pour les 50,000 soldats canadiens en Grande-Bretagne!

"O guerre... que de crimes on commet en ton nom!"

Car ce n'est point que nous trouvions à redire à l'initiative précitée de la Société Radio-Canada. Nous nous en réjouissons au contraire. Car nous savons qu'elle est de nature à apporter quelque réconfort à nos soldats, là-bas.

Mais nous voudrions que, tandis qu'on s'ingénie à récréer ceux qui sont partis défendre les droits de la justice et de la civilisation, on ait quelque souci de ces droits chez soi. Et qu'on ne prenne pas prétexte de la guerre pour nous refuser justice.

Le Secrétaire général de l'A.C.F.C.

—Le Patriote de l'Ouest, Prince-Albert, Sask., le 19 juin 1940.

TRIBUNE LIBRE

Point de vue différent

Le Pas, Man., le 1er juillet 1940.

Monsieur Donatien Frémont,
Rédacteur de la Liberté,
Winnipeg, Man.

Monsieur,

J'ai été désagréablement surpris en lisant votre article "Une étape douloureuse de la guerre", mercredi 26 juin.

Il me semble que vous auriez pu éviter de mentionner votre 11e paragraphe: "La France aurait pu suivre l'exemple de ses alliés la Pologne," etc., etc., ainsi que votre 12e paragraphe, pour la simple raison que, comme vous le dites dans votre 2e paragraphe "Nous sommes loin des lieux";

Il me semble que l'article de la **Free Press** "The shame of a heroic people" aurait dû suffir sans que pour cela un Français vînt la supporter. Il aurait été préférable que vous eussiez suivi la politique diplomatique du journal "Le Canada", pris dans votre propre journal. Je cite:

"3e paragraphe. Ce n'est pas le moment de revenir sur les erreurs passées qui ont rendu possible une telle disproportion entre la préparation des Alliés et celle de l'Allemagne. Ce n'est pas le temps non plus de se risquer à établir le partage des responsabilités. On n'a qu'à enregistrer le fait le plus déplorable de l'histoire contemporaine, peut-être de l'histoire entière.

"Faut-il ajouter que **l'attitude la plus condamnable serait celle qui consisterait à reprocher aux Français de n'avoir pas tenu plus longtemps contre l'envahisseur?** Ce serait la pire injustice à ajouter aux souffrances d'une France qui s'est défendue presque seule dans les conditions les plus défavorables".

Il est vrai que depuis le 1er septembre dernier la diplomatie semble faire défaut en Canada, dans presque tous les milieux et plus on monte les degrés des hautes personnalités canadiennes, plus elles semblent manquer de diplomatie.

C'est vraiment déplorable pour le pays.

J'ose espérer que ces quelques remarques ne seront pas prises en trop mauvaise part.

Acceptez, Monsieur, mes salutations distinguées,

A. de TREMAUDAN.

Un député de langue anglaise propose le français obligatoire

OTTAWA— M. T. J. O'Neill, député libéral de Kamloops, a déclaré aux Communes que l'enseignement des deux langues, le français et l'anglais, devrait être obligatoire dans toutes les écoles du Canada. Il fit allusion à son expérience comme délégué à une conférence internationale du travail à Genève, l'an dernier, alors qu'il se rendit compte que 90 pour cent des délégués, venus de toutes les parties de l'univers, parlaient deux langues, la deuxième étant, dans la grande majorité des cas, la langue française.

Arrivée des premiers jeunes Anglais au Canada

QUEBEC — Un groupe de trois cents jeunes enfants, évacués du Royaume-Uni à cause des dangers de la guerre, est arrivé au Canada. C'est le premier contingent de jeunes réfugiés que le Royaume-Uni envoie chercher refuge en Amérique. Les frais de voyage des enfants de ce premier groupe sont payés par les familles des jeunes réfugiés qui seront accueillis ici par des parents ou des amis. Les frais de voyage d'autres groupes attendus ultérieurement au Canada seront payés par le gouvernement britannique.

Une partie du groupe était sous la surveillance du major F. J. Ney, vice-président exécutif du National Council of Education. Ces enfants ont été transférés des écoles britanniques dans des écoles canadiennes affiliées.

LONDRES — L'amiral sir Barry Domvile, ancien directeur du service d'espionnage à l'Amirauté, a été arrêté avec sa femme. Il était très lié avec Hitler et le chef de la Gestapo.

Saint-Boniface

A la Cathédrale

Dimanche prochain, la chorale de la cathédrale fera sa sortie annuelle. La chorale se rendra à Sans-Souci, sur le lac Winnipeg. Le départ se fera une dizaine de minutes avant dix heures et tous les membres de la chorale ont été invités à se rendre. A cause de l'absence des chantres, il n'y aura pas de grand'messe à la cathédrale dimanche prochain.

A l'Archevêché

De passage à l'archevêché, M. le chanoine Joseph-Donat Bourgeois, du Séminaire de Nicolet, en voyage d'affaires, et son neveu M. l'abbé Laurent Gaudet, également du Séminaire de Nicolet.

Le Congrès Eucharistique régional de Beauséjour

Dimanche dernier a eu lieu le Congrès eucharistique régional à Beauséjour. Mgr Jubinville et M. l'abbé d'Eschambault y ont représenté Mgr l'archevêque. La cérémonie a donné lieu à une imposante manifestation de foi. Plusieurs milliers de personnes ont pris part à la manifestation qui affectait les paroisses de Beauséjour, Ladywood, Saint-Georges, Lac-du-Bonnet, ainsi que celles d'Elma et les missions qui en dépendent, East Selkirk et les missions qui en relèvent également. En somme, plus de vingt postes (la plupart missions) étaient représentés dans la foule de plusieurs milliers qui s'entassaient sur le terrain de Beauséjour.

Dans l'avant-midi, a eu lieu une messe en plein air chantée par M. l'abbé Zielonka, curé de Saint-Jean de Cantius, de Winnipeg. A cette messe le R. P. Jorgowski a prêché en polonais et M. l'abbé d'Eschambault en anglais. A la suite de la messe, il y a eu une suite d'heures d'adoration: la première pour les enfants, la seconde pour les Polonais, la troisième (prêchée par M. l'abbé Vinet, curé du Lac-du-Bonnet) pour les fidèles de langue anglaise et de langue française.

La procession a eu lieu vers les quatre heures. Des milliers d'hommes, femmes et enfants ont défilé à travers les rues de la petite ville de Beauséjour. Le Saint-Sacrement était porté par le R. P. Wachowich, curé de la paroisse de Saint-Esprit à Winnipeg. Une trentaine de prêtres étaient présents. On remarquait particulièrement dans la procession le groupe de Saint-Georges avec ses petits croisés et ses petits pages. Le chant de la messe avait été exécuté par les chantres de Saint-Georges. M. l'abbé Phaneuf dirigeait le choeur de chant. Ce même abbé Phaneuf avait décoré avec beaucoup de goût l'intérieur de l'église de Beauséjour pour la circonstance et avait terminé son travail pour le Congrès.

En résumé, la cérémonie de Beauséjour a été marquée par beaucoup de piété et de foi et le congrès a pleinement rempli le but pour lequel il avait été organisé: manifester extérieurement la foi et l'amour des fidèles envers la Sainte Eucharistie.

Décès d'une Soeur Oblate

Révérende Soeur Jean de l'Eucharistie, née Marie-Blanche Gauvin, de l'Ancienne Lorette, est décédée à Saint-Boniface le 4 juillet à l'âge de 23 ans. La jeune religieuse était novice et a pu faire son oblation à l'article de la mort. Le service funèbre a eu lieu à la Maison-Chapelle, ainsi que l'enterrement.—R.I.P.

Messe du 14 juillet à la chapelle du Collège

Tous les Français sont invités à assister à la messe traditionnelle du 14 juillet qui aura lieu dimanche prochain, à 10 h., dans la chapelle du Collège. Elle sera dite pour les soldats morts pendant la guerre.

A l'hôtel de ville

C'en est fait... le dernier vestige de ce qui aura été le système de transport de notre ville pendant de longues années va disparaître. La Cie Winnipeg Electric est à faire enlever sur l'avenue Provencher la voie ferrée de ses tramways qu'elle a remplacés depuis quelques mois par des autobus. Malgré tout, nos citoyens regardent avec un air de mélancolie, quelques-uns avec un air de réelle tristesse, cette disparition de ce système de beaux tramways qui a fait partie de notre vie et que l'on ne verra plus. C'est certainement un bon souvenir de la vie passée qui s'en va.

La voie ferrée et ses abords vont être remplacés, dit-on en haut lieu, par un beau boulevard; mais les fonds manquent pour avoir une bordure convenable. Sachons patienter: on a promis de faire de notre grande artère l'avenue Provencher une avenue convenable.

Mariage Bélanger-Marion

Samedi matin, en la cathédrale de Saint-Boniface, était célébré le mariage de Mlle Berthe Marion, fille de M. J.-A. Marion, et de M. Ulric Bélanger, fils de M. et Mme Adélard Bélanger. M. l'abbé Adélard Couture, cousin du marié, officiait. Mme Marie Dugal a joué la Marche nuptiale de Dubois et à l'offertoire, M. Henri Bélanger, frère du marié, a chanté "Prière d'Hyménée" de J. M. Morat.

Au retour de vacances à Clear Lake, les nouveaux époux résideront à Stony Mountain.

Décès de Mme U.-J. Rémillard

Nous apprenons avec regret la mort de Mme U.-J. Rémillard, née Honorine Gendron qui est décédée à l'âge de 72 ans. Sa famille, originaire de l'Est, vint s'établir au Manitoba alors qu'elle était toute jeune encore: c'est donc dire qu'elle fut une des premières résidentes de l'Ouest. Le 11 juin 1939 elle célébrait le cinquantième anniversaire de son mariage.

Mère de famille exemplaire, ses enfants n'ont que des louanges à lui adresser. Le souvenir de cette distinguée pionnière est ineffaçable pour tous ceux qui l'ont connue.

• • •

M. U.-J. Rémillard ainsi que ses enfants remercient sincèrement tous les parents et amis qui ont offert leur sympathie à l'occasion de ce deuil.

Décès de Mme Pierre Antaya

Mme Pierre Antaya est décédée subitement le 20 juin à 10 h. 25 du soir à l'âge de 62 ans.

Les funérailles ont été chantées à la cathédrale le 24 juin, par Mgr Jubinville, P.D., assisté des abbés L. Blais et D. Lamy.

On remarquait au sanctuaire M. l'abbé L.-A. Fortin, chapelain de l'hôpital de Saint-Boniface, le R. P. Léonard, O.C.R., supérieur de la Trappe de Saint-Norbert, M. l'abbé A. Boulet et le R. P. Chrysostome, capucin.

La dépouille mortelle était portée par MM. P. Marion, H. Painchaud, A. Toupin, M. Trudeau, G. Marcoux et U.-C. Hamilton, gendres de la défunte.

La défunte laisse dans le deuil sept filles et un fils: Révérende Soeur Antaya, des Soeurs Grises de l'hôpital de Saint-Boniface, Evelina, à Milwaukee, E.-U., Blanche (Mme G. Marcoux), Virginie (Mme U.-C. Hamilton), Buffalo N.-Y.), Laura (Mme A. Gobeil), Véronique, Jeanne et Denis.

• • •

Soeur Antaya et la famille prient d'agréer l'expression de gratitude pour la sympathie témoignée dans leur grande épreuve. Sincères remerciements pour honoraires de messes, pour les visites et assistance nombreuse aux funérailles de leur chère et bien-aimée mère.

Concours de Balle-au-mur

Le concours de balle-au-mur de la Société Saint-Jean-Baptiste qui avait été à plusieurs reprises retardé par le mauvais temps eut lieu dimanche dernier, sur le terrain du Collège de Saint-Boniface.

Favorisées par une température idéale les équipes s'en donnèrent de tout coeur. Après plusieurs parties contestées, l'équipe Art. Lambert-Lucien Painchaud sortit vainqueur en semi-finales de l'équipe B. Blais- H. Bourbonnière par le pointage 9-8, 9-1, et en finales de l'équipe G. Fontaine-J. Senez par le pointage 9-7, 6-9, 9-5.

MM. Lambert et Painchaud demeurent pour cette année en possession de la coupe offerte par la Société Saint-Jean-Baptiste.

Succès de deux jeunes Manitobaines à Montréal

L'hon. Henri Groulx, secrétaire de la province de Québec, annonce, en qualité de président du jury du concours littéraire de la Revue Moderne, les noms des lauréats ou, plutôt, des lauréates. Les membres du jury ont, à l'unanimité, adjugé ce prix, à parts égales, à Mlle Gabrielle Roy, pour sa nouvelle: **La Conversion des O'Connors** et à Mme Laurette Larocque-Auger, pour **Le Coeur de Nadine.**

Le jury se composait, en plus de l'hon. Henri Groulx, de MM. Louis Francoeur, Eustache Letellier de Saint-Just, Claude-Henri Grignon, Albert Pelletier, Roméo Boucher et Lucien Parizeau.

• • •

Charmante et agréable soirée, l'autre soir, à la Palestre nationale, où l'on présentait un récital de danse et d'acrobatie donné par les élèves de Mlle Gabrielle Cyr.

Pas un numéro ne laissait à désirer et les jeunes interprètes ont tous fait preuve de talent et d'habileté. Ils ont démontré combien efficace est l'enseignement que leur prodigue Mlle Gabrielle Cyr.

Plusieurs personnalités assistaient à ce spectacle et les éloges les plus enthousiastes ont été prodigués aux jeunes artistes et à leur professeur.

"Norwood Community Band"

Le 8 juin dernier nous avons donné un concert au parc Assiniboine pour l'Institut des Aveugles, et le 23 juin, un autre concert fut donné par la fanfare à Stoney Mountain pour le service de la décoration en mémoire des soldats morts au champ de bataille en 1914-18.

Dimanche dernier, 7 juillet, nous avons joué sur le parterre de l'hôpital de Saint-Boniface de 2 à 4 heures pour les patients, un programme de musique choisie.

Nous espérons satisfaire le public de Norwood et de Saint-Boniface. Nous invitons avec plaisir tous les citoyens à prêter mainforte à nos efforts.

Votre tout obligé,

M. M. Larusson, sec.-trés.

Retraite fermée pour jeunes filles

Retraite fermée pour jeunes filles au couvent de Saint-Charles, Man., à partir du vendredi soir 2 août, jusqu'au mardi matin 6 août.

Prédicateur, R. P. Martial Caron, S.J.

Prière de se faire inscrire au plus tôt au Secrétariat de l'A.C.J.F., coin des rues Aulneau et Masson, Saint-Boniface. Téléphone 202 485.

PETITES NOTES

Mlle Anne Théberge de Saint-Boniface qui était allée poursuivre des cours de coiffure à Paris et qui eut l'occasion de se perfectionner dans les salons de coiffure les plus modernes de Montréal est revenue lundi matin à Saint-Boniface. Elle désire faire part à sa clientèle et à toutes ses amies que ses salons seront ouverts toutes les après-midi, au numéro 212, rue Notre-Dame.

• • •

Mme François Chéramy partira cette semaine pour Vancouver et la côte Pacifique où elle restera pendant quelques semaines.

• • •

MM. Edouard Fontaine et Lucien Paquin, anciens élèves du Collège de Saint-Boniface et actuellement séminaristes au Grand Séminaire de Montréal, sont arrivés ces jours derniers à St-Boniface où ils passeront la durée des vacances.

• • •

M. et Mme Joseph Nugent annoncent les fiançailles de leur dernière fille, Phyllis-Marie, avec M. Roland Despatis de Saint-Boniface. Le mariage aura lieu dans l'église de Saint-Ignace à Winnipeg le 3 août prochain.

• • •

M. Wilfrid Langevin, délégué de la Jeunesse du Manitoba, est parti la semaine dernière pour Montréal où il assistera au congrès annuel de "La Jeunesse du Canada". Il sera de retour cette semaine.

• • •

Mlle Véronique Faille, gardemalade à l'hôpital de Saint-Boniface, est partie vendredi soir pour prendre charge d'un poste permanent qu'elle vient d'obtenir à l'hôpital Barnes, St-Louis, M. O.

• • •

M. et Mme Ulric Bélanger sont partis en voyage de noces à Clear Lake.

Fête de l'Union Nationale Métisse

71e anniversaire de la création du Manitoba

Sous les auspices de l'Union Nationale Métisse de Saint-Vital, dimanche dernier, la fête nationale était célébrée avec les sentiments profonds que porte la race métisse à la conservation et au respect de son histoire passée.

Le matin, à la chapelle de Saint-Vital, la sainte messe fut célébrée par M. l'abbé Albert Brunet, le zélé desservant de cette partie de la paroisse de Saint-Boniface. Des représentants de la Société Saint-Jean-Baptiste, de la Société Historique et de l'Union Nationale française s'étaient joints à l'exécutif de l'Union métisse.

M. l'abbé Gérard Yelle, P.S.S., du Séminaire de Montréal, donna le sermon. Prenant pour texte ces paroles de l'Ecriture: "Soyez soucieux de conserver entre vous l'unité d'esprit dans l'union de la paix", après avoir félicité l'Union Nationale Métisse Saint-Joseph du bel exemple qu'elle donnait pour la conservation de son histoire, il rappela que son enfance avait été bercée par les récits de la vie du héros national métis, Louis Riel, qui fit ses études classiques au Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal, ce dont il le remercia dans son testament. Il développa son texte que nous résumons: Conservez soigneusement l'unité d'esprit, vous êtes des précurseurs. Guides, interprètes, vos ancêtres vous ont transmis les dons précieux des premiers colons du pays. Quelles belles traditions de dévouement complet à la cause de Dieu, d'esprit familial solide, d'attachement à votre foi, à votre religion, à vos prêtres. Conservez ces belles traditions, conservez l'unité d'esprit qui vous fait les dignes fils de vos ancêtres; mais conservez cette union dans un esprit vraiment chrétien. L'union dans la paix, cette paix qui devrait être la tranquillité de l'ordre dans la famille, la paroisse, la société, l'humanité et qui est si troublée de nos jours. Plus que jamais menons une vie chrétienne, soyons chrétiens partout; mettons Dieu dans la famille d'abord, si on le désire dans la société et dans le monde. Revenons à un plus grand esprit de prières, de pénitence, de soumission et de confiance à la volonté de Dieu. Vous avez comme patron national saint Joseph, ce modèle de la vie familiale: invoquez-le, il saura vous conserver.

Après la messe, suivant la tradition, on se rendit faire une prière et déposer des fleurs aux tombes des pionniers, au cimetière de Fort Garry, à la tombe d'André Nault, où, brièvement, M. Camille Teillet rappela les grands souvenirs de cette vie. Au cimetière de la cathédrale, à la sortie de la grand'messe, un groupe nombreux se forma. A la suite de Mgr Jubinville, accompagné de distingués prêtres visiteurs du Québec, on se rendit à la tombe de Louis Riel. Après la prière, M. Samuel Nault rendit hommage aux patriotes métis de 1870 et de 1885, rappela la ferme résolution de ces hommes qui, en 1869, empêchèrent l'entrée au Nord-Ouest sans qu'il y eut au préalable une entente, et c'est à l'inspiration et au courage de ces vaillants que l'on doit l'inscription dans l'acte du Manitoba du maintien d'écoles catholiques et des droits de la langue française.

Les tombes d'Ambroise Lépine, Elzéar Goulet, de Marie-Anne Gaboury et de son époux, le fameux voyageur Jean-Baptiste Lagimodière, furent aussi visitées.

La fête champêtre eut lieu au parc Riel. Comme de coutume, elle réunit une grande assistance. Au temps des discours, M. Samuel Nault, président général, parla avec conviction de quelques-uns de nos problèmes actuels de survivance française. Il demanda aux familles de penser à donner de l'éducation aux enfants et si, elles le peuvent, de faire les sacrifices nécessaires pour l'instruction supérieure par un cours classique au Collège de Saint-Boniface. Plus que jamais, si nous désirons survivre avec avantage, nous avons besoin de compétences. Il fit aussi appel à l'amour du sol, la grande force de notre race étant à la campagne. Il toucha aussi le point de la loyauté au Canada et à l'Empire. Soyons les dignes descendants de nos pères qui, dans le passé, ont su prouver à l'évidence par des actes leur loyauté à la couronne britannique.

M. Clark, préfet de la municipalité de Saint-Vital, souhaita la plus cordiale bienvenue aux nombreux visiteurs. M. Narcisse Fournier, au nom des associations soeurs, dit tout le plaisir qu'avait chacun à ces fêtes, comme en témoigne la grande assistance. Au nom de l'Union Nationale Française, M. G. Chavanne, en quelques brèves paroles, rappela que lorsque, il y a déjà des années, les Français de France songèrent à émigrer au Canada, ils choisirent ce pays parce que tout en travaillant à leur vie matérielle en se joignant à leurs frères Canadiens français et métis français, ils les aideraient à consolider l'oeuvre d'expansion religieuse et française dans ce coin de l'Amérique du Nord. Leur sincère admiration va à cette lutte du petit et vaillant peuple métis de 1869, qui fit écrire dans l'acte du Manitoba de 1870, ratifié par le Parlement impérial, le maintien d'écoles religieuses et les droits de la langue française.

M. Z. Hamilton, secrétaire de la Société Historique de la Saskatchewan, de Régina, parla des réclamations des Métis dans l'Ouest. M. Nault y ajouta quelques éclaircissements, puis remercia tous ceux qui, de près ou de loin, avaient assuré le succès de cette fête, en particulier Son Excellence Mgr Yelle, qui avait délégué son frère à la cérémonie religieuse et Mgr Jubinville, chapelain de la Société.



Le troisième centenaire des Gagnon

En vue de préparer les grandes fêtes qui marqueront le troisième centenaire de l'arrivée au Canada des ancêtres de cette belle famille, un Comité d'organisation a été formé à Québec, et rien ne sera négligé pour donner à cette célébration tout l'éclat qui convient.

Un appel est lancé par la voie de la presse française du Canada et des Etats-Unis pour inviter tous les Gagnon qui descendent des pionniers de cette grande famille canadienne-française à assister à ces fêtes.

Les trois frères: Mathurin, Pierre et Jean, ainsi que leur cousin Robert furent les ancêtres de cette innombrable lignée de Gagnon. Les premiers s'établirent à Château-Richer et le dernier à Sainte-Famille de l'Ile d'Orléans.

C'est à monsieur Antoine Gagnon, franco-américain, de North-East, Pennsylvanie, E.-U., que revient le mérite d'avoir lancé l'idée de ces fêtes jubilaires. On conçoit avec quel enthousiasme elle est accueillie par tous les membres de cette grande famille.

Comme c'est une organisation d'envergure qui nécessitera des dépenses contingentes, le Comité d'organisation lance un appel à tous les Gagnon, Gagnon-Belzil et aux familles alliées aux Gagnon. Ceux qui désirent assister à ces fêtes du tricentenaire sont priés d'envoyer au secrétaire de l'organisation:

M. Roland Gagnon,
Case postale 433,
Québec, P.Q.

leur nom, leur adresse et la somme de $1.00. **De plus, ceux qui désirent assister au banquet ajouteront à cette souscription la somme de $2.00 chacun.** Sur réception de la souscription des cartes seront émises et envoyées.

Le programme n'est pas encore entièrement défini, mais il est entendu que ces fêtes débuteront par une grand'messe célébrée en la Basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré, puis il y aura dévoilement d'une plaque commémorative à Château-Richer, suivi d'une visite de la ville de Québec et d'une photographie du groupe, enfin un banquet clôturera ces fêtes.

Un Comité de presse a été formé qui tiendra les Gagnon du Canada et des Etats-Unis au courant de ce tricentenaire. Des programmes radiophoniques seront donnés d'ici là. A moins d'événements incontrôlables, les fêtes auront lieu vers le 14 septembre prochain.

Les chefs de groupes politiques du Manitoba à Ottawa

Le premier ministre John Bracken est parti dimanche soir pour Ottawa avec les chefs des trois groupes d'opposition de la Chambre: E. F. Willis, chef du parti conservateur; S. J. Farmer, chef des C.C.F., et S. E. Rogers, chef du Crédit Social.

La Chambre des Communes a adopté un projet de loi remettant en vigueur au Manitoba la loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers et ce dernier est actuellement devant le Sénat. Craignant que la Chambre Haute ne le repousse, comme elle l'a déjà fait précédemment, M. Bracken a demandé l'aide des chefs de groupes, afin de démontrer aux sénateurs qu'il n'y a pas de division d'opinions à ce sujet dans la province.

Mme Dollfuss au Canada

QUEBEC — Mme Engelbert Dollfuss, veuve du chancelier d'Autriche assassiné en 1934, est arrivée ici, avec ses deux enfants: Eva et Rudi. Mme Dollfuss vivait en Angleterre depuis deux ans. Elle avait auparavant habité plusieurs pays d'Europe.

La vie de nos écoles françaises

(Suite de la première page)

III—Suggestions (ou voeux)

1. Former un personnel enseignant compétent pour enseigner le français et lui donner de fortes convictions nationales, ainsi que l'esprit de sacrifice pour la cause. Il est des endroits où nos instituteurs et institutrices ne veulent pas aller, alors que des professeurs anglais et même protestants acceptent d'y enseigner.

2. Faire tous les efforts possibles pour avoir plus d'hommes qui se consacrent à l'enseignement et qui en feront une carrière. Pour cela il faut que les commissions scolaires leur accordent certaines facilités qui leur permettront de s'établir et de vivre convenablement. Il est vrai que les hommes réussissent souvent moins bien avec les plus petits que les institutrices, mais par ailleurs, ils peuvent être plus stables; s'ils fondent un foyer, ils peuvent continuer à enseigner, tandis que pour une institutrice, le mariage la met normalement hors de la carrière d'enseignement.

3. Voir à procurer à nos enfants des livres français à leur portée; si la commission scolaire ne peut les acheter avec l'argent de la commission, n'y aurait-il pas d'autres moyens de se procurer un peu d'argent dans la paroisse pour cette oeuvre? Il faut bien se persuader que c'est là une affaire de la plus haute importance au point de vue de la survivance nationale.

M. l'abbé d'Eschambault

Voici une partie du rapport de M. l'abbé d'Eschambault:

Nombre d'écoles

Au cours de l'année 1938-39, j'ai visité 94 écoles et au cours de l'année 1939-40, 93 écoles. De ces 94 écoles, il y avait 80 écoles de langue française. Les autres 14 sont des écoles fréquentées par des enfants qui ne sont pas de langue française (flamands pour la plupart comme à Swan Lake et Saint-Alphonse) ou encore des écoles où on n'enseigne aucun français, soit par raison des circonstances adverses ou parce que les enfants d'origine française ne comprennent pas le français.

Il y a dans ces 80 écoles de langue française 140 classes, soit 140 instituteurs ou institutrices de langue française. J'ai visité au cours de la première année 3,797 enfants et au cours de la seconde 3,814 de langue française. Ces enfants sont mêlés aux enfants d'autres langues dans les proportions suivantes: 1938-39, 3,797 enfants de langue française sur un total de 4,375 enfants; 1939-40, 3,814 enfants de langue française sur un total de 4,651 enfants. Ces écoles sont distribuées a travers 26 centres français.

En certains endroits il y a eu diminution de la population écolière; en d'autres endroits, augmentation avec augmentation en général. La comparaison de la population écolière est faite avec un rapport fait en 1937, soit donc trois ans.

Population écolière

La population écolière a augmenté de 245 en tout. C'est-à-dire qu'en 4 endroits elle a diminué de 67 enfants, tandis que dans les autres endroits (soit 19) elle augmentait de 312. Nous avons reconquis deux écoles dans ce district; il y a eu une école nouvelle (district scolaire nouveau) et deux couvents ont une classe de plus. En une paroisse, on a maintenant le grade XII; cela porte à 3 couvents le nombre d'institutions conduisant leurs élèves jusqu'au grade XII.

Après avoir passé en revue chaque paroisse de son district, M. l'abbé d'Eschambault continue:

Personnel enseignant

Dans mon district scolaire, j'ai la moitié du personnel enseignant qui appartient à des communautés religieuses et la moitié de laïques. Je n'ai que trois hommes qui y enseignent et 68 institutrices. De ce nombre, 6 sont de langue anglaise et enseignent dans des écoles où il y a un certain nombre d'élèves de langue française et où autrefois nous avions des institutrices de notre langue. Dix-sept des autres ne sont pas à la hauteur, soit à cause de leur manque de connaissances en français ou de leur apathie, indifférence ou opposition. Les 50 autres laïques sont à la hauteur, font leur possible et enseignent avec un dévouement admirable. Les religieuses, en général, font leur possible et enseignent avec beaucoup de dévouement. Elles ont l'avantage de la vie de communauté et il est relativement facile d'y remédier quand quelque chose ne va pas comme on voudrait.

Résumé

Des enfants visités, il y en a environ 300, de noms français, qui n'ont à peu près aucun enseignement français. Dans la plupart de ces cas — soit 225 ou 250 — la situation est à peu près désespérée. De plus, 300 enfants ne reçoivent pas l'enseignement adéquat. Ici on pourrait faire beaucoup mieux et en certains cas sauver la situation. Donc, sur 3,800 enfants de langue française, 3,300 reçoivent, dans mon district, un bon enseignement, susceptible de progrès sans doute, parfois moins bon selon les années et les institutrices et autres conditions, mais en somme satisfaisant et capable d'assurer la survie de ces groupes. Des autres 500, 250 sont probablement perdus, tandis que 250 pourraient être sauvés ou, en tout cas, leur sort pourrait être sensiblement amélioré.

En général, je crois que nous avons progressé, malgré les points que j'ai signalés. Il faut dire qu'à mesure que l'instruction avance au sein de nos écoles, à mesure que nos enfants avancent dans les grades du département, dans la même mesure les difficultés grandissent: difficultés d'adapter les deux programmes et parfois on serait tenté dans certains couvents de sacrifier le français pour pousser les élèves; difficultés du fait que les enfants apprennent l'anglais de mieux en mieux, lisant beaucoup plus. Nous n'avons pas de bibliothèques scolaires et nos enfants lisent. J'ai déjà, ici-même, demandé à plusieurs reprises la création de bibliothèques et nous n'en sommes pas plus avancés. Nous n'avons pas de livres français; nous n'avons pas de disques français dans nos écoles; nous n'avons pas les termes français équivalents pour les objets dont se servent nos élèves; en somme, trop souvent nous en sommes réduits à enseigner le français comme une autre matière de classe sans que l'enseignement puisse se donner en français, au moins dans un certain nombre de matières. Nous devons créer une atmosphère française au sein de nos écoles, si nous voulons que nos enfants grandissent avec la mentalité française propre. C'est ici une question de petits détails qui, pris séparément, n'ont pas une grande importance, mais dont l'ensemble fait que telle école, parce que dirigée par une institutrice et des commissaires, a mentalité française et catholique, fait son oeuvre, forme les enfants selon leurs traditions et les prépare à leur devoir comme Canadiens français et catholiques.

Bibliothèques scolaires

Une intéressante discussion s'engage sur la question des bibliothèques scolaires. Le R. P. Méthé, O.M.I., demande si l'on a songé à établir une liste de livres convenant pour les bibliothèques scolaires. Une liste de ce genre a été dressée par le R. P. Faure.

En général, les écoles en charge des couvents ont des bibliothèques à l'usage des élèves. La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a envoyé à l'Association un certain nombre de livres qui ont été distribués aux écoles de campagne. On constate un peu partout que les enfants lisent beaucoup, mais pas assez de français.

Depuis quelques années, les commissions scolaires n'ont plus la faculté d'attribuer des fonds à l'achat de livres français. La Rév. Soeur Luc déclare que le Département lui a refusé des livres français même pour les grades 11 et 12. Cependant M. Narcisse Fournier (La Broquerie) dit que des commandes de livres français commandés directement à Montréal par sa commission scolaire ont été payées par le gouvernement. Il s'agit dans ce cas d'une école intermédiaire.

Le R. P. Méthé demande que l'exécutif s'occupe de faire accepter le principe de livres français pour bibliothèques scolaires et que le secrétaire dresse une liste de livres adaptés aux enfants qui sera envoyée chaque année, à date opportune, aux commissions scolaires.

M. Narcisse Deslauriers suggère que l'on fasse passer gratuitement aux districts scolaires livres enfantins, revues, journaux, etc.

Divers

L'hon. Sauveur Marcoux demande si les écoles où la situation se révèle peu satisfaisante ne seraient pas surtout des écoles entre les mains d'un syndic officiel et s'il n'y aurait pas avantage à essayer de rétablir les commissions scolaires. Les deux visiteurs sont d'avis que cette circonstance ne semble pas influer. En général, ils n'ont pas de difficulté à faire accepter du syndic officiel une institutrice de leur choix, quand ils en ont une à proposer.

M. l'abbé d'Eschambault signale l'excellent travail accompli par un groupe de jeunes compatriotes ayant participé au récent congrès de la jeunesse du Manitoba. Ils ont fait adopter presque à l'unanimité une motion demandant que le français soit admis comme sujet d'option dans le programme d'études des classes inférieures.

Sur la proposition de M. Narcisse Fournier (La Broquerie), des félicitations sont adressées à M. Edmond Préfontaine, député de Carillon, pour sa courageuse attitude à l'égard du français.

Dr Beauchemin

M. le Dr Beauchemin, de Calgary, président de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta, qui devait repartir le soir même, a adressé quelques mots aux délégués à la fin de la séance.

—Notre distingué compatriote a pris un vif intérêt, dit-il, aux travaux des Franco-Manitobains et en a retiré un grand bénéfice personnel. Ces contacts entre groupes français poursuivant un but commun sont nécessaires et profitables. Le Dr Beauchemin nous exhorte à poursuivre notre travail national. Saint-Boniface étant le point central des problèmes de l'Ouest, ceux des autres provinces sont heureux de s'appuyer sur l'exemple et l'expérience de leurs frères du Manitoba pour organiser leur travail de défense et assurer leur survivance.

Rapport du Comité d'organisation

A la séance de mardi soir, M. Raymond Bernier présente le rapport du Comité d'Organisation:

L'Association d'Education existe déjà depuis 24 ans; et comme, l'année prochaine, c'est le 25e anniversaire de la fondation de l'Association, nous laisserons aux orateurs de ces fêtes la tâche de raconter les splendides réalisations de notre groupe: l'héroïsme, le patriotisme et la ténacité des artisans de notre survivance catholique et française.

Ainsi, nous ne parlerons pas, dans ce rapport, de la perception, de la vie et de la visite des cercles, des soirées mensuelles, du Sou de l'Ecolier, des réunions régionales, du concours de français: sujets discutés à chaque congrès et qui conservent toujours toute leur importance. Nous aborderons plutôt quelques points moins ordinaires et liés de près à la vie et au progrès de l'Association.

L'esprit de routine

L'ennemi le plus à craindre, ce n'est pas celui de l'extérieur: celui-là on le voit, on l'attend, on le pare; mais bien plutôt celui qui vit à l'intérieur, celui-ci de beaucoup le plus pernicieux parce qu'il est le plus difficile à discerner. L'esprit de routine est un de ces ennemis. Sans le réaliser, nos forces de résistance s'amollissent, notre souci de mieux faire s'amoindrit, notre patriotisme s'engourdit, nos rangs se divisent, et comme résultat final, l'ennemi nous domine.

En 1916, nous étions bel et bien chloroformés; et cette loi inique, malgré tous les ennuis qu'elle nous a donnés et qu'elle nous apporte encore, nous a réveillés. Fouettés par la crainte et par un sursaut de fierté, nous avons organisé magnifiquement la résistance. N'allons pas de nouveau nous endormir. La lutte est pour nous le gage d'une race forte. Qui sait lutter sait vaincre.

Comment augmenter l'efficacité de notre Association?

Malgré les résultats impressionnants, on peut bien se demander cette question: l'Association a-t-elle donné son plein rendement? A vrai dire, nous ne croyons pas qu'elle ait atteint sa pleine efficacité. Les choses humaines sont toujours perfectibles. Ceci n'est pas un reproche; au contraire, ce doit être un stimulant à mieux faire encore dans l'avenir.

Les cadres d'un rapport ne permettent pas d'entrer dans les détails. Tout de même, soulignons en passant la diminution de l'esprit français, non seulement chez les plus vieux, mais, ce qui est beaucoup plus grave, chez les plus jeunes.

Mais comment augmenter l'efficacité de notre Association? D'abord, en nous nous soumettant tous à une discipline plus forte. Par discipline, nous entendons non seulement l'obéissance effective aux mots d'ordre de l'exécutif, mais encore l'exécution de ces ordres par une action collective et non seulement par l'effort d'une personne ou de quelques personnes.

Dans l'Association, chacun doit remplir le mieux possible le rôle que l'exécutif lui assigne; sinon, c'est la désorganisation, l'effritement des efforts et des énergies. Ceci s'applique aux cercles paroissiaux, aux commissaires d'école, au personnel enseignant et même aux membres de l'exécutif. Nous avons choisi, en 1916, de travailler en association afin d'être plus forts. Vingt-quatre années d'activités ont démontré l'efficacité de cette action et le vieux dicton garde toujours sa véracité: l'union fait la force.

Ensuite, en coordonnant plus efficacement les efforts des commissaires de langue française, du personnel enseignant et des cercles paroissiaux. Certainement qu'il reste du terrain neuf dans ce domaine.

Le 25e anniversaire

L'année 1941 est l'anniversaire de la fondation de notre société nationale: l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba. Date mémorable dans les annales françaises de la province et même du Canada, et de plus, spectacle sublime que cette crâne détermination de rester catholiques et français jusqu'au bout.

Que le mot d'ordre soit donné partout à travers la province: à la famille, à l'école, au village, à la ville. Que 1941, de janvier à décembre, soit l'année de l'Association d'Education. Puisse cet effort commun et magnanime nous grandir et nous apporter la victoire finale; mais s'il faut lutter encore 25 ans, nous lutterons 25 ans; et le jour viendra où nous serons plus les humiliés de la Confédération.

Une Association plus forte

Le monde traverse actuellement une crise terrible. Que nous apportera l'avenir, à nous, minorité française? Il est difficile de le prévoir. Une chose reste probable: comme les excès de l'individualisme ont appelé les empiètements de l'Etat, à leur tour les excès de l'Etat susciteront, comme correctif, l'organisation d'associations puissantes où l'Etat et l'individu reprendront leur vrai rôle au service du bien commun.

Ceci dit, afin de mieux nous faire comprendre qu'au Manitoba, pour survivre, nous devrons mettre notre individualisme de côté, et tous nous grouper dans une association, la plus forte qu'il soit possible d'organiser.

Et nous terminons par ces paroles, plus vraies que jamais, de Son Excellence Mgr Béliveau: "La meilleure forme de patriotisme pour un Canadien français du Manitoba, c'est d'être un ardent de l'Association d'Education".

M. Alexandre Bernier félicite le rapporteur de son travail, mais s'oppose à ce que l'on dise que les Franco-Manitobains étaient "chloroformés". Ils ont soutenu de belles luttes scolaires sous Mgr Langevin.

M. Henri d'Eschambault attire l'attention sur le mouvement d'immigration étrangère qui ne manquera pas de se produire après la guerre. Les cercles locaux devraient se préparer en conséquence. Trop de terres sont déjà passées en d'autres mains dans certaines de nos paroisses.

Le français et la radio dans l'Ouest

M. l'abbé Maurice Baudoux, secrétaire général de l'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan, qui représentait au Congrès nos frères de la province voisine, a fait un exposé complet et vivant de ce qui a été fait, de ce qui se fait actuellement et de ce qui se fera pour obtenir du français à Radio-Canada. On sait qu'il dirige en ce moment, sous les auspices des trois Associations nationales de l'Ouest, une vigoureuse campagne dans ce sens.

Premières démarches

Il y a sept ans, dit l'orateur que nous travaillons pour qu'on nous rende justice sur ce point. Les premières démarches furent faites, comme il convenait, par le Manitoba, province-mère des Canadiens français de l'Ouest, et les deux autres emboîtèrent le pas. La radio était alors entre les mains d'entreprises privées et c'est l'époque où nous eûmes le plus de français. Lorsqu'elle devint institution d'Etat, l'Association du Manitoba écrivit aux associations-soeurs pour leur demander d'unir leurs efforts aux siens en vue de faire donner à notre langue sa juste part. Au bout de quelques mois, nous eûmes un certain nombre de programmes français et une certaine dose de bilinguisme.

En 1936, sous la nouvelle administration de Radio-Canada, les Associations de l'Ouest reprirent leur campagne, de concert avec les sociétés nationales de la province de Québec. Ce fut la brève et tapageuse période de la Société Radiophile Franco-Canadienne. Elle n'obtient aucun résultat.

Mémoire à Radio-Canada

En 1937, le bureau des gouverneurs et deux directeurs généraux de Radio-Canada vinrent dans l'Ouest pour étudier la question. Le président et le secrétaire général de l'A.C.F.C. présentèrent un mémoire modéré dans lequel ils demandaient une heure de français par jour. On nous accordait alors un total de 15 minutes de "programme bilingue". Les autorités de Radio-Canada complimentèrent nos compatriotes pour la rédaction de leur mémoire et promirent de remédier à la situation. Malheureusement elles ne pouvaient pas faire grand chose avant l'établissement d'un poste dans l'Ouest.

Le poste de Watrous

Lors de la fondation du poste de Watrous, l'A.C.F.C. rappela les promesses faites deux ans auparavant. M. Frigon répondit que les programmes du nouveau poste offriraient un intérêt particulier pour les Canadiens français.

Le jour de l'inauguration, il y eut une demi-heure de français sur quinze. Et depuis, il n'y a rien eu de changé à l'ancien régime: pas plus de programme bilingue qu'avant. Mais Radio-Canada répond maintenant à nos réclamations: nous n'avons pas d'argent.

En mai dernier, une nouvelle campagne est lancée dont on attend encore les résultats.

D'un relevé fait récemment, il découle que sur 16 heures 25 de radio par jour, il y a 16 heures 02 d'anglais, un quart d'heure de programme bilingue et un dixième d'heure de français.

Réseau français

Les réclamations avaient d'abord porté sur plus de français, sans autrement spécifier. En 1940, nous revendiquons le droit à un réseau français. Le Canada français n'est pas confiné seulement dans le Québec, comme on voudrait le faire admettre; il est répandu à travers tout le pays. Il a donc droit partout à 16 heures de français par jours à la radio, tout comme l'élément anglo-canadien. Il en a d'ailleurs grandement besoin. La radio est un instrument supérieur de formation ou de déformation. Du point de vue de notre survivance française, la situation actuelle créée par Radio-Canada est très défectueuse. Dans les circonstances imposées par l'état de guerre, nous ne pouvons exiger tout de suite un réseau français. Nous nous contentons de demander un minimum raisonnable de deux à trois heures par jour qui n'entraine aucun déboursé supplémentaire.

Ce que nous voulons surtout, c'est du parler. Radio-Canada donne dans l'Ouest deux heures et demie de nouvelles par jour: nous demandons un quart d'heure. Nous demandons aussi des pièces radiophoniques, des causeries littéraires, religieuses, agricoles, etc. Chaque fois que le gouvernement fédéral a une déclaration à faire, nous voulons l'entendre dans notre langue.

La part des cercles

Les Associations nationales de l'Ouest ont demandé aux journaux et aux sociétés de l'Est de soutenir leur campagne. Elles invitent aussi les cercles locaux à adresser des requêtes à Radio-Canada. Quant à la quantité de français désirée, les particuliers approchés par des enquêteurs officiels feront bien de s'en tenir à ce qui est réclamé par nos Associations.

La campagne sera menée jusqu'au bout et si nous ne désarmons pas, elle sera certainement couronnée par la victoire.

Après une brève discussion, on adopte une résolution à l'effet que les cercles paroissiaux écrivent à Radio-Canada pour appuyer les revendications des Associations nationales de l'Ouest au sujet du français.

Les finances de l'Association

Dans l'après-midi de mercredi, le Congrès s'est occupé des finances de l'Association. Le rapport financier, préparé par M. Charland Prud'homme, a été lu, en l'absence de ce dernier, par M. W. Raymond,

Monsieur le Président,

Messieurs,

Votre conseil d'administration a l'honneur de soumettre à votre approbation le bilan et le compte des profits et pertes de deux exercices financiers de douze mois chacun, le premier qui a pris fin le 31 mai 1939 et le second le 31 mai 1940.

Actif

Le compte à la Banque Canadienne Nationale figurant au bilan pour $4,324.02 en 1939 et $3,849.11 en 1940 ainsi que les parts de la Caisse Populaire de Saint-Boniface de $250 et $260 pour 1939 et 1940 comprennent nos disponibilités au 31 mai de ces deux années respectives.

Le poste "Prêts", soit $2,082.88 pour 1939 et $2,494.81 pour 1940, représente les emprunts faits par notre personnel enseignant, y compris les intérêts acquis au 31 mai 1939 et 1940 tel que mentionné dans les Cédules I des rapports du vérificateur.

Il existe aussi un autre prêt au "Comité de propagande" de l'Association; ce montant de $50.00 a été prêté à un rouage de l'Association afin de lui permettre d'organiser la bonne lecture française. Le compte "ameublement" se monte à $269.35 pour 1939 et $242.46 pour 1940; ceci représente le coût du mobilier après avoir prévu une dépréciation raisonnable.

L'ensemble de notre actif se chiffre donc à $6,976.25 en 1939 et $6,895.34 en 1940; il y a donc diminution dans notre actif.

Profits et Pertes

Les comptes des profits et pertes requièrent peu de commentaires; la classification de nos dépenses varie très peu de congrès en congrès, ainsi que les montants.

Nos revenus varient aussi très peu. La perception provinciale se maintient aux environs de $3,000. Nos intérêts sur compte de banque et parts de la Caisse Populaire de Saint-Boniface accusent une augmentation, ceci dû aux fait que la caisse a payé 4% sur ses parts.

Les revenus du Concours de français ont aussi augmenté sensiblement au cours de la dernière année fiscale.

Nos revenus se chiffrent donc à $3,562.12 pour 1939 et $3,562.97 pour 1940.

Voilà qui est du passé. Que nous réserve l'avenir?

S'il nous est permis de l'entrevoir à la lumière des événements qui se sont déroulés au cours des derniers mois, on peut sans témérité prévoir que chacun aura à contribuer davantage pour autrui. Les nombreuses souscriptions, perceptions et demandes de tous genres vont continuer à se multiplier et cela pour d'excellentes causes.

Mais il y en a une qui doit occuper une place particulière dans le coeur de tant de Canadiens français au Manitoba, c'est la cause de l'Association d'Education.

En septembre prochain, notre conseil d'administration prévoit ne pouvoir acquiescer aux demandes d'une vingtaine d'arrondissements scolaires, faute de personnel. Il nous faut coûte que coûte remplir les cadres de notre personnel enseignant. C'est pourquoi l'Association fait un appel pressant à toutes celles ou ceux qui désirent se livrer à l'enseignement. Votre Association est prête à les aider dans la mesure du possible.

Au cours des derniers vingt-cinq ans, votre Association s'est développée graduellement; de nouveaux rouages se sont ajoutés aux anciens pour répondre à des nécessités nouvelles. Sans vouloir être téméraire, il nous semble que le fonctionnement de notre organisation a atteint un certain degré de perfection. Non que je veuille dire qu'il n'y a pas à corriger ou à améliorer, mais il n'y a certainement pas à détruire ou à abandonner aucun de nos rouages.

Le secrétariat, cheville ouvrière de l'Association, doit continuer à tout prix; sa disparition voudrait dire l'écroulement de vingt-cinq ans de travail. Le Concours de français, nos visiteurs, les prêts aux normaliennes: autant de nécessités pour la cause.

Je fais appel à votre générosité. En septembre nous recommencerons notre perception. Soyons généreux comme nous l'avons toujours été dans le passé et même davantage. Que ceux qui ont toujours contribué à la cause continuent leurs générosités. Que ceux qui, par négligence ou oubli, n'ont pas fait leur part dans le passé s'enrôlent au nombre des généreux donateurs de l'Association.

Qu'il nous soit permis de revenir encore sur la question du Sou de l'Ecolier. Le but de cette institution n'est pas de permettre de boucler le budget en enlevant à la gent écolière certaines petites douceurs bien méritées. C'est une école de formation pour apprendre aux jeunes qu'il n'appartient pas seulement à un petit groupe de s'imposer des sacrifices pour la cause catholique et française, mais bien à chacun d'y faire sa part.

Vous avez entendu, il y a un instant, la lecture du rapport financier tel que préparé par notre vérificateur M. Roméo Dubreuil; nous vous engageons à approuver le bilan, le compte de profits et pertes de nos deux derniers exercices écoulés depuis le dernier congrès.

Votre conseil d'administration revient donc encore à la charge en demandant aux cercles paroissiaux de préparer la prochaine perception avec toute la diligence possible afin que l'Association ne se voie pas dans l'obligation de restreindre ses activités faute de ressources nécessaires.

Choses et autres

Après une courte discussion, le rapport financier est adopté. On passe ensuite aux affaires nouvelles pour le bien de l'Association.

M. François Mahé (Sainte-Anne) exprime le voeu que s'établisse un contact plus intime entre l'exécutif et les cercles locaux, en vue de travailler ensemble pour la culture française et catholique. Un trop grand nombre parmi les jeunes se distinguent par leur manque d'éducation et leur langage grossier, quand cela ne va pas jusqu'à l'immoralité et l'ivrognerie. Il y aurait un mouvement d'assainissement à entreprendre même dans nos centres ruraux.

M. l'abbé Garand (Saint-Joseph) dit que pour intéresser la jeunesse à l'Association dans sa paroisse, on a choisi comme délégués au Congrès deux officiers du cercle local et deux jeunes gens.

M. Narcisse Deslauriers (La Broquerie) parle des récréations dans les écoles rurales. Il voudrait que les cercles locaux aident au besoin à procurer aux enfants les jeux nécessaires. M. Deslauriers dit aussi quelques mots en faveur du Sou de l'Ecolier.

Elections scolaires

M. J.-A. Marion, président général, signale le danger des démembrements inopportuns de districts scolaires qui peuvent entrainer des écoles ruineuses pour les contribuables. Il faut savoir faire les sacrifices nécessaires et renoncer à avoir chacun une école à sa porte.

Le président souligne aussi l'importance des élections scolaires. Dans trop de commissions scolaires les Canadiens français n'ont pas la représentation à laquelle ils auraient droit parce que les contribuables de langue française ne se dérangent pas pour voter.

M. Marion rappelle enfin aux commissions scolaires l'obligation d'envoyer leurs délégués aux réunions de Saint-Boniface, lors des conventions de commissaires d'école. Nos commissaires ont besoin de se renseigner sur les questions à l'ordre du jour, afin de pouvoir faire bloc au moment du vote. C'est la raison des assemblées préliminaires qui se tiennent à Saint-Boniface.

La perception annuelle

M. l'abbé d'Eschambault soulève la question de la perception annuelle, dont le résultat est loin de suffire à tous nos besoins. L'un des meilleurs moyens de l'augmenter croit-il, serait de faire établir par le Comité des Finances un budget couvrant les opérations de l'année.

M. Narcisse Fournier, président du Cercle local de Saint-Boniface, dit que la raison principale d'une perception insuffisante est le manque d'organisation. Chaque perception devrait être l'objet d'une préparation méthodique. Si chaque famille de langue française était approchée, à travers toute la province, on n'aurait pas de peine à recueillir les $5,000 qui nous sont nécessaires chaque année.

Les salaires d'institutrices

M. Georges Chavanne (Saint-Boniface) fait remarquer que si l'on manque d'institutrices, la faute en est aux salaires trop peu élevés qui interdisent d'envisager l'enseignement comme une carrière.

M. le Président reconnait que le minimum de $500 fixé par le gouvernement est malheureusement devenu un maximum.

M. de Moissac (Fort Garry) fait observer que ce ne sont pas les municipalités, mais les commissions scolaires qui fixent les salaires des instituteurs.

M. le Président déclare que depuis 1932, le personnel enseignant religieux et laïque de Saint-Boniface a contribué à la diminution des dépenses scolaires pour le total de $61,800, en acceptant des réductions de salaires. Il se demande si ce geste a été apprécié à sa juste valeur par la population.

En réponse à une question de M. de Moissac, M. Marion admet que le Manitoba paie l'octroi législatif scolaire le moins élevé des trois provinces de l'Ouest.

Petits réfugiés

M. W. Raymond, secrétaire de la Société Saint-Adélard, seule société catholique de protection de l'enfance, fait appel aux familles capables de prendre charge d'enfants réfugiés d'Europe pour la durée de la guerre. Un premier contingent de 250 est attendu incessamment au Manitoba. Il est à craindre que l'on ne trouve pas assez de foyers catholiques pour recueillir tous les enfants de notre religion.

Les conclusions du Congrès

La séance du mercredi après-midi s'est ouverte par l'élection des membres de l'exécutif, dont le résultat n'a été connu qu'à la fin de la même séance.

Les scrutateurs choisis par les délégués étaient: MM. H. de Moissac, Marcel Montagnon, Joseph Joubert, Jean Poitras, Narcisse Fournier (La Broquerie), Siméon Marion et Théobald Joyal.

Résolutions

Pendant le dépouillement du scrutin, on passe à la discussion des résolutions. Celles-ci avaient été préalablement étudiées par un comité comprenant: Rév. Soeurs Luc d'Antioche, Allary et Marie des Séraphins; Mme Poitras, Mlle Madeleine Painchaud; R. P. de l'Etoile; abbés C. Paillé et Z. Garand; MM. Narcisse Deslauriers, H. de Moissac, Narcisse Fournier (Saint-Boniface), Joseph Laroque, Jules Demers, Alfred Genest, Joseph Joubert et Lionel Brunault.

On trouvera en première page la liste des résolutions qui ont été adoptées. Quelques autres ont été renvoyées à la convention des commissaires d'école ou à celle des instituteurs, suivant le cas.

M. le Président fait part d'un téléphone de Mgr J.-A. Bastien, P.D., curé de Saint-Eustache, s'excusant de n'avoir pu assister au Congrès et lui souhaitant tout le succès possible.

Conclusions

M. l'abbé d'Eschambault, chancelier du diocèse de Saint-Boniface, tire les conclusions du Congrès, en l'absence de Son Excellence Mgr Yelle.

Après avoir constaté avec plaisir la présence d'un grand nombre de dames et d'institutrices, religieuses et laïques, l'orateur rappelle que l'école demeure le domaine propre de notre action. Le choix des commissaires et des institutrices, la formation d'un personnel compétent et dévoué, la création d'une atmosphère française et catholique à l'école sont les devoirs qui s'imposent par-dessus tout.

La perception annuelle est un sacrifice nécessaire sans lequel on ne peut rien faire. Il faudra faire un effort spécial, cet automne, pour augmenter les revenus de l'Association.

Les congrès pédagogiques régionaux sont un rouage utile, indispensable. Il faudra en conserver la substance et les rendre de plus en plus fructueux.

Il est consolant de constater que le personnel enseignant s'intéresse de plus en plus à la survivance nationale. Néanmoins, certains dangers s'accroissent. Il ne faudrait pas s'assoupir dans un optimisme béat.

Les cercles locaux, inopérants dans beaucoup de cas, doivent à tout prix être activés. Il y a une question scolaire à étudier dans chacun de nos centres: c'est le travail du cercle. L'examen des résultats du concours de français sur une certaine période offrirait un grand intérêt et des conclusions utiles. Le cercle local devrait voir aussi à ce que tous les enfants prennent part au concours.

En terminant, M. l'abbé d'Eschambault évoque le souvenir de Mgr Langevin, dont on célèbre cette année le vingt-cinquième anniversaire.

Liste des délégués

Saint-Boniface: Mgr W. Jubinville, MM. N. Fournier, W. Raymond, Edouard Fontaine, Lucien Paquin, Jos. Senez, W. Adam, G. Neyron, Jules Demers, Alfred Monnin, J.-M. Montagnon, J.-A. Marion, Alex. Bernier, A.-J.-H. Dubuc, G. Chavanne, Henri Lacerte, J.-C. Fournier, J.-A. Cusson, Raymond Bernier, J.-B. Poitras, A.-L. Monnin, Léo Rémillard, Art. Lane, Alex. Allaire, H. d'Eschambault, Roland Couture, J.-A. Pambrun, Georges Guilbault, C. Prud'homme, S.-J. Dussault, Henri Painchaud, Mmes et Mlles G. Provost, Ernest Lévêque, Ida Kelly, Maria Cossette, Alice Raymond, Joséphine Dumouchel, Alice Lavoie, P. Desjardins, Marie Dugal, M.-J.-O. Brunet.

Sainte-Anne: R. P. de l'Etoile, MM. E. Mahé, A. Bériault, L.-A. Tougas, Flora Girard.

Winnipeg: R. P. Jubinville, O. M.I., MM. Frémont, J.-H.-N. Léveillé, V. Guilbert, J.-A. Rhéaume, L. Gareau, Hervé Sala, Oscar Bourbonnais, J.-A. Potvin, Mlles Louise Guertin, Françoise Bélair.

Elie: M. l'abbé L.-H. Hogue, Oris-J. Aquin.

Saint-Adolphe: MM. J.-B. Proteau, Amédée Lagassée.

Sant-Emile: MM. Emile Morier, Ovila Cailler.

Letellier: M. l'abbé M. Laurin, MM. X. Jubinville, Chas Empson, Mmes X. Jubinville, Alex. Ayotte, Mlle Fernande Bruyère.

Saint-Eustache: M. Victor Leclerc, Mlle Virginie Allard.

La Broquerie: M. l'abbé L. Roy, MM. N. Deslauriers, L.-J. Granger, N. Fournier, E. Gagnon, Alphée Kirouac, N. Gagnon, C. Simard, A. Fournier, J. Dandonneau, Alph. Côté, Mme Eug. Lagassé.

Lorette: MM. Sauveur Marcoux, Ildas Dugas, Léon Marcoux, M. l'abbé Elie Chamberland, Mmes Eloria Marcoux, Yolande Gendron, Alice Trudeau.

Saint-Norbert: M. l'abbé C. Paillé, MM. Alph. Champagne, H. de Moissac, J.-N. Lord.

Saint-Léon: R. P. Simon Nivon, MM. Art. Gareau, Théo. Labossière, R. P. J. Comte.

Sainte-Elisbeth: MM. Geo. Gratton, Léo Péloquin, Paul Marion.

Saint-Joseph: M. l'abbé Z. Garand, MM. J.-L. Jubinville, Ernest Parent, Arthur Parent, Napoléon Fillion.

Somerset: M. l'abbé A.-Lucien Senez.

Saint-Jean-Baptiste: M. l'abbé J. Robert, MM. Eug. Brunet, Wilfrid Dupuis, Ernest Touzin, Ernest Fillion, Siméon Marion, Eug. Brunet.

Thibaultville: M. l'abbé F. Normandin, M. J.-A. Laberge.

Haywood: M. l'abbé J.-M. Gagné, M. Lucien Bazin, Mme J. Tougas.

La Salle: M. l'abbé M. Mireault, M. Arsene Daoust.

Woodridge: M. l'abbé Marcel Dugal.

Lourdes: MM. L.-A. Fousse, J. Le Gourriérec, Jean Durand.

Saint-Laurent: R. P. J. Méthé, O.M.I., MM. A. Coutu, J. Boucher, Mmes G. Gratton, T. Boily.

Otterburne: MM. Jos. Laroche, A. Genest, Louis Robidoux, Mmes A. Genest, Adeline Proulx.

Aubigny: M. l'abbé J.-A. Beaudry, M. Hector Saint-Onge.

Saint-Pierre: M. l'abbé J.-A. Sabourin, MM. Edmond Préfontaine, J.-P. Tessier, Joseph Joubert, A. Pelletier, C. Gélinas, Mmes G. Préfontaine, L. Sicotte.

Transcona: M. l'abbé O. Bellavance, Jos. Marcotte.

Mariapolis: M. l'abbé O. Moquin, MM. Ph. Nick, Aimé Desrochers, J.-E. Allard.

Fannystelle: M. Alfred Hamel, M. l'abbé E. Lavoie.

Saint-François-Xavier: Mlle Rosanna Perras.

Saint-Lazare: M. Benoit Fouillard, Mme Eug. Fouillard.

Sainte-Agathe: M. l'abbé O. Bouvet, M. Théobald Joyal.

Ile-de-Chênes: M. Georges d'Auteuil.

Instituteurs et institutrices: MM. Pierre Chabalier, François Brunet, Mlles Gertrude Kelly, Madeleine Painchaud, Lucienne Dussault, Adrienne Marion, Gracia Fortin, Renée Deniset, Annette Lemoine, Bibiane Lemoine, Yvonne Désaulniers, Rév. Frère Beaulieu.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

Fannystelle

Fannystelle a célébré jeudi dernier son cinquantième anniversaire. Une grand'messe a été célébrée à 10 h. M. l'abbé Joseph Poitras, de Sioux Lookout, ancien curé de Fannystelle, était l'officiant, assisté de M. l'abbé L. Roy, de La Broquerie, et de M. l'abbé H. Hogue, d'Elie, comme diacre et sous-diacre. Le sermon a été prêché par le R. P. Paul Piché, professeur au Scolasticat de Lebret, qui a retracé l'histoire de la paroisse.

La chorale de Fannystelle, sous la direction du R. P. Martial Caron, S.J., a chanté une messe à voix mixtes sur un thème grégorien.

A midi, le banquet a été présidé par Mgr W.-L. Jubinvile, P.D., V.G. Des toasts ont été portés au Pape, au Roi et aux Pionniers de la paroisse.

Dans l'après-midi, il y a eu plusieurs discours en plein air, sous les auspices de la Société Historique de Saint-Boniface. M. l'abbé A. d'Eschambault présidait. M. Georges Chavanne a fait l'historique du monument de colonisation de France dans l'Ouest canadien. M. Roger Teillet a parlé de la contribution des Métis à l'édification de l'Ouest. Mme Margaret McLeod a évoqué la grande figure du premier évêque de la Rivière-Rouge, Mgr Provencher. M. Noël Bernier, auteur de "Fannystelle" a parlé de la Société Historique de Saint-Boniface.

Dans la soirée, les élèves du Collège de Saint-Boniface ont donné une séance dramatique et musicale fort intéressante sur la "Petite Histoire de Fannystelle", sous la direction du R. P. Martial Caron. Cette séance était offerte à M. Noël Bernier, l'historien de Fannystelle, qui a remercié les artistes.

Sainte-Agathe

Deux juillet 1940. Ciel clair et bleu, temps splendide. C'est le jour de l'exposition agricole des paroisses Sainte-Agathe, Saint-Adolphe, Aubigny et des districts environnants, à Sainte-Agathe.

Dès le matin, à 6 heures, ça commence à arriver. Puis vers 9 heures, c'est la foule des dames et demoiselles qui envahit la salle paroissiale.

Mmes Lemoine aidées de Mlles Bilodeau, S. Lemoine et M. Josaphat Dorge, ne savent où donner de la tête, tant les entrées sont nombreuses et diverses.

Légumes, conserves, pains, pâtisseries, gâteaux, confitures, miel, bonbons et beaucoup d'autres bonnes choses.

Et la galerie des travaux à la main, à l'aiguille, au crochet, objets d'art, couvre tout un pan de la grande salle. A l'extrémité, ce sont les travaux artistiques de nos enfants d'école et ce ne sont pas les moins intéressants.

Dans la grande cour de l'exposition, à l'orée du village, la procession se continue, et nous arrivent d'un peu partout les belles vaches "Holstein", fières avec leur robe blanche et noire, car ce sont elles qui fournissent le lait au pays; puis les indifférentes "short horn" avec leur robe grise et rouge, majestueuses, car c'est leur viande qui nourrit la terre... Puis fingant, piaffant, hennissant, la troupe envieuse des beaux chevaux de toutes les races et de toutes les couleurs. Alors que dans leurs boxes on entend les cris sonores des porcs de tout âge, mécontents qu'on les ait dérangés de leur vie tranquille du paisible enclos; et au travers de tout cela, le chant sonore des coqs annonçant qu'ils sont encore les maîtres dans leur nouveau petit domaine.

A midi, banquet chez M. Saint-Onge pour les invités et les membres de la Société d'Agriculture. M. Arthur Lemoine, avec son tact habituel et sa grande dignité, présidait. Il avait à sa droite M. le curé E.-B. Rocan et à sa gauche M. le professeur Brown.

Parmi les invités: M. le curé Forest; M. Villeneuve, qui a rendu tant de services aux siens; M. Bradshaw, juge de la race chevaline; M. Théo. Joyal; M. l'agronome Lafrance, qui fait une si belle oeuvre; M. S. Beaudoin, le secrétaire; M. L. Courcelles et beaucoup d'autres.

Dans l'après-midi, de bonne heure, ce fut la collation des diplômes et la distribution des prix. Le jeune Hilaire Gratton, avec son troupeau de vaches enregistrées "Shorthorn", se classa premier suivi de près par MM. Manson et Atkins.

Dans la classe de vaches enregistrées "Holstein", M. Breyfogle arriva bon premier, suivi de M. Isidore Lemoine.

Dans la classe des chevaux enregistrés, M. Labelle, avec un beau cheval percheron, remporta les honneurs.

Dans les classes des chevaux non enregistrés, MM. Cyrille Nolette, McDonald et Brown remportèrent plusieurs premiers prix.

Les porcs Yorkshire étaient nombreux. M. Massinon eut le premier prix, suivi de MM. Isidore Lemoine et Perreault. Dans la race de porcs pesants M. Garet remporta haut la main les premiers honneurs.

Nous ne pouvons malheureusement donner en détail tous les autres prix dans les races non enregistrées de chevaux, de la race bovine, des porcs, des volailles et des moutons. Nous nous permettons de mentionner au passage la belle génisse Jersey de la jeune Rachel Lemoine et le premier prix remporté par le jeune Dorge avec ses porcelets.

Dans le domaine des travaux d'art, de cuisine, de travaux d'école, de légumes, les prix furent nombreux et les félicitations encourageantes.

Mentionnons les travaux de Mlle Hélène Lemoine et surtout la belle couverture de laine faite à la maison. Aussi les fameux légumes de MM. Massinon et Chaussé et les tomates mûres de Mme Alberta Péloquin.

Tout le monde a remarqué également la superbe moissonneuse-batteuse de la "John Deere Co.", expliquée par son distingué agent M. Sam Guertin.

MM. les ministres Campbell et Clubb, arrivés de bonne heure l'après-midi, aimaient à répéter à tout le monde que c'était une des belles expositions régionales qu'ils avaient vue.

L'an prochain ce sera encore mieux...

Les correspondances peuvent être envoyées au tarif d'un sou

Les correspondances et articles manuscrits ou dactylographiés adressés à notre journal pour y être publiés, peuvent être mis à la poste au tarif d'affranchissement des matières de troisième classe, c'est-à-dire au tarif d'un sou par deux onces ou fraction de deux onces.

Voici l'article du Guide Postal Officiel donnant la définition du manuscrit de livre ou de journal (page 26, section 95):

"Par manuscrit de livre, on entend les feuilles écrites de tout livre destiné à la publication; et par manuscrit de journal, on entend les articles ou les correspondances écrits pour insertion dans un journal ou un périodique, et adressés au rédacteur ou à l'éditeur. Les annonces ou les avis par écrit n'y sont pas compris".

A nos abonnés

Pour faciliter la tâche de nos employés, nous serions reconnaissants à nos abonnés de joindre à toute demande de renouvellement d'abonnement ou de changement de résidence le dernier compte reçu ou leur étiquette d'adresse.

Lorette

M. le curé assistait, le mardi 2 juillet, au Conventum de sa classe de Rhétorique. Après cinquante ans de séparation, la réunion eut lieu chez le président de la classe, M. le notaire J.-H. Boisvert, à Québec. Sur une classe de 21, quinze vivent encore; treize étaient réunis le 2 juillet. Des neuf prêtres de cette classe, il n'y en a qu'un de mort; trois sont retirés du ministère; les autres, trois curés et deux religieux, sempouvor fournir encore plusieurs années de travail.

La réunion, commencée à Québec, se termina à Sainte-Anne-de-Beaupré, chez le confrère Louis Gosselin, rédemptoriste, attaché au sanctuaire de Sainte-Anne.

Puisse la bonne sainte Anne bénir ceux qui voulurent terminer à ses pieds leur fraternelle et joyeuse réunion!

Dunrea

Notre bon M. le curé nous est revenu après une absence de cinq semaines. Tous les paroissiens sont contents de le revoir sain et sauf et bien reposé.

• • •

Notre cimetière s'améliore sensiblement, chacun y met de la bonne volonté et dans peu de temps nous serons fiers du lieu où reposent nos ancêtres, ceux qui ont fondé Dunrea, qui l'ont vu grandir et prospérer.

• • •

Le bon Père Oswald, O.F.M., qui remplaçait M. le curé, est retourné à Edmonton. Sa simplicité, sa grande charité et sa bonté de coeur firent que tous le voient partir avec grands regrets.

Nous ne vous oublierons pas, Père Oswald, nous penserons à vous, nous prierons pour vous et, à l'autel, ayez donc une pensée pour nous.

• • •

M. Roland Lavoie, du Séminaire des Missions Etrangères de Pont-Viau, est retourné dans sa famille pour ses vacances.

• • •

M. Gérard Carney, dans son bel uniforme de soldat, a fait ses adieux à tous ses amis vendredi; il nous quitte pour Winnipeg, de là à Halifax et, espérons que non, pour l'Angleterre.

• • •

Mlle Simone Légaré est retournée à Saint-Boniface après un mois de vacances dans sa famille.

La Broquerie

Le 29 juin, en la fête de saint Pierre et saint Paul, notre église vit deux ordinations. Un enfant de la paroisse, M. l'abbé Joseph Jolicoeur, recevait le sacrement de l'Ordre des mains de notre Archevêque-Coadjuteur. En même temps un Clerc de Saint-Viateur, le R. P. Hector Côté, était aussi élevé à la prêtrise.

A 10 heures du matin, Mgr l'archevêque suit une procession qui entre lentement dans notre église remplie par la foule. Cette procession comprend des religieux, des prêtres séculiers et des ecclésiastiques. Les prêtres s'installent dans le choeur. Son Excellence prend place sur les degrés de l'autel. La cérémonie commence. Un jeune Frère s'avance vers l'autel; il est revêtu d'une soutane blanche. C'est le Frère Jean Tétreault. Après des prières, il reçoit la tonsure et on lui met le surplis. En suiţehnrresedicc a123 Trappiste, le Frère Frédéric, revêtu des ornements de sous-diacre, reçoit cet ordre. Le Frère Frédéric est accompagné du prieur de la Trappe, le R. P. Léonard.

C'est maintenant la cérémonie de l'ordination. Le Père Côté et M. l'abbé Jolicoeur s'avancent tous deux et, des mains de l'Ordonnant, reçoivent l'ordre de la prêtrise.

Parmi la foule nous voyons deux mères qui remercient Dieu et leur reconnaissance s'exprime par des prières du coeur et des larmes d'émotion. L'une donnait à Dieu un fils, l'autre donnait son quatrième.

Après l'évangile, S. E. Mgr Yelle prononçait un court sermon. En des paroles paternelles il fit voir aux nouveaux prêtres la grandeur de leur tâche et aux fidèles la grandeur de la vocation religieuse.

La messe continue. M. l'abbé Roy, notre curé, assiste l'abbé Jolicoeur et un Père des Clercs de Saint-Viateur assiste le Père Côté. Tous se sentent émus et il est certain que plusieurs de nos jeunes ont senti l'appel de Dieu. Il ne nous reste plus qu'à prier pour les élus.

Les membres du clergé présents étaient: Mgr Jubinville, P.D., RR. PP. Béliveau, S.J., J. Bernier, S.J., Joseph Beaupré, S.J., I. Désautels, O.M.I., Léonard, O.C.R., Lalonde, C.V., François, O.C.R., et Anselme, O.C.R., et le Frère Louis de Gonzague; MM. les abbés J.-A. Sabourin, curé de Saint-Pierre; Ad. Couture et Aimé Décosse, de Saint-Boniface; Alexandre Boulet, maître de cérémonie; Henri Bernard, de Montréal; J. Yelle, P.S.S., et Légault, de Montréal; F. Normandin, de Thibaultville; Donat McDougall, curé de Saint-Georges; Mireault, curé de La Salle; De Ruyck, vicaire de Saint-Norbert; J. Lahaie, sous-diacre, et le Frère Jean Tétreault, P.B.; les Frères Paul, Armand et Marcel Côté, frères du R. P. Côté; plusieurs autres Frères de la Maison Saint-Joseph d'Otterburne, et plusieurs Frères de la Communauté des Rédemptoristes de Ste-Anne-des-Chênes.

Nos plus grands voeux de bonheur et de succès accompagnent les nouveaux ordonnés.

Dimanche dernier, à la grand'messe, M. l'abbé Jolicoeur célébrait sa première messe. Le Père Désautels assistait comme diacre et M. l'abbé Lahaie comme sous-diacre. M. l'abbé H. Bernard assistait le nouveau prêtre. En des paroles émues M. le curé, en son nom et au nom des paroissiens, félicita le nouveau prêtre et lui fit voir la grandeur de sa vocation. Il le prépara au ministère en lui démontrant les passages durs qu'il y rencontrera, et aussi il lui fit voir les consolations que peut avoir un prêtre en travaillant au salut des âmes. Le Rév. Père Désautels donna le sermon de circonstance. Le prédicateur nous fit voir ce qu'est le prêtre; il nous dit aussi que l'ordination est le renouvellement de la dernière Cène, que la paroisse doit être fière de voir l'un des siens au service de l'Eglise.

A 7 h. 30 le soir, M. l'abbé Jolicoeur officiait à Vêpres.

• • •

A 8 h. 30 dimanche soir (30 juin) la foule se rendit à la salle paroissiale pour assister à une séance préparée par le Cercle dramatique Saint-Léon, en l'honneur de M. l'abbé Jolicoeur. Après la bienvenue du président, les acteurs ont joué la pièce "Les jeunes captifs". Tous se sont bien acquittés de leur rôle. M. Narcisse Deslauriers rendit les hommages des Canadiens du district. Puis vint la comédie: "La grammaire". M. le préfet lut une adresse au héros de la fête qui répondit par des paroles bien appréciées. M. le curé tira les conclusions de la soirée.

• • •

Lundi matin, 1er juillet, M. l'abbé Jolicoeur bénissait les mariages de son neveu Marcien Emond avec Lucienne Grégoire, fille de M. A. Grégoire, de Lorette, et de Léandre Lorrain avec Agnès Emond, fille de M. J. Emond de la paroisse.

Marcien Emond et son épouse résideront à Saint-Vital; M. et Mme Lorrain demeureront à La Broquerie.

Baptême

Jean-Bernard, fils de M. et Mme Jacques Désorcy, Parrain, Frère Jean Tétreault, P.B.; marraine, Mme Louis Tétreault, oncle et grand'mère de l'enfant.

A la fromagerie

Notre fromager, Joseph Fisette, a gagné les deux premiers prix de fromage à l'Exposition de Brandon, la semaine dernière. Nous comprenons que pour gagner ces prix il faut avoir une qualité de fromage supérieure, et pour fabriquer ce fromage il est nécessaire de connaître son métier. Donc bravo et félicitations!



A la Pharmacie Préfontaine c'est toujours les prix de Winnipeg à Saint-Boniface.

Saint-Claude

Les familles Roydor, Cretin, Polard, et toute la parenté, remercient bien sincèrement toutes les personnes, aumônier, soeurs, gardes-malades ainsi que tout le personnel de l'hôpital de la Miséricorde, puis les Dames Auxiliaires, les Vétérans de Saint-Claude et de Saint-Boniface la Branche de Notre-Dame-de-Lourdes, les membres de l'Union Nationale Française et toutes les personnes qui ont témoigné tant de sympathie à leur très cher parent, Félix Roydor, lors de sa maladie et de son décès.

A nos correspondants

Nous prions nos correspondants de bien vouloir nous faciliter la tâche en nous adressant leurs chroniques le plus tôt possible.

Nous ne pouvons garantir l'insertion dans le numéro de la semaine des correspondances qui nous arrivent après le lundi.

Qu'on veuille bien aussi ne pas attendre à la dernière minute pour nous communiquer par téléphone des nouvelles qui peuvent être transmises deux ou trois jours plus tôt.

Les communications anonymes ne sont pas acceptées. Nous avons besoin de savoir qui nous renseigne. Signez votre nom, qui restera entre nous.

Les bureaux de la "Liberté" sont à Winnipeg (619, avenue McDermot) et non pas à Saint-Boniface.

Merci!

N.-D. de Lourdes

Le comité du Front Français remercie sincèrement les commissaires et les enfants des écoles de Saint-Adélard et de Jeanne d'Arc pour le don généreux qu'ils ont bien voulu faire en remplacement d'un pique-nique. La Croix-Rouge, qui est une oeuvre internationale et va jusque dans les pays ennemis prendre soin des prisonniers, saura porter aux chers nôtres, aux petits enfants de France les bons vêtements chauds et les couvertures de laine que nous allons envoyer sous peu.

• • •

M. Albert Muller a passé dans sa famille ses 15 jours de congé.

• • •

A l'exposition de Carman, Mme Pittet a gagné un 1er prix pour une couverture de lit en velours et Mme Eug. Ragot a gagné plusieurs prix dont huit premiers, trois 2e et trois 3e dans les différentes sections d'ouvrage manuel.

A Sainte-Anne

Le Pèlerinage annuel conjoint des paroisses de la campagne aura lieu le dimanche 28 Juillet.

Toutes les paroisses sont invitées

La Salle

Avé Maria! Tels étaient les paroles d'allégresse qui vibraient de nos coeurs émus le 26 juin. C'est qu'il y avait la bénédiction d'une grotte à Notre-Dame de Lourdes, dans la cour si coquette de notre petit couvent.

Le groupe des élèves s'était rangé devant ce petit sanctuaire de la Vierge, vers 10 heures et demie, heure où M. le curé devait le bénir.

D'abord, c'est le refrain bien connu des pèlerins de Lourdes, de la France, du monde entier que nous avons chanté. Puis avant de procéder à la bénédiction de la grotte, M. le curé nous fit une instruction sur Notre-Dame de Lourdes en France. Tous, même les plus petits, écoutèrent sans bouger. Leur physionomie nous assurait que cela les intéressait, et que tous suivaient M. le curé dans la vive description qu'il fit de la célèbre basilique de Lourdes, où il a eu le privilège de s'agenouiller. Tout était si bien décrit, la grotte, la crypte, la source miraculeuse, le Gave dont nous entendions presque le doux murmure! Un d'entre nous traduisit la pensée de tous en disant: "C'est bien simple, il me semblait voir devant moi tout cela..."

Après le récit de l'apparition de la Dame à la petite Bernadette, nous fûmes charmés par la relation de quelques miracles. "Toutes sortes de maladies sont guéries à Lourdes. Les boiteux y laissent leurs béquilles, les demi-aveugles leurs lunettes, etc.. Dans la crypte on voit un nombre incalculable de ces objets laissés par les miraculés, témoignage touchant de la puissance de Marie. Un poitrinaire vint prier Marie, et s'en retourna guéri; mais paraît-il, il n'y laissa pas ses poumons..."

Avant de terminer, M. le curé nous excita à faire de ce sanctuaire un lieu de prière. "Vous viendrez souvent, chers enfants, prier devant ce sanctuaire élevé en Marie, pour que nous fléchissions la colère du bon Dieu si justement irritée par les crimes du genre humain, et comme Il aime les enfants, c'est en priant, en invoquant notre bonne Mère du ciel que nous obtiendrons la paix".

La bénédiction eut ensuite lieu. Après, M. le curé prit quelques photographies de la grotte ainsi que des enfants groupés devant elle.

Cette grotte est construite sur le modèle de la célèbre grotte de Massabielle. La statue de la Vierge est toute blanche. Son attitude a trois particularités: les yeux levés vers le ciel, les mains jointes et les pieds nus. Elle porte une ceinture blanche. Cette statue nous rappelle la pureté, la pénitence, la maternité divine et l'Immaculée Conception. Dans la cavité de la grotte, nous voyons un autel peint blanc et bleu; dessus, un joli crucifix et deux chandeliers qui sont, avec la statue, le fruit des sacrfices des petits... ils y ont vidé leur banque. Brave petits!... Devant l'autel, et peinte de la même couleur, une petite barrière faite toute exprès. A ses pieds on met de préférence une rose jaune qui rappelle la "rose d'or de Lourdes". Cette grotte est située dans un angle droit, côté sud-est dans le parterre du Couvent.

Quand on passe sur la route, les érables et surtout la haie de caraganas nous la cache, mais pour qui veut la trouver, il y a deux entrées: la principale, la barrière qui conduit au couvent, l'autre plus discrète, mais plus fréquentée. Vous entrez par la cour de l'école, vous tournez à droite, et juste dans ce petit coin sud-est, voyez-vous une petite ouverture à travers les caraganas? Pénétrez-y, faites quelques pas et vous pouvez vous agenouiller à la place de Bernadette. Bientôt, cependant, elle ne cédera pas sa place à personne. Nous prierons alors auprès d'elle. Nous irons prier et évoquer souvent cette grande Thaumaturge durant les vacances, ainsi que dans la prochaine année scolaire, — la petite ouverture faite tout exprès, on dirait, nous invitera d'ailleurs, — pour solliciter de notre céleste Mère la paix, ainsi que la guérison de nos âmes, sinon de nos corps. De plus, nous prierons pour les religieuses qui nous l'ont faite, et pour tous ceux à qui nous sommes redevables à titre d'affection et de reconnaissance.

Nous en avons l'assurance, ce petit monument érigé à Marie, nous rappellera ses bienfaits et c'est de là que monteront vers le ciel les "Ave" qui descendront sur nous en bénédiction.

Priscille CORMIER.

Il y aura à La Salle un pique-nique le 20 juillet. Tous nos amis des paroisses environnantes sont invités à nous rendre visite ce jour-là. Il y aura jeux et amusements de toutes sortes.

• • •

M. et Mme Ephrem Rochon, ainsi que leurs deux filles, Jeanne et Rita, sont revenus samedi soir de leur voyage. Ils ont visité Saskatoon, Edmonton, Jasper, Banff. En revenant, ils ont visité parents et amis à Calgary, Ponteix et Régina.

• • •

M. Camille Cormier, enrôlé dans la Royal Air Force, visite en ce moment ses parents, M. et Mme Charles Cormier.

• • •

On annonce les fiançailles de Mlle Mariana Forest, fille de M. et Mme Gabriel Forest, à La Salle depuis une trentaine d'années, avec M. Alphonse Dufault, fils de M. et Mme James Dufault, de St-Boniface. Le mariage aura lieu le 20 juillet prochain à La Salle à 9 heures du matin.

Inauguration d'un nouveau bureau du tourisme à Québec



Destiné à aider les touristes qui visitent Québec, en leur fournissant sur la province des renseignements exacts, un nouveau Bureau du tourisme vient d'être inauguré dans la ville de Québec par l'hon. Adélard Godbout, premier ministre. Ce bureau est sous la direction conjointe de l'Office Provincial de Tourisme et de la ville de Québec. Parmi ceux qui assistaient à la cérémonie d'inauguration, on remarquait, de gauche à droite: MM. J.-B. Renaud, assistant-directeur de l'Office du Tourisme; G.-E. Marquis, directeur du nouveau bureau; Maurice Hébert, publiciste du Gouvernement et directeur du service du tourisme; Arthur Poulin, conseiller municipal; le colonel J.-L. Boulanger, chef du cabinet du premier ministre; Son Honneur le maire Lucien Borne; l'hon. Adélard Godbout; l'hon. Edgar Rochette, ministre des Mines et du Travail; Auguste Pion, président du Club d'automobile de Québec; Arthur Bergeron, sous-ministre de la Voirie.

Thibaultville

L'école de Thibaultville est terminée. La semaine dernière, en moins de deux jours et demi, les paroissiens, partagés en équipe d'une douzaine et plus, ont appliqué les deux couches de peinture: toit rouge, murs crèmes, coins blancs. On sait que cette école qui a deux classes a été bâtie en coopération sans un sou de taxe pour ceux qui ont aidé, grâce à l'aide substantielle du gouvernement provincial et à la bonne volonté des paroissiens.

• • •

Thibaultville vient d'avoir son pique-nique. Une journée idéale. La fanfare La Vérendrye a fait les frais de la musique. Nous espérons revoir encore la fanfare La Vérendrye à Thibaultville. Le feu d'artifice a été un réel succès. Nous n'avons qu'un regret, c'est qu'environ 200 personnes ne purent réussir à pénétrer dans la salle qui était comble, pour assister à une représentation cinématographique, "Le dernier des Mohicans".

Le mercredi 10 juillet s'ouvriront les Quarante-Heures à Thibaultville.

Le mardi 9, les enfants de choeur et la chorale de Thibaultville ont été en pique-nique à la rivière Blanche.

• • •

Mlle Léonne Grégoire ainsi que les jeunes demoiselles et messieurs de la paroisse organisent pour dimanche prochain une soirée récréative. Bienvenue à tous.

Sandilands

Décès

Le 24 juin dernier décédait M. Achille Freynet à l'âge de 59 ans et 6 mois. Né à Alger, en Algérie, en 1880, il vint au Canada avec ses parents deux ans plus tard. Il demeura à La Broquerie jusqu'en 1920 et à Sandilands depuis.

Lui survivent son épouse, Alexina Therrien, ses filles Elodie (Mme G. Balcaen) et Irène (Mme Alex. Fabas, de Sainte-Anne), et trois fils, Aimé, Emmanuel et Edgar.

M. l'abbé M. Dugal, de Woodridge, officiait au service dans l'église paroissiale de La Broquerie. L'inhumation eut lieu dans le cimetière de la même paroisse. M. C.-N. Dupas dirigeait la chorale. Les porteurs étaient: MM. Arthur et Edouard Freynet, frères du défunt, Henri et Ernest Therrien, de Lorette, Gilles Balcaen, de Sandilands, et Alexandre Fabas, de Sainte-Anne-des-Chênes.

• • •

La famille Freynet remercie ceux qui ont sympathisé avec elle dans le deuil.

Aider l'Angleterre, c'est travailler pour la France

M. Pierre de Lanux, écrivain et conférencier français bien connu à Montréal, vient de publier à l'intention de ses amis américains une note dans laquelle il estime qu'à présent l'Angleterre est la forteresse placée aux avant-postes, chargée de défendre la liberté. Ces considérations ont été adoptées par les diverses organisations françaises du Canada. Elles intéresseront à un haut point les lecteurs canadiens. Nous en donnons ci-dessous l'essentiel:

"Beaucoup de personnes, dit M. de Lanux, qui aiment la France et qui ont songé sans cesse à aider ce pays aimé, manifestent une certaine hésitation dans l'attitude qu'ils estiment devoir adopter depuis l'armistice signé avec l'Allemagne.

"J'ai confiance qu'ils apporteront toutes leurs énergies afin de soulager la souffrance présente et qu'ils se consacreront à la seule tâche qui implique toutes les autres: la défaite de la domination nazie dans notre monde.

"Tout ami de la France qui refuse d'aider l'Angleterre prête un concours direct aux nazis et détruit les chances qui existent d'assister à la prompte et victorieuse résurrection de la France, de la Belgique, de la Hollande, de la Scandinavie, de la Pologne et de la Tchécoslovaquie.

"La défaite de l'Angleterre entrainerait la défaite de toutes les nations européennes qui demeurent libres encore, de l'Irlande à la Grèce, du Portugal à la Suède et à la Finlande, puisque les nazis pourraient se servir de leurs forces contre ces victimes qu'ils abattraient facilement.

"Il ne s'agit pas de savoir à présent si l'on aime ou désapprouve tel politicien anglais, si l'on souhaite une plus grande indépendance des Indes (elles n'en obtiendraient pas davantage sous Hitler) ou encore de critiquer le manque de préparation de l'Angleterre.

"Les hommes qui aujourd'hui luttent pour l'Angleterre, et qui ont pris place dans sa vaillante armée ne sont pas responsables d'une vision lente ou du manque d'imagination de tel ou tel chef politique. Aujourd'hui ils mènent notre combat et luttent pour nous.

"Les soldats britanniques se trouvent aujourd'hui entre nous et ce que nous avons le plus en horreur. Les peuples qui ne sont point nazis, qui aiment leur liberté et refusent d'aider la Grande-Bretagne sont comme des citoyens qui consentiraient à aider des bandits à commettre leurs crimes parce qu'ils ont une inimitié personnelle à l'égard du chef de la police.

"Cette attitude amateuriste s'est rencontrée dans le passé: on voyait des peuples jeunes et vieux qui ne sympathisaient pas avec la Société des Nations parce que l'Italie et le Japon en étaient membres. Ou encore il en était qui ne voulaient pas avoir affaire avec la France parce que les femmes n'y jouissaient pas du droit de vote. D'autres ne voulaient pas entendre parler de sécurité collective parce que la frontière tyrolienne n'était pas délimitée selon leur désir. C'est un oubli redoutable de la question essentielle.

"Ne pas vouloir aider l'Angleterre aujourd'hui, cela ne signifie pas autre chose que d'obéir à Hitler et le servir demain.

"Dès ce jour et pour tous les hommes l'Angleterre est placée aux avant-postes de la liberté".

MEXICO — De violents désordres marquent les élections à la présidence. On mentionne une cinquantaine de tués.

LE MARCHÉ

aux Abattoirs de Saint-Boniface

9 juillet

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres	
De choix	$8.50—$9.00
Bons	$7.25—$8.25
Moyens	$6.25—$7.00
Ordinaires	$5.50—$6.00
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
De choix	$8.50—$9.00
Bons	$7.25—$8.25
Moyens	$6.25—$7.00
Ordinaires	$5.00—$6.00
Génisses—	
De choix	$7.25—$7.75
Bonnes	$6.25—$7.00
Moyennes	$5.25—$6.00
Ordinaires	$4.75—$5.00
Veaux engraissés—	
De choix	$9.00—$9.50
Bons	$8.00—$8.50
Moyens	$6.50—$7.50
Vaches—	
Bonnes	$4.50—$5.00
Moyennes	$3.50—$4.25
Ordinaires	$3.00—$3.25
Taureaux—	
Bons	$4.50—$5.00
Ordinaires	$3.75—$4.25
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$5.75—$6.50
Moyens	$4.50—$5.50
Ordinaires	$4.25—$4.50
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$4.50—$5.25
Moyennes	$4.00—$4.50
Ordinaires	$3.50—$3.75
Vaches laitières	$40.00—$65.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$7.00—$7.50
Ordinaires et moyens	$4.00—$6.50
Porcs—	
Bacon de choix— Prime $1 par tête	
Bacon	$8.00
Bouchers— Escompte de $1.50 par tête	
Pesants	$7.00
Très pesants	$5.00—$6.00
Légers et maigres	$7.25—$8.00
Truies No 1	$4.25—$5.00
Truies No 2	$3.25—$3.75
Inférieurs	$3.00—$3.50
Verrats	$2.50—$2.75
Agneaux—	
Bons du printemps	$8.50—$9.00
Ordinaires	$6.00—$7.50
Moutons—	
Bons moyens	$3.00
Bons pesants	$3.50—$4.00
Ordinaires	$2.00—$2.50
PRODUITS Du Manitoba	
Beurre de Crèmerie frais no 1— F. O. B. Winnipeg	.20¼
Oeufs—	
Grade A, gros, la douz.	.17
Grade A, moyens, la douz.	.15
Grade B, la douz.	.12
Grade C, la douz.	.08
Farine	
Prix du détail pour les marques suivantes: Quaker Patent, Five Roses, Ogilvie Royal Household, Western Canada Purity, Robinhood, Maple Leaf Mills: Manitoba, Saskatchewan et Alberta.	
Sac de 98 livres	$2.75
Gruau (Prix de détail)	
Sac de 80 livres	$2.95
Alimentation (Prix du char)	
Son. La tonne	$23.00
Moulée. La tonne	$24.00

Autour de la Ferme

Le nettoyage annuel

L'importance d'un bon nettoyage annuel de la basse-cour, mérite plus d'attention que ne lui donne le commun des aviculteurs. La valeur pratique du maintien de bonnes conditions sanitaires, aussi bien dans la basse-cour commerciale que dans celle de la ferme, a été démontrée à maintes reprises. Il suffirait de simples précautions mais constantes et régulières toute l'année pour réduire la mortalité qui est souvent élevée chez les poules pondeuses, déclare M. G. C. Hodgson, de la Division de l'aviculture de la ferme expérimentale fédérale d'Ottawa.

On enlèvera d'abord toute la paille ou la litière des nids du plancher et du plafond et on la brûlera. Ensuite, on sortira tous les accessoires mobiles du poulailler pour les gratter, les récurer et les désinfecter. Ceci fait, on nettoyera à fond le plancher, les murs et le plafond, ainsi que les planches à fiente, les trémies, mangeoires, etc. On donnera une attention toute spéciale aux planchers, car c'est par les planchers malpropres que beaucoup de maladies se propagent. Une fois la litière enlevée, tout le plancher sera parfaitement nettoyé jusqu'à la surface de béton ou de bois, selon le cas, puis complètement désinfecté. Le nettoyage du poulailler proprement dit n'est pas tout; la couveuse, la poussinière et le poulailler-colonie exigent tout autant de soins si l'on veut que les poussins et les pondeuses qu'on élèvera à l'avenir soient en bonne santé.

Tout bon programme de nettoyage comporte le lavage, le grattage et l'emploi généreux de désinfectants. Lorsque cela est possible, un jet d'eau sous pression constitue un excellent moyen d'enlever la saleté, non seulement sur les murs et le plafond, mais aussi sur le plancher. L'eau en abondance, la lessive et les désinfectants de coaltar devraient jouer un grand rôle dans le nettoyage annuel. On devrait faire une vigoureuse application d'une solution à 3% de lessive (1 livre par 5 gallons d'eau) sur tous les planchers et les murs au moyen d'une brosse raide, d'un vieux balai ou d'un pulvérisateur. Les fentes et les fissures exigent un nettoyage soigneux. La santé des volailles dépend du soin que l'on met à faire pénétrer les désinfectants dans les endroits sales. Il ne faut pas oublier, lorsqu'on se sert de désinfectants, que leurs effets sont d'autant plus sûrs que leur force ou concentration est mieux proportionnée à la fin que l'on se propose et que les surfaces sur lesquelles ils sont appliqués sont débarrassées de toute poussière. Un point d'une très grande importance lors du nettoyage annuel est celui-ci: rien ne peut remplacer un bon grattage avec un couteau ou un autre instrument, et le lavage de toutes les parties du poulailler et de tous les ustensiles qui viennent en contact avec les poules au cours de l'année.

Le sol lui-même sur lequel se dressent le poulailler et ses dépendances exige des soins. Les parcours qui ont servi l'année dernière et qu'on n'utilise plus cette année doivent être labourés, hersés, nivelés, et semés en trèfle ou en luzerne. C'est là non seulement une bonne mesure sanitaire, mais encore un pâturage excellent en préparation pour la paissance future. L'alternance des parcours garde le sol meuble et propre indéfiniment.

L'enlèvement par un ratelage des bâtons, des papiers, et des déchets qui peuvent s'être accumulés transforme énormément l'aspect de la basse-cour et lui donne une allure de propreté.

Le tri des pondeuses à cette époque-ci de l'année doit aussi faire partie du programme de nettoyage annuel; c'est le moment de se débarrasser des pauvres pondeuses et des oiseaux de santé délicate. L'enlèvement des oiseaux improductifs d'un troupeau a souvent pour résultat de faire disparaître du même coup les porteurs de maladies, et c'est là le seul moyen d'améliorer la santé de tout le troupeau et de réduire d'autant plus la mortalité pour l'hiver qui vient.

On ne saurait trop insister sur l'importance du nettoyage annuel. Cette pratique essentielle dans l'aviculture bien entendue, s'est avérée d'une valeur inestimable en abaissant la mortalité chez les oiseaux, en améliorant la santé du troupeau, sa vitalité et en augmentant la ponte.

L'utilisation des produits alimentaires canadiens pour l'entretien de la santé

Le sujet de l'utilisation des produits alimentaires canadiens, et spécialement des fruits et des légumes, dans l'entretien de la santé est l'objet d'une attention toujours croissante parce qu'il présente des problèmes d'importance nationale, disait le Dr J. M. Swaine, directeur du Service scientifique du Ministère fédéral de l'Agriculture, dans une allocution qu'il a prononcée dernièrement sur l'agriculture technique en temps de guerre. Les découvertes faites en ces dernières années ont indiqué que le maintien de la santé chez les êtres humains, de même que chez les animaux domestiques, dépend, dans une certaine mesure, de la consommation de petites quantités de substances chimiques, appelées vitamines, et dont l'importance avait passé presque inaperçue jusqu'à ces derniers temps.

Les fruits et les légumes canadiens contiennent certaines de ces vitamines en quantité suffisante, à condition que les produits soient bien choisis et bien préparés pour la table. Les recherches entreprises mettent continuellement en lumière de nouveaux faits au sujet de ces substances fortifiantes, mais de nouveaux renseignements seront nécessaires pour que l'on puisse faire l'utilisation la plus complète des produits alimentaires cultivés au Canada. Ces problèmes sont actuellement à l'étude dans un certain nombre de laboratoires canadiens, et si le programme que l'on a entrepris peut être exécuté dans tous ses détails, la somme de connaissances que l'on possède sur la valeur hygiénique des fruits et des légumes sera grandement accrue avant la fin de l'année. Il ne saurait y avoir de doute que ce sujet mérite l'attention de l'agriculture technique.

Valeurs des produits laitiers

On estime que la valeur des produits laitiers canadiens en 1939 était de $217,716,029, en diminution de $8,439,267, ou de 3.7 pour cent sur 1938. La diminution a été générale dans toutes les provinces, sauf en Colombie-Britannique.

Valeur des produits de la ferme

On estime que la valeur brute des denrées produites sur les fermes canadiennes en 1939 se montait à $1,170,943,000, en progression de $108,298,000, ou de 10.2 pour cent sur 1938. Cette plus-value se décompose en une augmentation de 15.3 pour cent pour les récoltes des champs et de 24.8 pour cent pour les animaux de la ferme. Il y a aussi de petites augmentations dans la valeur des produits de la basse-cour, du lin et de la laine, mais elles sont en partie contre-balancées par des diminutions notées dans la valeur des produits laitiers, des fruits et des légumes, du tabac, des fourrures, des produits de l'érable, du miel et de la graine de trèfle et d'herbe.

Pendant l'année finissant le 30 juin 1939, il s'est produit au Canada 540,302 tonnes d'engrais chimiques et de matériaux d'engrais chimiques, contre 516,459 tonnes au cours des douze mois précédents. Ces totaux ne comprennent pas la cyanamide de calcium au sujet de laquelle les chiffres ne sont pas encore connus.

L'herbe à poux est la cause principale de la fièvre des foins

La fièvre des foins est généralement causée par l'inhalation du pollen de différentes plantes, dont les protéines provoquent des désordres dans l'organisme. Beaucoup de gens s'imaginent que la verge d'or est le grand coupable dans la propagation de cette maladie parce que ses fleurs jaunes d'or se voient en abondance à l'époque où la fièvre est le plus répandue. Cependant, le pollen de la verge d'or ne peut être porté d'une fleur à l'autre que par les insectes; les grains du pollen sont collants et produits seulement en quantité modérée. Il est presque impossible pour cette raison d'inhaler le pollen à moins que les fleurs ne touchent la figure. En contraste avec la verge d'or, il y a les herbes à poux, en nombre aussi grand et beaucoup moins voyantes. Ces herbes, qui sont pollinisées par le vent, sont la cause de la plupart des cas de fièvre des foins. La fleur quoique petite, produit des grains de pollen en abondance, et comme ces grains sont légers, ils s'éparpillent dans l'atmosphère au moindre vent.

La fièvre des foins est plus répandue à l'automne, mais elle n'est nullement limitée à cette saison. Certaines personnes peuvent en être affectées au printemps lorsque les arbres répandent le pollen à profusion. Les plus coupables parmi les arbres sont l'érable, l'orme, le peuplier, le saule, le chêne, le frêne, le bouleau et le noyer tendre. D'autres peuvent en souffrir au commencement de l'été lorsque certaines graminées fourragères, comme le mil, l'agrostide, le dactyle pelotonné, le pâturin bleu du Kentucky et le chiendent sont en fleurs. L'herbe à poux est de beaucoup la plus importante de toutes les plantes nuisibles vers la fin de l'été et en automne. En effet, on estime que 70 pour cent de tous les cas de fièvre des foins sont causés par l'herbe à poux et les espèces qui s'y rattachent D'autres mauvaises herbes qui causent la fièvre des foins à cette époque de l'année sont l'amarante, le chou gras, la lampourde, le chardonnet et le plantain lancéolé.

Une singularité de la fièvre des foins est que la tendance à la contracter est très spécifique, et ceux qui sont affectés par le pollen d'une plante sont généralement à l'abri de celui des autres plantes. Pour cette raison, il est parfois possible de se transporter en dehors de l'étendue habitée par la plante responsable et d'échapper ainsi au pollen. D'autres personnes obtiennent un soulagement au moyen d'une injection protectrice, administrée par un médecin. Il est à noter que la fièvre des foins est grandement aggravée par les courants d'air, comme ceux qui sont créés par l'éventail électrique ou l'automobile.

L'herbe à poux est une plante branchue, forte, à tiges velues, de deux à cinq pieds de hauteur. Cette plante annuelle se reproduit par voie de semis d'une année à l'autre. Le seul moyen de la combattre est donc de l'empêcher de monter à graine et de forcer la graine, qui se trouve déjà dans le sol, à germer à une époque où l'on peut détruire les plantules par des façons culturales.

Fumiers de ferme

Dans toutes les branches de l'industrie de la ferme, qu'il s'agisse de l'élevage des bestiaux, de l'industrie laitière, de la culture du grain, de la culture mixte, de la pomiculture ou du jardinage maraicher, le degré de succès que l'on obtient dépend principalement de la quantité de récolte produite. Sans doute, les conditions de la saison, comme la hauteur de pluie et la température, exercent beaucoup d'influence sur le rendement, mais les bonnes méthodes de culture et la présence de nourriture suffisante dans le sol sont essentielles pour que la production soit d'un bon rapport. On trouvera des renseignements complets sur les fumiers de ferme, leur nature, soin et application; les fumiers verts, leur valeur et leur fonction; les engrais chimiques, leur teneur en principes fertilisants et leur emploi économique, et l'emploi des amendements du sol, comme la chaux, la tourbe noire, la tourbe grise, et d'autres substances, dans l'édition revisée du bulletin du cultivateur "Fumier, engrais et amendements des sols" que l'on peut obtenir gratuitement en s'adressant au Bureau de publicité et d'extension, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

La fertilité du sol est à la base de la production avantageuse des récoltes, mais il ne suffit pas de bien cultiver le sol pour avoir de bonnes récoltes. Il faut aussi choisir de bonnes variétés et le protéger contre les insectes et les maladies.

Un moyen de nourrir les abeilles l'hiver prochain

L'un des plus grands problèmes de l'apiculteur canadien est de fournir à ses abeilles une provision suffisante de nourriture saine pour l'hiver. Dans quelques districts favorisés, beaucoup d'apiculteurs ont résolu ce problème en détruisant leurs mouches à miel en automne et en les remplaçant par des abeilles en paquets le printemps suivant, mais ce système ne vaut rien pour la plus grande partie du Canada parce que les "paquets" sont loin de produire autant de miel que les ruches hivernées.

On a toujours considéré que le sirop de sucre est une bonne nourriture pour les abeilles hivernantes et il s'en emploie de grandes quantités. En ces dernières années, cependant, le sucre a remplacé le miel de plus en plus parce que la différence de prix entre ces deux articles est très faible, dit M. C. B. Gooderham, apiculteur du Dominion. Comme les prix du miel sont en hausse actuellement il est possible que beaucoup d'apiculteurs préfèrent vendre leur miel pour revenir au nourrissement au sucre, à condition que le prix du sucre ne remonte pas autant que celui du miel.

En temps de paix l'apiculteur n'a aucune difficulté à se procurer tout le sucre qu'il lui faut, mais le sucre paraît être l'un des produits qui soient affectés par la guerre. Peu après l'ouverture des hostilités, en septembre 1939, il a été nécessaire d'imposer certaines restrictions à la vente du sucre et les apiculteurs n'ont pas pu s'en procurer suffisamment pour leurs besoins, sauf par permis spécial de l'Office des prix et du commerce en temps de guerre. Le rationnement du sucre est en vigueur au Royaume-Uni et il est logique de croire que les restrictions resteront en vigueur au Canada. Pour le moment on ne prévoit pas de manque de sucre, mais c'est là une éventualité qui peut se produire, et l'apiculteur agira sagement en mettant en réserve une hausse profonde de rayons bien remplis de sa récolte principale pour chaque ruche qu'il se propose d'hiverner. S'il arrivait plus tard que les approvisionnements de sucre soient suffisants et que la différence de prix entre le sucre et le miel soit soutenue, ce miel pourrait être extrait et vendu.

On se rend compte naturellement qu'il est dangereux de nourrir les abeilles avec du miel dans un rucher qui est atteint par la maladie, mais on peut réduire ce danger en ayant soin de mettre de côté une hausse de chaque ruche pour la redonner à la ruche qui l'a produite, ou ce qui est encore préférable, on peut ne pas sortir cette hausse de la ruche.

Il faut dans tous les cas tenir compte de la situation du marché. En l'automne de 1939 le marché d'exportation nous a été subitement fermé et les apiculteurs se demandaient avec anxiété si les marchés locaux pourraient absorber la récolte. Heureusement, les restrictions imposées à l'exportation ont été levées plus tard et le commerce du miel s'est amélioré, mais rien ne garantit que le marché d'exportation restera ouvert en tout temps. En fait, le premier ministre de la Grande-Bretagne a déclaré, il y a quelque temps, que l'achat et l'importation des marchandises dont on peut se passer pourraient être suspendus. Comme le Royaume-Uni est à peu près le seul marché d'exportation pour le miel canadien, toute restriction de ce genre aura des répercussions sérieuses sur le producteur canadien. Au commencement de la guerre le miel a été classé comme un aliment de luxe, ce qui explique les restrictions qui lui ont été imposées; il est fort possible que cette classification soit à nouveau appliquée. Ce ne sont là que des conjectures, mais si elles se produisaient et si la récolte de 1940 égalait celle de 1938, les marchés locaux seraient encombrés. Dans ces circonstances, où pourrait-on trouver un meilleur endroit pour le surplus de miel que la ruche même, où il servira à nourrir les abeilles l'hiver prochain?

Coin de la ménagère

RECETTES

Notes sur les gelées

La saison des confitures bat son plein, et l'on peut voir sur toutes les tables de cuisine des bocaux de confitures et de gelées, faits de fruits canadiens, en train de refroidir avant d'être serrés pour l'hiver.

Il arrive parfois qu'une bassinée de gelée se refuse à "prendre" ou qu'elle soit épaisse, comme de la gomme, ou encore trouble ou trop foncée.

Ce sont là des accidents que l'on peut éviter en suivant les conseils donnés par la section des consommateurs du Service des marchés au Ministère fédéral de l'Agriculture.

La première précaution est de bien choisir les fruits — un mélange de fruits pas tout à fait mûrs et très mûrs donne le meilleur goût et la meilleure consistance. Il est parfois nécessaire d'ajouter un peu d'acide. On se sert généralement pour cela du jus de citron— une cuillerée à soupe pour une cuillerée de fruits non acidés; une tasse de rhubarbe cuite avec dix tasses de fruits non acidés donnent aussi d'excellents résultats.

Lorsque les fruits ne contiennent pas assez de pectine, ajouter de la pectine commerciale en suivant fidèlement les instructions données par le fabricant.

Se garder d'ajouter un excès d'eau aux fruits qui cuisent, car la longue cuisson qui est nécessaire pour faire évaporer l'excès d'eau, détruit une partie de la pectine, assombrit la couleur et gâte le goût. La gelée est cuite à la consistance voulue lorsque deux gouttes séparées se forment sur le bord de la cuiller et forment une nappe en tombant.

La formation de cristaux de sucre provient généralement de ce que l'on a ajouté trop de sucre, ou fait cuire le sirop trop longtemps, réduisant ainsi la proportion relative de sucre et de sirop. Parfois dans la gelée de raisins cette formation de cristaux est due à l'acide tartrique des raisins. On peut l'éviter en laissant le jus coulé séjourner toute une nuit, puis en le déversant soigneusement en évitant de prendre le dépôt, avant de mesurer et d'ajouter le sucre.

La gelée trouble est de la gelée qui n'est pas bien passée. Pour faire une bonne chausse à filtrer la gelée, prendre de la flannelette ou de la flannelle épaisse ou quatre épaisseurs de coton à fromage.

Quand les bocaux ne sont pas parfaitement stérilisés, des moisissures ou des ferments peuvent faire leur apparition, même dans la gelée très sucrée. Il faut faire bouillir les bocaux pendant 20 minutes et les sortir de l'eau au moyen de pinces juste avant de les remplir.

On peut verser une mince couche de paraffine sur le gelée lorsqu'elle est encore chaude, mais comme cette paraffine se sépare des bords quand la gelée se refroidit, une deuxième couche est nécessaire pour boucher parfaitement. Un morceau de ficelle posé à travers le bocal, entre ces deux couches facilite l'enlèvement de la cire quand on veut ouvrir le bocal. Un couvert de papier pardessus tout tient la surface propre et aide à prévenir toute décomposition.

On voit parfois de la gelée qui "suinte" c'est-à-dire que du sirop suinte à travers la cire ou autour des bords. Dans un endroit trop chaud ou trop humide, cet accident peut être causé par l'humidité. Si l'on s'en aperçoit avant que la gelée ait commencé à se gâter, on pourra ajouter une nouvelle couche de cire, en ayant soin de tourner le verre légèrement pour que la cire puisse bien remonter autour de l'intérieur du bocal.

On ne devrait avoir aucune peine à obtenir de bonnes gelées en suivant ces instructions. Pour plus amples renseignements consulter le bulletin 535 ("Confitures, gelées et conserves au vinaigre") qui est distribué gratuitement à ceux qui en font la demande au Bureau de publicité et d'extension du Ministère de l'Agriculture à Ottawa.

Fourrures canadiennes

D'après un rapport préliminaire, au cours des douze mois finissant le 30 juin 1930, la valeur de la production des fourrures brutes au Canada a été de $14,206,750, en augmentation de $1,010,396, ou de 8 pour cent sur l'année précédente. La production totale comprend les pelleteries prises par les trappeurs et celles qui sont vendues par les éleveurs des animaux à fourrure; la valeur de ces dernières représente environ 40 pour cent du total. Les peaux de renards argentés viennent comme d'habitude premières dans l'ordre de la valeur, suivies par celles du vison, et les rats musqués sont troisième. Il y a également augmentation dans le nombre de peaux de castor, d'hermine, de putois, de renard blanc, de loutre, de mouffette et d'écureuil.

Ne cultivons que de la semence certifiée de pommes de terre

Le Service de certification des pommes de terre de semence a été organisé il y a vingt-cinq ans par le Ministère fédéral de l'Agriculture, à la suite d'une enquête qui avait révélé les ravages causés par les maladies à virus dans les récoltes de pommes de terre. La tâche du Service devait être d'exercer une surveillance sur la production de semence sans virus, susceptible de donner des rendements élevés et économiques, et d'aider à sa production.

Le succès de cette entreprise a été remarquable. En ces derniers douze ans, les récoltes provenant de semence certifiée, dont il se produit quelque quatre millions de boisseaux tous les ans, ont été en moyenne de 275 boisseaux à l'acre, tandis que la production moyenne de la semence ordinaire n'a été que de 140 boisseaux. Encore aujourd'hui cependant, il n'y a pas plus d'un dixième de l'étendue totale en pommes de terre au Canada qui soit plantée en pommes de terre certifiées. Il existe une vive demande pour cette semence dans les pays étrangers, et le commerce d'exportation se monte à deux millions de boisseaux, tous les ans, mais les ventes intérieures, sur les marchés locaux, ne se chiffrent en moyenne que par un quart de million de boisseaux. Les producteurs de semence certifiée de pommes de terre conservent trois-quarts de million de boisseaux pour leur propre semence; le total de pommes de terre certifiées plantées au Canada n'est donc que d'un million de boisseaux.

Si tous les producteurs de pommes de terre plantaient des pommes de terre certifiées, dit l'Office du ravitaillement en produits agricoles, dans son feuillet spécial de la série de la production en temps de guerre sur "La semence certifiée de pommes de terre", la récolte serait doublée ou l'étendue en pommes de terre pourrait être réduite de moitié. Les bénéfices que le producteur obtiendrait sont encore plus impressionnants. Si l'on compte qu'il faut 100 boisseaux pour couvrir les frais de production, le rendement sur lequel le bénéfice se base serait augmenté de 40 à 175 boisseaux. Ce feuillet, qui donne des renseignements complets sur toutes les choses essentielles à la bonne production de la semence de pommes de terre, est distribué gratuitement à tous ceux qui en font la demande au bureau de publicité et d'extension, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa

Cours de grain fourni par

James Richardson & Sons Ltd.

1019, EDIFICE GRAIN EXCHANGE, Winnipeg — TEL. 93 452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

Juillet	Lundi	Mardi 2	Mercredi 3	Jeudi 4	Vendredi 5	Samedi 6
BLE						
Nord No 1	Congé	71⅝	71⅝	71⅝	71⅝	71⅝
Nord No 2	Congé	68⅝	68⅝	68⅝	68⅝	68⅝
Nord No 3	Congé	63⅝	63⅝	63⅝	63⅝	63⅝
No 4	Congé	61⅝	61⅝	61⅝	61⅝	61⅝
No 5	Congé	57⅝	57⅝	57⅝	57⅝	57⅝
No 6	Congé	56⅝	56⅝	56⅝	56⅝	56⅝
Fourrage	Congé	52⅝	52⅝	52⅝	52⅝	52⅝
Sur voie net	Congé	70⅝	70⅝	70⅝	70⅝	70⅝
No 1 Durum	Congé	62⅞	62⅞	62⅞	62⅞	62⅞
No 2 Durum	Congé	61⅞	61⅞	61⅞	61⅞	61⅞
No 3 Durum	Congé	60⅞	60⅝	60⅝	60⅝	60⅝
Inf. Nord 1	Congé	68⅝	68⅝	68⅝	68⅝	68⅝
Inf. Nord 2	Congé	65⅝	65⅝	65⅝	65⅝	65⅝
Inf. Nord 3	Congé	59⅞	59⅞	59⅞	59⅞	59⅞
Charbonneux 1	Congé	66⅞	66⅞	66⅝	66⅝	66⅝
Charbonneux 2	Congé	63⅞	63⅞	63⅝	63⅝	63⅝
Charbonneux 3	Congé	58⅞	58⅞	58⅝	58⅝	58⅝
Rej. Nord 1	Congé	64⅝	64⅝	64⅝	64⅝	64⅝
Rej. Nord 2	Congé	61⅞	61⅞	61⅞	61⅞	61⅞
Rej. Nord 3	Congé	57⅛	57⅛	57⅛	57⅛	57⅛
Printemps 1	Congé	60⅝	60⅝	60⅝	60⅝	60⅝
Printemps 2	Congé	57⅝	57⅝	57⅝	57⅝	57⅝
Printemps 3	Congé	54⅝	54⅝	54⅝	54⅝	54⅝
AVOINE						
C.W. No 2	Congé	32	33½	33⅝	32⅝	31⅝
C.W. No 3	Congé	30¼	31⅝	31⅜	30⅞	29⅞
Fourrage No 1	Congé	30¼	31¼	31¼	29⅞	28⅞
Fourrage No 2	Congé	28¼	29⅜	29¼	27⅞	26⅞
Fourrage No 3	Congé	25⅜	27¼	26⅝	25⅞	24⅞
Sur voie net	Congé	30⅛	31⅝	31⅛	31¼	30⅝
ORGE						
C.W. 6 rangs	Congé	30⅝	31⅞	33⅝	33¼	33
Fourrage No 1	Congé	29¼	30¾	32¾	32¼	32
Fourrage No 2	Congé	28⅜	30¼	32¼	31⅜	31½
Fourrage No 3	Congé	27⅜	29¼	31¼	30⅜	30½
Sur voie net	Congé	31¼	32⅞	34½	34	33⅝
LIN						
C.W. No 1		126	127	128½	127	127
C.W. No 2		122	123	124½	123	123
C.W. No 3		114	115	116½	115	115
C.W. No 4		101	102	103½	102	102
Sur voie net		125	126	127½	126	126
SEIGLE						
C.W. No 2		41⅝	43⅜	46⅛	45½	44½
C.W. No 3		36⅝	38⅜	41⅛	40½	39½
C.W. 2 rej.		34⅛	36¼	38⅝	38	37
C.W. No 4		34⅛	36¼	38⅝	38	37
Ergot rej. X		33⅛	35¼	37⅝	37	36
Sur voie net		40⅝	42⅜	45⅛	44½	43½

OPTIONS — WINNIPEG

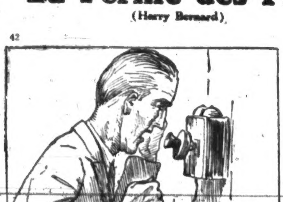
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
BLE						
Juillet		71⅝a	71⅝a	71⅝a	71⅝a	71⅝a
Octobre		73⅝a	73⅝a	73⅝a	73⅝a	73⅝a
Déc.	Congé	74⅝a	74⅝a	74⅝a	74⅝a	74⅝a
AVOINE						
Juillet	Congé	30⅜	32¼	31⅜	31⅞	31⅝
Octobre	Congé	27¼	28¼a⅜	29½	29	28½
Déc.	Congé	26⅜	27¼	28⅜	27⅜	27
ORGE						
Juillet	Congé	32¼	33⅜	35½	35	34⅜
Octobre	Congé	33⅜	34⅞	36½	36⅛	35⅜
Déc.	Congé	34½	35⅝	36⅜	35½	36
LIN						
Juillet	Congé	126	127	128½	127	127
Octobre	Congé	129½	132	130½	131⅝	130⅝
Déc.	Congé	....	....	....	....	....
SEIGLE						
Juillet	Congé	41⅝	43⅜	46⅛	45½	[illegible]
Octobre	Congé	40⅝a⅛	43¼	45	44⅛	[illegible]
Déc.	Congé	41	43⅝	45⅝	44⅝	[illegible]

La Ferme des Pins

(Harry Bernard)

Éditeur: l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce, section des Trois-Rivières — Illustrateur: Ernest Sénécal, Montréal.

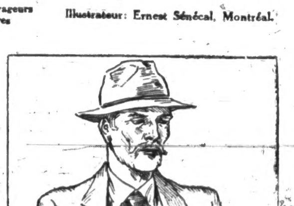
42



James Robertson, incapable de saisir la réalité, se redressa, son poing libre fermé, comme s'il allait se précipiter sur quelqu'un. Il cria à l'autre dans le téléphone: "Comme ça, vous autres, vous devez être contents... Elle était la dernière Anglaise qui restait dans votre paroisse..." Et rageur, il accrocha le récepteur.



Parti pour Sherbrooke, Robertson ne s'y était pas rendu, il avait quitté le train à Richmond. Là, il avait erré dans les rues, s'arrêtant aux devantures, dévisageant les passants. Un nouveau train entra en gare pour Montréal, il y monta en attendant d'y acheter son billet pour Kingston.



Dans cette ville, James Robertson s'était perdu comme un citadin au milieu de la forêt vierge. Il finit pas localiser une ancienne connaissance, autrefois de Granby; un nommé Wilson. Ce dernier vivait dans la banlieue.

Pour Vous, Mesdames

Directrice: Mère-Grand

La curiosité est souvent légitime chez l'enfant

Son esprit s'ouvre à tout, aussi est-il bon de diriger sainement cette tendance

Il est parfaitement naturel que l'enfant devant qui la vie va s'ouvrir soit porté à s'instruire au sujet de tout ce qu'il voit, de tout ce qu'il entend, dit Jacotte, dans "La Mode Pratique".

Son esprit qui s'éveille, s'aiguise peu à peu, devient curieux, chercheur, note, compare, déduit, emmagasinant un nombre considérable d'observations qui vont constituer son premier bagage intellectuel.

Et il faut bien constater que de nos jours les progrès de la science initient les enfants à des problèmes dont le domaine paraissait jusqu'ici réservé aux adultes.

Très tôt, les petits garçons se passionnent pour l'automobile, l'avion, interrogeant leurs parents sur le mécanisme qui les intrigue.

Les petites filles observent le fonctionnement de la machine à coudre, mûe par un moteur électrique, du fer à repasser. A la cuisine, elles méditent devant des phénomènes troublants demandant à leur maman pourquoi le beurre se liquéfie sur le feu tandis que l'oeuf se coagule.

Ce genre de curiosité est louable; il procède du désir de s'instruire, il convient donc de l'encourager et même de le provoquer.

Curiosité blâmable

Où il commence à devenir dangereux, c'est lorsqu'il s'exagère, s'étend, ou se porte avec insistance vers des objets, des choses, des faits qui ne sont plus du domaine de la documentation pure, c'est-à-dire utile et nécessaire.

Voyons par exemple cette fillette qui écoute aux portes, regarde par le trou de la serrure, épiant les gestes qu'on lui a tenu cachés, cherchant à deviner la signification des paroles dont le sens lui échappe.

Et ce garçon dont les yeux perçant se fixent sur les gravures, des titres... Il voudrait bien savoir ce que dissimulent telle légende, tel dessin. Le soir, il monte un dictionnaire dans sa chambre et se perd dans le labyrinthe des mots inconnus.

Rôle des parents

Les enfants très spontanés, très francs, recourent, en général, à leurs parents pour découvrir la solution du problème qui les préoccupe. Que de "pourquoi" anxieux, haletants, dont nous devrions saisir l'importance en faisant un retour sur le passé, en nous rappelant combien à cet âge notre cerveau causa les mêmes questions, tandis que, par lâcheté ou par paresse, nous les éludons, restant muets ou désarmés.

Combien nous devrions être persuadés de cette vérité profonde: que toute question de nos enfants réclame une réponse et que nous n'avons pas le droit de la leur refuser. Si nous gardons le silence, si nous nous débarrassons d'eux avec cette phrase, d'une mauvais humeur évidente et d'une maladresse flagrante: "Tu m'ennuies! Tu sauras cela plus tard!" prenons garde! L'éclaircissement qu'ils demandaient d'un coeur confiant et pur, et auquel nous nous dérobons, c'est vers d'autres qu'ils le chercheront: camarade plus âgé, domestique, livre. Et alors quelle initiation brutale, douloureuse, dont l'influence peut peser sur toute une vie!

Conclusion pratique

S'il appartient au père, à la mère, de donner, avec tout le tact et la délicatesse nécessaires, les explications qu'ils jugeront opportunes, c'est surtout la mère qui aura à surveiller et à corriger les excès de curiosité qui peuvent paraitre puérils, mais qui sont l'acheminement vers l'exagération de ce défaut.

A la petite fille qui s'enquiert constamment de ce qu'il y aura pour le diner, des robes qu'elle portera, des visites faites ou reçues, au garçonnet facilement indiscret, il sera relativement facile de donner très tôt une salutaire habitude de discipline, en leur apprenant à réprimer toute curiosité inutile, en leur démontrant combien il est préférable d'observer et de retenir seulement ce qui sera susceptible d'augmenter leur perfectionnemnt moral, au lieu de disperser leur effort en un vain souci d'apprendre des choses qu'ils n'ont nul besoin de connaitre.

La Mode Pratique



Costume de sport et jupes pour jeunes filles

La garde-robe de votre jeune fille doit contenir pour la durée des vacances passées à la plage des costumes et jupes pratiques; ce costume est tout désigné pour l'été puisqu'il est fait d'un tout; les plis de la robe vous donneront tout le confort désiré.

Style no 3226 pour grandeurs 6, 8, 10, 12 et 14. La grandeur 8 demande 2 verges de tissu de 35 pouces pour le costume; 1 verge ½ de tissu de 35 pouces pour la jupe.

Toute demande doit être adressée comme suit: Département de la Mode, LA LIBERTE, Winnipeg. Prière de mentionner exactement la grandeur du patron désiré et le numéro du modèle désiré. Ne pas demander des mesures autres que celles qui sont spécifiées. Inclure 20 sous par patron (en monnaie seulement). La Liberté n'est pas responsable des lettres non reçues. Un délai de huit jours est nécessaire pour la réception de ces patrons.

Ces patrons sont en anglais seulement. [...] huit jours [...] sont pas échangeables.

Une vraie femme d'intérieur doit savoir tout utiliser

Le sucre ne sert pas qu'à sucrer — Il sert aussi à adoucir certaines sauces, et à réparer quelques petites erreurs.

En salant le ragoût, le miroton, la blanquette, ou toute autre chose, vous avez eu la main un peu lourde, et déjà vous vous inquiétez de vous mettre à table en face de votre mari qui va certainement faire la grimace...

Inutile de vous désoler si longtemps; mettez tout simplement dans le plat en question un ou deux morceaux de sucre, selon le degré de salaison et l'importance du plat. Le goût excessif de sel disparaîtra comme par enchantement.

Pour que le bouillon du pot-au-feu ait vraiment un goût parfait, même système: un ou deux morceaux de sucre selon la quantité de bouillon.

Une sauce tomate vraiment exquise et bien liée exige aussi la présence d'une cuillerée à café de sucre en poudre. Celle-ci se mettra lorsque les fruits seront pressés et le jus tamisé.

Usez de même procédé pour toute sauce coulis.

L'huile rance peut malgré tout servir. — Voici deux recettes qui vous permettront d'enlever sa rancidité à l'huile qu'un goût douteux fait croire inutilisable.

Première recette: On met dans des pintes vides les deux tiers d'huile et on ajoute un quart en volume de vinaigre, de façon à laisser environ un demi-verre de vide. On bouche et on secoue fortement cinq ou six fois par jour, pendant trois jours, puis ont décante l'huile. Le vinaigre n'est plus bon qu'à nettoyer les cuivres.

Deuxième recette: La magnésie calcinée donne des résultats. On ajoute cinq parties en poids de magnésie à quatre-vingts parties d'huie. On agite cinq ou six fois par jour pendant une dizaine de minutes; au bout de six jours, on filtre.

Et le beurre également... — Si vous avez du beurre présentant le même inconvénient que l'huile et la graisse plus haut citées, lavez-le à l'eau froide, puis, ensuite, faites-le fondre. Pour cela, ajoutez, dans un chaudron en cuivre, un volume d'eau égal au poids du beurre. Mettez le récipient sur un feu modéré et faites fondre le beurre en remuant constamment pendant la fusion.

L'eau absorbera le goût de rance du beurre. Remuez jusqu'à ce qu'une écume épaisse et blanche apparaisse à la surface. Enlevez cette écume et laissez reposer. Quand le beurre a pris la consistance du miel versez-le dans un pot en grès et conservez dans une pièce froide.

Vous ne pourrez peut-être pas utiliser ce beurre sur tartines, mais vous aurez pour la cuisine une beurre excellent ayant perdu tout mauvais goût.

Tes yeux, tes jolis yeux...

Les yeux sont le miroir de l'âme, dit-on. Davantage peut-être que vous le croyez. Il n'y a pas que leur expression qui soit révélatrice. Le physiognomoniste (bigre, quel mot difficile!) s'intéresse tout autant à leur forme qu'à leur couleur.

La forme

Les grands yeux dénotent une tendance à la rêverie, à l'idéalisme et le goût de la poésie.

Les yeux petits sont, en général, ceux des actifs, des réalisateurs et des êtres entreprenants.

Les yeux arrondis, à fleur de peau, sont le signe d'un manque de caractère et d'une intelligence nébuleuse.

Les yeux arrondis, mais enfoncés, sont l'indice d'un grand aplomb et d'un tempérament conquérant.

Les yeux allongés appartiennent aux artistes et à ceux qui aiment le luxe.

La couleur

Les yeux gris dénotent de la froideur, une grande rigueur de raisonnement, et, parfois, un peu de dureté.

Les yeux bleu clair sont signe de candeur et de passivité.

Les yeux verts dénotent un esprit rêveur et aventureux.

Les yeux pers peuvent signifier une certaine dissimulation.

Les yeux marron clair indiquent un mélange de rêve, d'imagination et de concentration.

Les yeux bruns sont le signe d'un caractère expansif et passionné.

Les yeux bleu sombre ou noirs dénotent une fougue et une ardeur parfois farouches.

Les yeux très clairs sont généralement un indice de méchanceté.

Mais ces données sont bien primaires. Tant de choses interviennent dans l'étude du caractère par les traits du visage qu'il vaut mieux ne pas trop s'y fier. Considérez la chose comme un jeu et gardez-vous de la prendre à la lettre.

Le maitre. — Ce n'est pas difficile: singulier, quand il y a un; pluriel, quand il y a plusieurs: deux, trois. Avez-vous compris, élève Béchard?

Béchard. — Oui, Monsieur.

Le maitre. — Alors, qu'est-ce que le singulier?

Béchard. — Le singulier?... Euh... Oui... Euh... Eh ben, c'est pas le pluriel!

Le maitre. — Mon pauvre Béchard! Singulier: un. Quand je dis: un couteau, c'est singulier. Et le pluriel, c'est deux, trois. Par exemple: trois fourchettes, c'est le pluriel. Avez-vous compris, cette fois?

Béchard. — Ah oui! Monsieur, cette fois, j'ai compris.

Le maitre. — Très bien. Eh bien! quel est le pluriel d'un couteau?

Béchard. — Trois fourchettes...

Pour ta fête

Pour ta fête, ô la plus exquise des chéries,
J'avais bien mon bouquet comme les autres, mais
Les fleurs que nous touchons sont si vite flétries,
Et j'en voulais pour toi, ne se fanant jamais.

Je suis donc descendu, sans bruit seul, à l'aurore,
Au jardin de mon coeur, où j'ai cueilli, joyeux,
Grisé par les parfums les plus délicieux,
Les fleurs que mes baisers d'hier ont fait éclore.

J'ai choisi la tendresse, amie, et la bonté,
Qui semble encore être la meilleure des choses,
En ce qui disparait pourtant avant les roses,
La franchise en amour et la fidélité.

J'ai trouvé ce bouquet rare que je te donne;
Tu peux le prendre avec confiance et bonheur;
Tu ne le trouveras dans les mains de personne,
Il a passé pour toi, dans le coeur de mon coeur.

Maurice de FERAUDY.

LA GRAND'MERE

—Soyez très sages et ne faites pas de bruit, recommande la maman; pauvre grand'mère est malade.

Ils se regardent tous les trois, interdits.

—Malade, demande Belle, qu'est-ce que ça veut dire?

—Ne sois pas sotte, coupe Tane, les mains au fond des poches de son pantalon — il affectionne ce geste qui lui donne, croit-il, un grand air de supériorité sur les deux petits; — le mois dernier, quand tu as avalé ce verre de limonade et que Tine t'a fait boire du thé toute la matinée, tu étais malade.

—Mais non, assure Pussy, on l'avait purgée. Une purge n'est pas une maladie.

—Si, puisqu'on reste au lit.

—Ah! tu as peut-être raison, acquiesce Pussy.

—Alors, on a purgé mamé? questionne Belle.

—Sans doute.

Ils se taisent. Un silence gonflé de pensées et d'images, un silence vivant, ondule et s'anime autour d'eux; leurs gestes menus, puérils, font un bruit léger de papier de soie froissé. Tane suce une boule de guimauve qu'il vient de trouver dans un repli de sa poche. Elle a un drôle de goût. Il croit mâcher sa gomme à effacer. Pussy a attrapé une mouche, la dernière qui voletait près de la lampe; il regarde ses ailes brillantes, ses pattes repliées. Belle a délaissé sa poupée; assise sur son fauteuil d'osier, elle est contente que Tine ait oublié de fermer les volets, car deux petites étoiles piquent la nuit, tremblent, palpitent.

—Ce sont peut-être des ailes d'or, pense Belle, les ailes d'un oiseau prisonnier qui veut s'envoler... Elle a parlé tout haut. Pussy rend la liberté à sa mouche et se rapproche de sa soeur. Il espère capturer une autre proie.

—Où est l'oiseau, Belle?

—Là-haut, dit l'enfant.

Il regarde, surpris, charmé; il ne se souvient pas d'avoir jamais vu quelque chose d'aussi joli et qui lui plaise autant.

—Comment crois-tu que ça tient dans la nuit, Belle?

—Par des petites griffes peut-être, comme le bijou que maman met dans ses cheveux pour dîner en ville.

—C'est ça, approuve Pussy qui adopte volontiers les idées du voisin.

—Tu penses que demain matin nous retrouverons ces deux lumières?

—J'ai peur que non, Pus, le soleil va souffler dessus en se levant.

Pussy soupire mais espère malgré tout. Sa vie offre tant de surprises! De nouveau le silence s'épand comme l'eau d'un fleuve. Le poêle ronfle, et soudain, dans la bouilloire qui le couronne, un petit oiseau se met à chanter. Belle, distraite de ses étoiles, s'approche à pas de loup. Elle aime cette note murmurée, ce susurrement monotone; elle ne l'entend jamais le jour. Au moment des lampes seulement, dans la tiédeur de la chambre close, il naît, donne la réplique au tic tac de la vieille pendule, et rythme la fuite des heures d'ombre.

Une porte s'ouvre au loin, la porte de la chambre de grand'mère. Un bruit de voix assourdies hante le couloir. Belle reconnait celle de maman et une autre, grave, qu'elle déteste et qui appartient au Dr Lévêque. Les pas s'éloignent lentement.

—Allons voir mamé, propose la petite fille.

—Tu crois? s'effare Pussy, on va nous gronder.

—Ne faisons pas de bruit, commande Belle.

Tane crache sa guimauve dans le panier à papier; elle est décidément détestable, peut-être qu'il trouvera dans la chambre de grand'mère une de ces pastilles au chocolat givrées de sucre dont il est si friand.

Ah! le battant de la porte de mamé est entre-bâillé; un rais de lumière filtre et s'étale sur le tapis du couloir, comme la traîne d'une robe de mariée. Les trois petits marchent sur la pointe des pieds, mais le vieux parquet craque; il n'arrête pas de se plaindre:

—Chut! lui ordonne Belle, tu va réveiller grand'mère.

Et le vieux parquet se tait, soumis.

Tane est en tête. Arc-bouté au rebord de la boiserie, il essaye de passer sa figure par la fente de la porte, mais l'ouverture n'est pas assez large. Belle le repousse; que ces garçons sont maladroits! Tout doucement, sa main élargit l'espace lumineux. La traine de la robe de mariée s'enfuit dans le couloir; un grand éventail de plumes blanches se déplie sur le mur du vestibule. Les trois petites têtes, serrées les unes contre les autres, s'encadrent dans le trou agrandi, et tout aussitôt une exclamation étouffée jaillit des lèvres de Belle:

—C'est pas mamé.

—Alors, qui est-ce? chuchote Pussy.

Au fond du lit, portée, soutenue par une pile d'oreillers et de coussins, la grand-mère repose. Emergeant de ces vagues de toile, des traits livides, creusés, apparaissent. Les yeux sont clos; la bouche tordue et rentrée parait béante, et les cheveux, les jolis cheveux blancs de mamé, coiffés en mousse autour de son beau visage, pendent aujourd'hui en longues mèches tristes, vaincues. Un souffle rauque, précipité, semble déchirer la gorge. Une des vieilles mains si douces ébauche un mouvement. Les doigts se soulèvent du drap, volettent un peu, mais retombent épuisés, et le geste demeure inachevé. Une terrible présence invisible est tapie dans la pièce. Les enfants la devinent, s'effrayent et la fuient, apeurés. Ils referment sur elle la porte de leur chambre heureuse. Oui, chaque objet familier est à sa place. Les jouets trainent sur le tapis, le petit oiseau chante au fond de la bouilloire, les deux étoiles, comme des yeux lumineux, animent toujours le visage de la nuit. Tout est là, semblable à hier, à tout à l'heure, et cependant plus rien n'est pareil... une aile grise a passé; son ombre demeure; elle ternit les choses, leur enlève leur forme de rêve, elle éteint jusqu'au bonheur inconscient des enfants qui se sentent soudain oppressés.

—C'est pas mamé, répète obstinément Belle.

—Alors, qui est-ce? s'informe Pussy.

—Une autre, pas la nôtre.

Ils réfléchissent. La petite mouche réchauffée volette à travers la pièce et se cogne à la lampe. Quelque part dans la nuit, sur un arbre lointain, une chouette fait sourdre son sanglot étouffé, liquide et doux.

—Je crois que c'est mamé, conclut Tane, mais je pense qu'elle va mourir.

Le mot lourd tombe au fond de ces petites vies; il ride leur surface de cercles qui vont se perdre sur des rives noires.

—Mourir? questionne Belle ingénument.

—Te souviens-tu de Pitchine, notre loulou blanc? explique Pussy. Un jour, nous l'avons trouvé couché sur le dos dans sa corbeille; nous l'avons appelé, il n'a pas remué, il n'a jamais plus remué.

—Alors, mamé ne bougera plus?

—Non, dit Tane.

Ils demeurent interdits. Ils ne soupçonnent de la mort que son immobilité et son silence, qu'ils ne croient pas définitifs, infinis. Pour l'enfant, tout s'adapte à la mesure de l'heure qui passe sur l'aile légère du temps. Elle lui appartient; il la fixe sur la trame de son existence comme le papillon d'or dont il a immobilisé le vol au travers d'une feuille coloriée.

—Tu dis des bêtises, crie Belle.

—Non, répond Tane gravement, Pussy a raison, mais tu es trop petite pour le comprendre.

Ils s'asseyent tous les trois en rond autour du poêle. L'oiseau de la bouilloire dévide sa chanson qui ne les charme plus; derrière les vitres sombres que voile l'haleine de la nuit, les deux étoiles clignotent à tour de rôle comme le feu tournant de quelque phare lointain et merveilleux. Ils ne les regardent pas. Une angoisse les étreint, leur première angoisse. Elle ne durera pas, car les empreintes de la vie sur une âme d'enfant sont plus passagères que des pas sur le sable, mais plus tard ils se souviendront de ce soir d'hiver, ce soir crispé où rôdait une présence dont ils ne connaissaient pas plus le nom que le visage, mais qui les faisait trembler par sa seule approche.

Ces heures qui s'écoulent leur font franchir sans qu'ils s'en doutent le seuil mystérieux qui sépare le rêve, la ravissante chimère enfantine de la réalité.

Ainsi entrent tout doucement trois petits dans le royaume de la vie.

A. de MEZERAC.

Recette de beauté

Voici un sage conseil de beauté que j'expérimente depuis plusieurs années et qui permet (à 30 ans) de n'en paraître que 20.

Après s'être bien démaquillée le soir, avec une crème très grasse, neutre autant que possible, tamponner bien la peau avec un papier à démaquiller. Puis écraser dans le creux de la main un fruit ou une parcelle de fruit, n'importe lequel suivant la saison, de façon à en extraire le jus que l'on passe ensuite sur tout le visage en faisant une sorte de massage avec le bout des doigts. Laisser environ 10 minutes et lotionner avec de l'eau de rose très pure. Toutes ces opérations doivent être faites au moyen d'un papier démaquillant afin de ne pas tirailler l'épiderme. Laisser ainsi le visage nettoyé de toutes impuretés et nourri par les vitamines du fruit.

* * *

Un cataplasme pour détendre votre visage

Pour être fraiche et en beauté, appliquez sur votre figure un cataplasme que vous ferez avec une bouillie de fécule au lait assez épaisse; hachez ensuite huit à dix feuilles de laitue verte et ajoutez-les à la bouillie. Faites chauffer le tout et étalez alors cette pâte dans une étamine repliée en deux. Appliquez ce cataplasme bien chaud sur le visage et gardez-le un quart d'heure, en restant allongée. Ensuite passez une lotion tonique ou astringente.

* * *

Si vous avez des ongles cassants vous parviendrez à les guérir en les badigeonnant matin et soir avec de l'huile à cet effet. Faites un petit massage sur la lunule, et n'essuyez vos mains qu'après cinq minutes d'application.

AVEC LES BEAUX-PARENTS

Si les familles se connaissent de longue date, la jeune fille a pu conquérir l'affection de sa future belle-mère en même temps que celle de son fiancé. Il semble alors qu'il n'y ait rien à changer à une intimité déjà existante, sinon la resserrer davantage.

Et voilà l'écueil. Ce qui parait être un gage de paix à venir amènera au contraire des occasions de froissements.

On sera, beaucoup trop souvent, "les uns chez les autres. Un jour viendra peut-être — il viendra sûrement, bientôt ou plus tard—où, d'un côté tout au moins, la lassitude se fera sentir.

Après une visite qui s'est éternisée rappelant celle de la veille et faisant prévoir celle du lendemain, malgré soi on laissera échapper le: "Ouf!" sans bienveillance.

"Vraiment, on n'est plus chez soi!"

Qui le dira le premier? Evidemment, celui qui n'est que le gendre, celle qui n'est que la bru. On montrera sans le vouloir un peu moins d'élan... puis ce sera de la froideur. Question inquiète: "Pourrais-tu me dire, ma petite, pourquoi ton mari nous fait cette tête, à ton père et à moi?" Protestation, puis reproche au mari qui éclate, lance le "Zut! j'en ai assez" qui manque d'élégance, mais non d'une brève éloquence.

Ou bien c'est la jeune femme qui "en a assez" et le laisse voir, et l'époux qui s'indigne: "Il me semble que ma mère a toujours été assez gentille avec toi pour que tu te montres un peu plus aimable..."

Et la scène possible...

Tout cela peut, doit s'éviter avec, dès les débuts, un peu de sage mesure.

Résistez à l'affectueux attrait qui vous entrainerait à aller à tout bout de champ chez vos beaux-parents. Comment voulez-vous, alors qu'ils sont si heureux de vous accueillir, qu'ils ne s'imaginent pas vous rendre heureux aussi en envahissant votre demeure? Ils ne pourront comprendre la raison d'un changement dont ils chercheront vainement la cause, et qui n'en aura d'autre que cet ennui qu'en toutes choses amène l'abus.

Faut-il donc opposer aux avances amicales une désagréable raideur? Gardez-vous-en bien. Il y a là une question de doigté; tout en établissant votre foyer, sachez témoigner votre affection par des égards, des attentions délicates; il faut amener ces pauvres intrus à dire avec une indulgence attendrie: "Les enfants ne veulent pas qu'on les dérange... mais ils nous aiment bien tout de même... C'est l'important!"

Il faut, dès les premiers pas dans la vie conjugale, apprendre à goûter la douceur de la solitude à deux, et trouver suffisant, précieux, ce tête-à-tête où, si maladroitement parfois, on laisse se glisser l'ennui...

Joyeuse Fête

11 juillet
René Ruest, Saint-Pierre-Jolys.
France Vermette, Otterburne.

12 juillet
Jeanne Turcotte, Grande Clairière.
Edouard Champagne, Sainte-Anne, 13 ans.

13 juillet
Elisabeth Schabler, Sainte-Rose-du-Lac.

14 juillet
Jeannine Alarie, Saint-Adolphe.
Yvonne Perron, Saint-Adolphe.

15 juillet
Juliette Nault, Sainte-Anne, 8 ans.
Aimé Vandal, Sainte-Anne, 12 ans.

16 juillet
Lionel Fréchette, Saint-Pierre-Jolys.
Simone Breault, Saint-Norbert.
Madeleine Moreau, Saint-Norbert.
Albert Bourgeois, Saint-Malo.

De combien maigrir?...

D'une manière générale, il faut ne perdre que l'excédent de son poids. En pratique, il est admissible de demander à une cure d'amaigrissement de faire perdre d'emblée 10 pour cent de son poids.

Ah! je vous entends d'ici, je vois vos moues, j'aperçois vos haussements d'épaules. Ne vous fâchez pas.

Ce que je veux vous faire entendre, c'est qu'il ne faut pas perdre de poids trop brutalement. Il est nécessaire de procéder par paliers. Il serait dangereux de vouloir vous réduire d'un coup à votre poids normal, plus encore à celui que vous rêvez d'atteindre. De cela, vous ne me ferez pas démordre. Vous avez vous-mêmes fait mon expérience.

Toute perte de poids constitue une rupture d'équilibre. Il faut, de toute nécessité, laisser à votre organisme le temps de s'y adapter. C'est une affaire de jours et de jours. Pareil déséquilibre peut se produire du côté de la circulation et vous le sentirez sous forme d'angoisses, d'irrégularités du pouls; du côté du système nerveux aussi, et cela risque de vous rendre irritable, sujette à des caprices curieux. Qui plus est, cela vous expose à toute une série d'ennuis de digestion. Ils sont, d'ailleurs, plus gênants que graves.

Par-dessus tout, il suffit quelquefois d'une perte de poids, assez insignifiante en soi, pour faire de vous une loque. Veiller vous fatigue, dix-huit trous de golf vous mettent sur le carreau — ai-je raison? Oui, dans la majorité des cas. J'admire jusqu'à quel point votre ligne s'affine. Mais je regarde vos yeux qui se creusent et je préfère cent fois que vous n'ayez pas économisé le fard.

Pour parvenir à cette réduction de 10 pour cent de votre poids, première étape de votre amaigrissement, comptez environ deux mois. Comptez-en un ou deux autres pour vous équilibrer à ce nouvel état physique... et faire faire les mises au point nécessaires par votre couturière.

Votre régime n'aura d'autre but que de vous maintenir dans les limites actuelles: viandes froides, légumes verts, salades au citron, fruits cuits composeront votre menu quotidien.

Une fois bien adaptée à ce palier, alors pourrez-vous envisager une nouvelle étape d'amaigrissement, de 5 à 10 pour cent. Et ce sera fini.

Je ne l'aurai pas perdu davantage en vous priant de méditer sur vous-mêmes et sur vos amies, ces deux versets de l'hymne à la maigreur: Quand on maigrit lentement on ne reprend pas les livres perdues. Les femmes qui veulent maigrir trop vite ont parfois à le regretter: cela ne les embellit pas toujours.

VIDI.

—("Le Figaro").

Conseils utiles

Pour que les haricots secs soient digestibles. — Après le premier bouillon, couvrez hermétiquement la casserole et retirez-la du feu. Laissez reposer une heure sur le coin du fourneau. A ce moment, les haricots ont gonflé et ils sont au fond de la casserole. Egouttez-les. Jetez l'eau.

Faites chauffer deux pintes d'eau nouvelle. Versez cette eau sur les haricots, salez (½ once de sel), mettez oignon et persil, puis laissez cuire doucement jusqu'à ce que les légumes s'écrasent sous le doigts.

* * *

Il faut pouvoir enlever une tache de graisse sur un parquet sans nuire à son brillant, ni à sa teinte.

On conseille, pour y parvenir, de frotter la partie salie avec une feuille de buvard imbibée d'essence. Il est parfois nécessaire de renouveler plusieurs fois le buvard.

La tache grasse s'enlève également en y laissant séjourner un peu de térébenthine. La graisse apparait à la surface et s'enlève avec la lame d'un couteau. Quand il s'agit de taches très anciennes, on répète le traitement à plusieurs reprises.

Pluck et les Insectes

Editions Rodolphe VINCENT, par Odette FUMET-VINCENT



1. Pluck s'éloigne, tout en riant du combat comique auquel il vient d'assister,

2. Lorsqu'un bourdonnement furieux éclate au-dessus de lui.

3. En levant la tête, il aperçoit une guêpe, rageant, crachant, se débattant dans une toile d'araignée, où elle vient de se prendre.

Feuilleton de "La Liberté"

Le Masque de Feu

Grand Roman d'Aventures et d'Amour

par

Maurice Boué et Edouard Aujay

NUMERO 22

(Suite)

—Et le sphinx de cire?

—Manikès en avait fait fabriquer plusieurs exemplaires par un statuaire. Le visage de ces sphinx avait, du reste, été moulé sur le mien.

—Dans quel but?

—J'étais, selon Manikès, la future reine de l'Egypte. Dans chaque loge des "Compagnons du Sphinx", cette effigie trônait, comme une statue sacrée. De même que les anciens donnaient aux sphinx la face de Sésostris ou d'un autre pharaon, Manikès avait donné mon effigie au monstre symbolique.

—Et c'est vous, mon amie, qui m'avez envoyé le message m'avertissant qu'un danger me menaçait dans la "Chambre du Roi"?

—C'est moi. Tandis que Carchemish s'entretenait avec vous, je me retirai. Aoussa se trouvait dans une chambre voisine. Je lui donnai l'ordre de suivre l'acheteur qui allait partir. C'est ainsi que je connus votre adresse et que je pus vous envoyer les messages avertisseurs, messages dont vous n'avez pas tenu compte, hélas! Je n'ignorais pas, du reste, votre bravoure et je craignais votre audace. Je vous fis surveiller par l'Egyptien dont je vous ai parlé tout à l'heure: Sidi. C'est lui qui, après s'être introduit secrètement dans votre hôtel, m'apprit que l'expédition avait été décidée et que vous vous prépariez à partir. Pensez donc à ce que furent mes angoisses! Je savais que "la mort viendrait sur des ailes rapides". Dès lors, je n'eus plus qu'une pensée: vous sauver malgré vous. J'y parvins encore, grâce à l'aide de Sidi.

Ici Guy d'Estérac interrompit le récit de la jeune femme.

Il était un point qui l'avait toujours intrigué: c'était la manière mystérieuse dont Manikès frappait ses victimes, sans laisser de trace. Il avait eu une première intuition des moyens employés par le fanatique, en assistant à l'enquête de police, après la mort du colonel Flinders, en Angleterre. Pourtant, il était curieux de savoir comment ses compagnons avaient été tués dans la Pyramide de Giseh.

Isis lui expliqua:

—Manikès possédait le secret de l'électricité sans fil. Il foudroyait ses victimes, en projetant à distance la force destructrice condensée dans un appareil portatif, qui avait un peu la forme d'une boite photographique.

—Je ne m'explique pas ces complications, dit Estérac. N'eût-il pas été plus simple de tuer par le poignard ou par les armes à feu?

—Non. Manikès voulait agir sans laisser de traces ordinaires du crime. Pas de sang, pas de blessure, par l'acier ou la balle. De cette manière, il terrorisait ses victimes futures, car chacun se perdait en conjectures sur les causes des morts mystérieuses qui frappaient les profanateurs des tombes.

—Et la brûlure au visage?

—Cette brûlure n'était visible que lorsque la décharge était trop forte. Dans bien des cas, la victime était frappée au coeur ou au cerveau, sans que l'on pût déterminer la cause du décès. Apoplexie, disait-on... Rupture d'anévrisme...

—C'est donc ainsi que sont morts mes malheureux compagnons de la pyramide? Pourtant, il n'y avait personne auprès de nous.

—La force spéciale dont disposait Manikès traversait les cloisons les plus épaisses. Toutefois, dans l'intérieur des pyramides, le phénomène était un peu différent. Dans la "Chambre du Roi", le parquet était recouvert de plaques de fer. Il suffisait dès lors que, d'une chambre voisine, Manikès projetât sa lumière foudroyante sur le parquet pour que les malheureux qui s'y aventuraient fussent tués.

—C'est ce qui s'est produit, en effet, mon amie. Un éclair éblouissant illumina les murs de la chambre fatale. Mes malheureux compagnons s'affaissèrent, foudroyés. Mais un point reste encore obscur pour moi. Comment ai-je échappé au sort de mes compagnons?

La princesse répondit:

—Parce que, la veille de votre départ pour l'expédition, que je redoutais sans pouvoir parler, mon fidèle Sidi s'introduisit dans votre hôtel, grâce à la complicité d'un serviteur, et il remplaça vos chaussures par des bottes de caoutchouc. De ce fait, la décharge électrique n'eut pas d'effet sur vous.

—Et les soldats de garde que l'on trouva tués dans les souterrains?

—Manikès en a parlé. Il s'agissait là d'un phénomène d'hallucination collective. Ces soldats se sont entretués, parce qu'ils craignaient un ennemi invisible... C'est un phénomène fréquent dans les pays chauds, notamment aux Indes. Du reste, Manikès — pour frapper l'imagination—tuait de différentes façons. Dans d'autres circonstances, il hypnotisait ses ennemis, leur suggérait que leur fin était proche et c'était finalement ou le dépérissement, ou une peur obsédante qui finissait par le suicide de la victime.

Guy d'Estérac se remémora la mort tragique de lord Westbury à Londres. Le malheureux, avant de se jeter d'un troisième étage sur le trottoir, n'avait-il pas écrit ces mots, jugés énigmatiques à cette époque: "Je ne puis supporter plus longtemps cette torture..."? Peu de temps auparavant, lord Carnavon et le professeur Lafleur avaient succombé. Le colonel Herbert et l'Américaine Griely, de Chicago, s'étaient donné la mort comme lord Westbury, après avoir visité la tombe de Tout-Ank-Amon.

Et, plus près encore, Guy d'Estérac évoquait la triste silhouette de son pauvre ami Harold Barrow, qui avait succombé sur le navire qui le ramenait en France.

Il se souvenait des confidences de l'Anglais, de ses appréhensions, de sa peur de l'Inconnu.

Lui aussi avait été victime de cette force puissante, peu connue des Occidentaux, qu'est la suggestion. Littéralement, il avait été hanté, ou mieux halluciné.

Manikès, l'homme au mauvais oeil, lui avait jeté un sort, comme jadis les sorciers, comme aujourd'hui encore, en Italie, les jettatori. Nombreux sont encore, dans la Péninsule, les gens qui admettent que certains êtres ont le regard fatal et peuvent attirer sur vous des malheurs en vous regardant. Aussi beaucoup d'Italiens portent-ils, pour s'en garantir, de petites amulettes en corail représentant une main ayant un doigt enveloppé ou deux doigts, l'index et l'auriculaire, tendus pour crever le mauvais oeil.

Estérac se souvenait de la terreur de Harold Barrow lorsque celui-ci lui montrait, dans l'ombre, des yeux fantômes, des yeux visibles pour lui seul.

Il entendait encore la voix affolée du malheureux disant: "Ah! le voici le monstre aux yeux de feu!... Il est là au fond du couloir. Voyez comme ses prunelles brillent dans les ténèbres, des prunelles lumineuses, des prunelles de chat ou de tigre!..."

Le malheureux avait été victime de cette suggestion hypnotique, comme tant d'autres qui étaient morts après un voyage en Egypte.

—Pourquoi, demanda Estérac, Manikès et ses séides s'acharnèrent-ils sur ce malheureux Barrow?

—Parce qu'ils voulaient que toux ceux qui avaient violé les tombes de leur pays périssent. C'était pour eux un point d'honneur. Et, faut-il le dire? par une sorte de machiavélisme vraiment diabolique, Manikès suscitait ces violations, afin d'exciter la colère des fanatiques enrôlés sous son drapeau.

—Il est un fait resté inexplicable. Lorsque nous nous trouvions à bord, Barrow tira deux coups de revolver dans la direction de son tortionnaire. On ne retrouva dans le couloir qu'une balle.

—L'autre avait atteint le Wafdiste qui voulait le frapper. Manikès parvint à extraire le projectile et pansa la plaie de son partisan.

—Je ne m'explique pas davantage comment Manikès parvenait à s'esquiver sans laisser de trace et avec une rapidité déconcertante.

—C'est bien simple pourtant. A bord se trouvaient cinq de ses partisans munis de faux passeports. La cabine de l'un de ceux-ci se trouvait en face de celle de votre ami. Et un peu plus loin que vous, logeait un autre Wafdiste.

—C'est ce dernier, sans doute, qui, ayant remarqué l'intérêt que je portais à mon malheureux ami, lança un poignard dans ma direction?

—Je le présume, mon ami. Par Sidi, je savais que vous étiez menacé.

Ainsi donc, seul Guy d'Estérac avait échappé à ce que l'on avait appelé "la malédiction du pharaon", mais il savait désormais que c'était grâce à un ange.

—Vous avez été ma bonne fée, Nadia, dit-il. C'est à vous que je dois la vie.

—Comme c'est à vous que je dois la mienne.

—Mais vous m'avez sauvé de nombreuses fois, ma belle princesse. Partout votre présence occulte se manifesta au moment du danger. Déjà, lorsque je me trouvais avec des détectives anglais dans la "Chambre du Roi", un message me parvint, envoyé par une main invisible. Il contenait votre portrait et ces mots toujours répétés: "Tais-toi".

—Oui, car si vous aviez parlé, Manikès, voyant en vous le péril, vous aurait supprimé.

—Plus tard, sur le navire, c'est vous aussi qui m'avez envoyé l'anneau talismanique?

—Toujours grâce à la complicité d'Aoussa et de Sidi. Cet anneau, vous le savez désormais, est le signe des Wafdistes. Il est sacré. On ne frappe pas qui le porte. Or, il vous était indispensable, sur le navire, car les "Compagnons du Sphinx" qui se trouvaient à bord avaient remarqué votre intimité avec l'Anglais Barrow. Ils vous surveillaient. Vous étiez le suspect que, par prudence, on aurait pu supprimer. J'appris même qu'on avait lancé un poignard vers vous, sans vous atteindre, heureusement. Les Compagnons vous auraient fort probablement tué, si, un beau jour, ils n'avaient vu à votre doigt l'anneau protecteur.

—Vous étiez donc sur le navire qui m'emportait en France? demanda Guy d'Estérac.

—Oui, mais, pour des raisons diplomatiques, nous y étions cachés. Manikès, à prix d'or, avait obtenu de l'armateur même que nous resterions ignorés. Il était déguisé en vieille femme.

—Cette duègne qui, dans l'hôtel parisien, apparut soudain au moment où vous alliez révéler le secret de votre existence?

—Oui. Il est heureux que, ce jour-là, je n'aie pu vous faire la révélation que vous sollicitiez avec tant d'insistance.

—Et pourquoi, mon amie?

—Parce qu'il est des secrets qui tuent. Si vous aviez possédé le mien, qui était aussi celui des Wafdistes, Manikès vous aurait fait périr. Certes, comme vous n'êtes pas Anglais, vous n'étiez pas pour lui un ennemi. Mais vous pouviez devenir un obstacle. Et il m'avait déclaré que si vous contrecarriez ses projets, il vous supprimerait.

—Il savait donc que j'aimais Nadia?

—Hélas! oui, il l'avait deviné dès le jour où vous l'aviez questionné dans son échoppe.

—A Paris, vous aviez cependant résolu de parler, au moment où vous m'aviez dit: "Je vais tout vous dire".

—Oui, car vous m'aviez profondément touchée. J'avais vu votre douleur, vos supplications m'avaient décidé à secouer, coûte que coûte, l'emprise qui pesait sur moi. J'éprouvais parfois une révolte. Manikès le savait. C'est alors — souvenez-vous! — qu'un sifflement se fit entendre. Manikès veillait. Je retombai sous sa puissance. La syncope était, en réalité, une crise hypnotique suscitée par lui. Vous comprenez maintenant pourquoi je craignais tant de parler, pourquoi mon éternel mot d'ordre était: "Tais-toi". Car mon silence, c'était votre vie. C'est ce que j'allais oublier, à Paris, lorsque, l'amour m'aveuglant, j'allais vous révéler mon secret.

—Je comprends enfin pourquoi vous avez quitté Paris, sans me laisser un mot... Ah! si vous saviez, Nadia, ce que j'ai souffert! Et puis, j'appris de méchantes choses...

—De méchantes choses? Par exemple?...

—Que vous aviez été mariée plusieurs fois.

—Ce n'est pas un mensonge, hélas! Mais, vous le savez, la princesse Isis n'était qu'une esclave de Manikès. Hypnotisée, j'étais, entre ses mains, un appât et une amorce, sans que je m'en doutasse. Je n'ai appris la vérité que plus tard, par Nefti.

—Et quel était le but de Manikès en agissant de la sorte?

—Dès que j'étais devenue épouse... mon mari était frappé.

—Je ne vois pas l'avantage qu'il pouvait retirer de ces crimes.

—N'étais-je pas l'héritière naturelle? Ainsi, Manikès par tous les moyens possibles, arrachait aux Anglais eux-mêmes l'or qui devait libérer l'Egypte et la soustraire à leur domination. Il avait coutume de dire: "Je les frapperai avec leurs armes mêmes". Il considérait l'Albion comme un monstre rapace qu'il voulait abattre. Il choisissait mes maris parmi les lords les plus riches du Royaume-Uni. Faut-il vous dire, Guy, qu'à cette époque-là j'ignorais les desseins secrets de Manikès et que je vivais comme dans un cauchemar, à la manière d'une somnambule. Cependant, à Donington, après la mort du colonel Flinders, je pressentis la vérité.

"L'arrivée d'un détective anglais avait déjoué les plans de Manikès qui avait dû fuir en abandonnant ce générateur d'électricité dans lequel Mr. Darwin avait cru voir d'abord un appareil photographique. Se sentant démasqué, le Maitre de la Foudre connut la première défaite grave de sa vie. Toujours déguisé sous la forme d'une duègne, il vint me prendre au moment où j'allais recevoir le détective et nous partîmes en auto.

—Pourquoi Manikès, puisqu'il avait le pouvoir de tuer à distance, employa-t-il un masque lorsqu'il voulut me faire périr?

—Parce qu'il n'utilisait son appareil condensateur qui lui permettait de frapper à distance que lorsqu'il devait se cacher. Tel n'était pas le cas pour vous, Guy, puisque vous aviez été condamné par le Conseil des Compagnons du Sphinx.

—Mais, demanda encore d'Estérac, quel était ce sifflement sourd qui précédait la mort ou la catastrophe?

—Il était poussé par Manikès, dans le but de terroriser ses victimes et de les désarmer mentalement, en les privant de leur sang-froid et de leur maitrise mentale. Les hypnotiseurs européens, m'a dit Nefti, agissent, du reste, d'une façon analogue.

"Mon récit est terminé, mon ami. Vous pouvez deviner quelles années atroces j'ai passées. J'avais vu arriver, comme une délivrance, la fin de la reconstitution de la Porte de Diamant. Une dernière épreuve m'était réservée: le voyage en Angleterre que vous connaissez. Vous savez tout maintenant. Il ne reste plus désormais dans mon coeur aucun secret que vous ne connaissiez, mon doux fiancé, pas même celui de mon coeur".

Ah! ce mot dit avec l'ingénuité charmante de Nadia, ce mot qui rappelait à Estérac le soirs divins de Tamegrout, et toute la joie dont débordait son coeur, en ces jours de bonheur!...

—L'amour? répéta-t-il, éperdu, devant cet aveu renouvelé.

—Oui.., l'amour, répondit-elle. Le coeur de Nadia n'est pas mort, monsieur le lieutenant!...

Ravi, Guy d'Estérac glissa aux pieds de la princesse Isis. Cette fois, elle n'était plus le souvenir puissant d'espérances passées, mais la réalité merveilleuse de promesses enchanteresses.

Ils ne trouvaient plus rien à se dire. Leurs regards se fondaient et de muets serments s'échangeaient par leurs yeux. Guy d'Estérac se releva et attira à lui Isis. Et ce furent les fiançailles nouvelles qui effaçaient les longs mois d'épreuve...

Tandis que, chastement enlacés, ils oubliaient le monde, la porte s'ouvrit doucement et quelqu'un passa la tête: c'était Habou, l'espion de Betty Salisbury!

X

Tuée... par mégarde!

Ce n'est que le lendemain de ces événements que le mouchard put rencontrer la fille du général Salisbury.

—Je crois avoir accompli la mission que vous avez bien voulu me confier, lui dit-il. Je sais tout ce qu'il était possible de savoir.

—Je vous écoute, répondit la jeune Anglaise en faisant un effort pour dompter son impatience.

Habou conta alors tout ce qu'il avait appris: la condamnation de Guy d'Estérac, les efforts de la princesse Isis pour sauver le jeune homme, l'exécution manquée du condamné se terminant par la mort du bourreau.

—Et maintenant? demanda Betty, M. d'Estérac est libre. Il va sortir de ce repaire de brigands sans tarder, je suppose?

—C'est peu probable...

—Peu probable! s'écria-t-elle. Qui vous le fait croire?...

—J'ai voulu remplir ma mission jusqu'au bout et me renseigner au sujet des sentiments réciproques de la princesse et de M. d'Estérac.

—Et que savez-vous, à ce sujet?

—J'ai surpris ces deux personnes...

—C'est bien! coupa la jeune fille. J'ai compris.

Devant cet homme, elle se contenait pour ne point faire éclater sa colère et son dépit, mais elle échafaudait déjà mille plans de vengeance. Cette femme, cette Egyptienne, avait jeté un sort à son fiancé, elle l'avait enchainé. Un seul moyen était propre à rompre le charme: la mort.

(A suivre)

Motifs populaires



Dessin No X70—

Une quantité minima de fil est nécessaire pour broder au crochet ce gilet élégant, idéal pour les sports. Le patron No X70 contient la liste des tissus nécessaires, la démonstration des mailles et toutes les instructions pour la grandeur 38. Si une grandeur plus large est requise, employez un crochet plus large; pour une grandeur plus petite, un crochet plus petit.

Pour se procurer ce patron, adressez comme suit: Département de Travaux à l'aiguille, La Liberté, Winnipeg. Mentionner le numéro du patron et inclure 20 sous (en monnaie seulement). La Liberté n'est pas responsable des lettres non reçues. Un délai de huit jours est nécessaire pour la réception de ces patrons.

S.M. le roi Léopold III expose les motifs de sa capitulation

Le cardinal archevêque de Malines réfute l'accusation de félonie portée contre le roi et celui-ci expose les circonstances de l'acte qu'il a posé.

De source autorisée on nous communique deux documents importants. Le premier émane du Roi des Belges lui-même, et fut publié le jour même de la capitulation par le roi Léopold III. Le second est une lettre pastorale de Son Eminence le cardinal J. Van Roey, archevêque de Malines, primat de Belgique. Ce document fut lu dans toutes les églises belges le 2 juin. Nous en donnons ci-dessous le texte complet.

Déclaration de Léopold III

"La Belgique a tenu ses engagements internationaux, d'abord en maintenant scrupuleusement sa neutralité, ensuite en défendant pied à pied toute l'étendue de son territoire, écrit le roi des Belges.

"Attaquée par des forces énormes, notre armée parvint en bon ordre sur une ligne de défense, puissamment organisée, en liaison avec les armées des garants auxquels nous avions fait appel. Mais des événements militaires déroulés hors de notre territoire ont contraint notre armée à évacuer le champ de bataille et lui ont imposé une série de mouvements de repli et de combats qui l'acculèrent à la mer. Elle se dépensa alors sans compter dans une bataille de quatre jours, menée d'un commun accord avec les armées alliées. Nous nous trouvâmes finalement encerclés dans un territoire très exigu (entre la Lys, le canal de Deynze et la mer), habité par une population extrêmement dense, envahi déjà par plusieurs centaines de milliers de réfugiés civils, dans des conditions précaires d'abri et de nourriture, sans eau potable, et qui refluaient d'un endroit à l'autre selon les bombardements aériens.

"Le 27 au soir, le front de l'armée fut rompu en plusieurs points. L'armée avait épuisé toutes ses réserves; nos derniers moyens de résistance furent brisés sous le poids d'une supériorité écrasante d'effectifs et surtout d'aviation.

"Les autorités militaires, après avoir examiné la possibilité de tenir vingt-quatre heures de plus, sont arrivées à une conclusion négative. Il était certain qu'une nouvelle bataille tentée le 28 eût amené immédiatement l'écrasement et la déroute totale des unités de combat.

"Dans ces conditions, après avoir pris toutes mesures pour rendre, jusqu'à la dernière minute, aux armées alliées le concours le plus utile, le commandement chercha à éviter une extermination sans profit.

"La décision qui fut prise ne survint pas en coup de foudre; elle avait été l'objet des préoccupations du commandement belge depuis le 21 mai, jour où les divisions cuirassées allemandes atteignirent la côte par Abbeville. A divers reprises, le Roi en personne avertit les membres du gouvernement belge et les autorités militaires et gouvernementales britanniques de l'éventualité qu'une capitulation pourrait devenir inévitable.

"La mort du général Billotte, commandant du groupe d'armées du Nord, et la rupture matérielle des communications avec la France, empêchèrent d'atteindre directement les autorités gouvernementales françaises. Mais les ministres belges, qui quittèrent le roi le 25 en toute hâte, n'ont pu manquer de communiquer, à Paris comme à Londres, la crainte qu'ils avaient d'une capitulation.

"Le parlementaire envoyé aux autorités allemandes le 27 au soir avait la mission, précise et unique, de s'enquérir des conditions d'une cessation des hostilités. Les Allemands exigèrent le dépôt des armes accepté le 28 à quatre heures du matin. Aucune négociation n'a été engagée de quelque espèce que ce soit. Les missions militaires françaises et britanniques auprès du grand quartier général belge ont été dûment tenues au courant.

"Le Roi avait décidé de partager, quoiqu'il advienne, le sort de Son armée et de Son peuple. Sollicité depuis plusieurs jours par le gouvernement belge et par le gouvernement britannique de quitter Ses soldats, Il repoussa cette suggestion qui eût été une désertion pour le Chef de l'Armée. De plus, en restant sur le sol national, Il entendait soutenir Son peuple dans l'épreuve qu'il traverse.

"Son honneur et celui de son armée sont saufs. La Belgique a accompli son devoir".

Lettre du cardinal Van Roey

"L'épreuve tragique que nous traversons vient de s'aggraver à l'extrême par les accusations très pénibles formulées à Paris contre Sa Majesté le roi Léopold III, et dont l'écho a douloureusement atteint la masse du peuple belge, écrit l'archevêque de Malines.

"Pour dissiper, si possible, le néfaste malentendu et obtenir de source directe les éclaircissements nécessaires, nous avons cru de notre devoir de chercher à voir le Souverain en personne. Le Roi a bien voulu nous recevoir et nous a permis de rendre publique les déclarations suivantes:

1. La décision qu'il a dû prendre, au matin du 28 mai, de déposer les armes était imposée par la situation, devenue absolument intenable, de l'armée belge. Encerclée irrémédiablement, sans espoir d'aide efficace de la part des alliés, nos troupes, si elles avaient continué la lutte étaient tout simplement vouées à l'extermination, sans aucune utilité militaire, entrainant dans leur sort des centaines de milliers de civils entassés sur un minuscule bout de terrain.

   En défendant le territoire jusqu'à son extrémité et en ne se rendant qu'au moment où toutes ses forces de résistance étaient épuisées, l'armée a accepté tout son devoir. L'honneur est donc sauf.
2. Cette décision d'ordre essentiellement militaire, le Roi l'a prise comme chef suprême de l'armée belge, en plein accord avec son chef d'état-major et sur les indications de celui-ci. Il n'a posé aucun acte politique, n'a conclu aucun traité quelconque, même militaire, avec l'ennemi.

   Il n'a donc enfreint la constitution belge en aucune manière. Il a agi dans la conviction, corroborée par l'avis concordant de trois juristes belges éminents, qu'il avait le droit de le faire en vertu des pouvoirs que la Constitution confère au Roi en cette matière. Il se trouvait d'ailleurs dans l'impossibilité de recourir à ses ministres dont les quatre derniers avaient quitté le territoire belge le 25 mai.
3. Il est contraire à la vérité de prétendre que le commandement des forces alliées n'ait pas été mis au courant de la situation intenable de l'armée belge et de la nécessité pour elle de cesser le combat.

"L'odieuse incrimination de félonie tombe à faux.

"Au dernier moment, le Roi, comme certains l'y engageaient, aurait pu prendre la voie des airs et se réfugier à l'étranger. Il a préféré partager le sort de ses soldats et les souffrances de son peuple, ce que nous trouvons plus chevaleresque et tout à son honneur.

"Les faits tels qu'ils sont présentés dans ces déclarations royales et sur lesquels il serait facile de faire, par d'autres témoignages autorisés, la lumière complète, devraient dissiper le funeste malentendu qui a inspiré certaines paroles inconsidérées et certaines attitudes profondément regrettables.

"Pour notre part, nous sachant d'accord avec les sentiments de la masse presque unanime du peuple belge, nous gardons en notre Roi notre respect, notre fidélité et notre confiance. Nous demandons aux prêtres de continuer à réciter les prières liturgiques prescrites pour le Roi.

"Nous invitons instamment les fidèles à recommander sans cesse à Dieu, dans leurs prières et dans leurs communions, la cause du Roi en même temps que le salut de la patrie.

Nous voudrions que tous les Belges conscients de la gravité de l'heure présente, demeurent unis et solidaires autour du Roi, personnification suprême de la patrie en danger.

"Enfin, soyons persuadés que nous assistons en ce moment à une action exceptionnelle de la divine Providence qui manifesta sa puissance par des événements énormes, en face desquels nous nous sentons bien petits. Plus que jamais, confions-nous donc en la miséricorde infinie du Sacré-Coeur de Jésus et disons-nous avec le psalmiste: "Même si nous marchons à l'ombre de la mort, nous ne craignons aucun mal car tu es avec nous". (Ps. XXII 4)".

Bonnes manières

—Tu t'es bien amusé au cinéma avec tante Reine?

—Oui, maman. Tante Reine m'a acheté une livre de cerises.

—Tu n'as pas jeté les noyaux par terre, j'espère? Tu sais que je te l'ai défendu!

—Oh! non, maman; je les ai tous mis dans le chapeau du monsieur qui était à côté de moi.

WINNIPEG

Décès de M. l'abbé L.-G. Desrosiers

Le diocèse de Winnipeg vient de perdre, en la personne de M. l'abbé L.-G. Desrosiers, un prêtre aussi dévoué que populaire. C'est le 3 juillet, à 10 h. 25 p.m., que Dieu le rappela à Lui, à l'hôpital de la Miséricorde.

Bien que M. l'abbé Desrosiers, depuis son arrivée au milieu de nous, ait exercé le ministère dans plusieurs paroisses de la campagne, soit comme curé ou desservant, c'est à Winnipeg qu'il était peut-être le mieux connu. Durant son vicariat à la cathédrale Sainte-Marie, il jouissait de l'estime et de l'affection de tous les paroissiens. Ses prédications simples et prenantes étaient très goûtées. Mais là où il excellait à faire plus de bien encore, c'est à son confessionnal, qui était toujours littéralement assiégé. On venait à lui de tous les coins de la ville. La bonté paternelle avec laquelle il savait accueillir tout le monde, lui gagnait la confiance de tous, et elle a été précisément la cause de nombreuses conversions.

Il avait un attrait tout particulier pour les pauvres. Sa charité était proverbiale. On sait que lorsqu'il recevait des aumônes pour sa propre subsistance, il pensait tout de suite à plus pauvre que lui, et il partageait libéralement les offrandes reçues avec quelques nécessiteux. Au temps de Noël, où les présents lui venaient plus nombreux et plus abondants, il se faisait une fête d'apporter un peu de bonheur dans les foyers pauvres qu'il connaissait.

Il fut quelque temps chapelain du pénitencier de la province. Le dévouement désintéressé et le zèle tout apostolique qu'il déploya dans ce ministère si compliqué et si pénible faisaient l'admiration des autorités comme des détenus. Il était l'ami de tous. On aimait sa bonhomie et son air jovial. Sa conversation amusait et instruisait. Apprenait-il que l'un ou l'autre des prisonniers devait bientôt expier son crime par la peine capitale, il passait des heures auprès de lui pour relever son courage, le préparer à la mort et lui faire accepter le châtiment avec résignation et en esprit de pénitence.

Les malades, à l'hôpital ou chez eux, s'estimaient heureux de l'avoir auprès d'eux. Il avait le don de les consoler dans leur épreuve.

Quand il fut nommé curé de Inwood, sa santé était déjà pas mal délabrée. Néanmoins il se dévoua corps et âme pour ses paroissiens. Les catholiques comme les non-catholiques du district le vénéraient et l'aimaient, et aujourd'hui ils pleurent sa disparition. Depuis quelques mois, son état de santé devenait précaire. Il fit des efforts pour se maintenir au poste jusqu'au 17 juin. Il se déclara alors à bout de forces et se fit transporter à l'hôpital de la Miséricorde. Une opération fut jugée nécessaire et elle eut lieu quelques jours après. Mais le vénéré malade, déjà affaibli, n'a pu réagir suffisamment. Il reçut les derniers sacrements en se disant heureux de se remettre entre les mains de la divine Providence. La fin arriva paisiblement pendant que ceux qui l'entouraient récitaient le chapelet. Les funérailles eurent lieu samedi à 10 h. M. l'abbé J.-A. Webb, V.F., chanta le service avec M. l'abbé M. Cournoyer comme diacre et M. l'abbé L.-E. Zielonka comme sous-diacre. C'est Son Excellence Mgr A.-A. Sinnott, archevêque de Winnipeg, qui présida à l'absoute.

Presque tous les membres du clergé de la ville et plusieurs de la campagne furent présents. Dans la nef, on remarquait une nombreuse assistance; quelques familles de Inwood et d'Abbéville étaient venues donner à leur ancien curé un dernier témoignage de leur estime et de leur sympathie. — R. I. P.

Avis aux dames

Les dames de Sainte-Anne sont priées de ne pas oublier la grande fête de leur patronne, et de se rendre aussi nombreuses que possible pour assister à la neuvaine qui commencera le mercredi 17 juillet; elle se terminera par une réception, qui aura lieu après la messe de 8 h. le jour même de la fête.

Nous comptons sur un bon nombre de nouvelles recrues, qui voudront bien, S.-V.-P. sans tarder donner leurs noms à la présidente ou à la trésorière, Mme O. Bourbonnais, 585, avenue William.

Le Comité.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher No 2450

Le jeudi 11 juillet, à 8 h. 30 du soir, aura lieu l'installation des officiers dont le terme d'office commençait le 1er juillet. Cette cérémonie sera présidée par M. le magistrat Henri Lacerte, délégué à cette fin par le député du district.

Le nouvel exécutif récemment élu se compose des membres suivants: Dr P.-E. La Flèche, grand chevalier; Roland Couture, député grand chevalier; R. P. Denys Jubinville, O.M.I., chapelain; E.-R. Arpin, chancelier; Geo. Hébert, sec.-arch.; J.-E. Dumas, sec.-fin.; J.-A. Rhéaume, avocat; A.-H. Côté, trésorier; Victor Rodrigue, cérémoniaire; Roland Bérubé, garde intérieur; L.-P. Bibaud, garde extérieur; H. Lacroix, J.-A. Blain et R.-A.-L. Mercier, syndics.

Tous les Chevaliers sont instamment priés d'assister à cette importante assemblée.

Nouvelles arrestations à Winnipeg

On a fait à Winnipeg, samedi matin, 23 nouvelles arrestations de membres d'organisations subversives déclarées hors la loi. Parmi les détenus sont les communistes membres du conseil de ville et de la commission scolaire encore en liberté: A. Bilecki et Kolisnyk, ainsi que John Weir, rédacteur en chef du "Mid-West Clarion". James Litterick, député communiste à la Chambre provinciale, n'a pu être trouvé par la police.

Désaccord au Congrès de la Jeunesse

MONTREAL — Les délégués de neuf organisations se sont retirés, dimanche soir, à la dernière séance du cinquième congrès de la Jeunesse. Le rapport adopté s'objectait à certaines clauses des règlements de la Défense du Canada, en particulier à la mobilisation.

Parmi les délégués dissidents se trouvaient ceux de la Jeunesse Canadienne du Manitoba et de quatre autres organisations de la province.

Dates historiques pour Winnipeg

L'électricité générée par la vapeur

Antérieurement à 1906 l'électricité utilisée par Winnipeg était générée par une centrale de vapeur peu considérable et son prix de revient dépassait de beaucoup celui de nos jours.

L'électricité provenant de source hydraulique

Le 15 juin 1906, la centrale de Pinawa établie par la Winnipeg Electric Co., était bâtie et l'on annonça: La Compagnie annonce que les taux pour l'électricité et les sources d'énergie seront réduits de ½ à une ½ sur le plein tarif.

En 1912, la Winnipeg Electric Co., et la City Hydro réduisent les taux pour l'éclairage à 3 sous ½ par kilowatt-heure.

Premiers tramways électriques et autobus

La Winnipeg Electric Co., et les compagnies qui l'avaient précédée assurèrent au Grand Winnipeg un système de transport. Les tramways électriques fontionnaient déjà depuis 15 ans. En 1918 des autobus furent mis en service à Winnipeg qui fut ainsi la première ville du Canada, de son importance à jouir d'un système de transport.

Autobus à trolley

Désirant répondre aux exigences de la vie moderne, la Compagnie introduisit en 1938 des autobus à trolley. Aujourd'hui Winnipeg possède le nombre le plus considérable d'autobus à trolley au Canada.

Le gaz

Une compagnie antérieure à la Winnipeg Electric Co. introduisit à Winnipeg, en 1880, l'usage domestique et commercial du gaz et actuellement le gaz est reconnu par nombre de ménagères comme le combustible idéal pour la cuisine. L'industrie s'en sert énormément; le gaz étant la méthode la plus pratique de produire les degrés divers de chaleur requis pour les différentes phases de production.

Une institution d'importance

Dans d'autres domaines, la Winnipeg Electric Co. s'affirme comme une institution d'importance.

Les taxes de la Compagnie se chiffrent à $589,934.00.

La Compagnie occupe 1,850 employés qui reçoivent annuellement $2,470,000.00.

Telle est l'historique de cette grande institution qui s'est développée et qui a contribué d'une façon active à l'agrandissement de Winnipeg.

Les princesses n'iront pas à l'étranger

LONDRES — Le roi et la reine ont rejeté avec fermeté les nombreuses suggestions que des personnages influents leur ont faites pour qu'ils consentent, à cause du danger d'une invasion allemande qui pèse sur la Grande-Bretagne, à ce que les princesses Elizabeth, 14 ans, et Margaret Rose soient envoyées dans un Dominion.

La Perception pour le Collège

	Dépenses	Recettes
Rapport au 24 juin	$144.65	$4,243.18
Rapport du 24 juin au 5 juillet		
Paroisse de Letellier		116.00
Paroisse d'Aubigny		50.00
Paroisse de Mariapolis		50.00
Paroisse de Saint-Claude, 2e versement		68.35
Paroisse de Somerset		51.75
M. l'abbé B. Diedricks		50.00
M. l'abbé L.-H. Hogue		25.00
M. l'abbé A.-M. Straub		50.00
M. J.-E. Guertin, président de la Western Paint		300.00
T. Eaton Co		200.00
Saint-Boniface Creamery		100.00
Banque Canadienne Nationale		25.00
M. J. W. Dafoe, président de la "Free Press"		20.00
Paroisse de Saint-Boniface (suite)		4.20
	$144.65	$5,353.48

Saint-Boniface

Report	$792.37
E. Lafrenière	1.00
Mlle J. Lalonde	1.00
Mlle M. Boily	.25
Mlle A. Champagne	.25
Mlle G. Giacomin	.25
Mlle M. Gosselin	.25
Mlle G. Laporte	.25
Mlle M. Meleshko	.15
Mlle I. Verreault	.15
Mlle M. Marcoux	.15
Mlle T. Beaudette	.10
Mlle I. Grouette	.10
Mlle E. Proulx	.10
Mlle A. Trudeau	.10
Mlle E. Verreault	.10
Total	$796.57

Dryden

O. Anderson	$ .50
H. Binda	2.00
E. Cadario	1.00
Mme D.-F. Clark	1.00
G. Donadell	1.00
P. Dzeoba	.25
F. H. Ernewein	1.00
J. J. Ernewein	1.00
T. Fassel	1.00
J. Huat	1.00
J. Kennedy	1.00
F. Hurtz	2.00
F. Kusnick	.50
R. Leise	.25
Mme L. Le Palm	1.00
H. Mallin	2.00
Mme J. Wintersgell	.75
Jos. Milanese	2.00
M. Milanese	1.00
Mme C. Morris	1.00
V. Oliver	1.00
J. Salina	1.00
A. Sfreddo	2.00
C. Sfreddo	2.00
F. Sfreddo	2.00
L. Sfreddo	1.50
N. Sfreddo	.50
K. Sheridan	2.00
Ed. Sherwood	1.00
J. L. Skillen	1.00
M. et Mme W. Smith	1.00
J. Strutt	1.00
N. Trudeau	1.00
Total	$ 38.25

Sainte-Elisabeth

G. Alarie	$ 1.00
R. Bérard	1.00
O. Clément	1.00
R. Dupuis	1.00
A. Fontaine	1.00
H. Fontaine	1.00
D. Gratton	1.00
E. Guenette	1.00
E. Lussier	1.00
J.-E. Lussier	1.00
L. Péloquin	1.00
A. Rivard	1.00
H. Saint-Godard	.50
Total	$ 12.50

Saint-Lupicin

F. Bahuaud	$ .50
A. Bergeron	.50
G. Boulic	1.00
M. Boulic	.50
A. Bourrier	.50
Ed.-C. Bourrier	.50
Ern. Bourrier	.50
F. Bourrier	.50
H.-P. Bourrier	1.00
P. Bourrier	1.00
M. Bourrier	.25
O. Brousseau	.50
A. Brunel	.50
Ed. Brunel	.75
O. Cailler	.50
Mme E. Chibidon	.50
A. Des Pins	.50
E. Dufault	1.00
A. Encontre	1.00
J. Encontre	1.00
V. Ferrand	.50
S. Gilles	.50
M. Scoles	.50
M. Labossière	.50
C. Landreville	1.00
Jos. Landreville	1.00
J. Lemeause	.50
A. Marchand	.50
M. Moccan	1.00
R.-H. Morin	1.00
H. Payette	2.00
N. Payette	.50
Ch. Pelletier	.50
Jos. Pelletier	.50
Mme V. Pinier	.50
F. Rochon	1.00
E. Soulodre	.50
P. Soulodre	.50
F. Tarko	.50
Jos. Theroux	.50
F. Vandal	.50
Total	$ 27.50

Saint-Claude

Couvent de Saint-Claude	$ 5.00
Mme V. Allegret	1.00
E. Allegret	1.00
G. Allegret	.50
Mlle B. Arbez	.50
G. Arbez	1.00
Jos. Arbez	1.00
L. Arbez	2.00
Paul Arbez	1.00
Pierre Arbez	1.00
Jos. Basset	.75
Léon Bazin	.50
Ls Bazin	5.00
Ls Bellec	2.00
M. Bellec	1.00
Mme A. Bellon	.50
A. Binne	.50
Mme veuve Jos. Bodin	.50
L. Boille	1.00
A. Bonnefoy, père	2.00
A. Bonnefoy, fils	2.50
L. Bonnefoy	2.00
A. Bosc	1.00
V. Boulangeot	1.00
F. Bruneau	1.00
Ferdinand Bruneau	.50
Art. Chappellaz	1.00
Ant. Chappellaz	1.00
Frs Chappellaz	2.00
M. Chappellaz	1.00
A. Chatel	.50
J.-L. Carel	1.00
M. Chatel	.50
Chs Chevrier	.50
Ls Chize	.50
J.-M. Dacquay	1.00
Y. Dacguay	.50
R. Danais	.62
O. Dease	.50
P. Debusschere	1.00
X. Duforel	.50
C. Delfosse	.50
Mme E. Delorme	.25
Chs De Moisière	.50
H. De Rocquigny	.50
N. Dion	2.40
G. Dion	.50
Jos. Dionne	.25
M. Dubois	1.00
Jos. Du Bourg	.50
Ls Du Bourg	.50
Ant. Duguier	.50
D. Duguier	1.00
G. Dupasguier	.50
P. Dupasguier	.50
X. Dupras	1.00
J. Durupt	1.00
L. Durupt	1.00
A. Furet	1.00
Mlle D. Furet	.50
P. Gagné	1.00
C. Gauthier	.50
O. Gauthier	1.00
A. Godin	.50
G. Godin	.50
L. Godin	1.65
P. Godin	1.00
Mme V.-Jos. Goulet	.50
L. Goulet	.50
T. Goulet	.50
F. Guigueno	.50
Jos. Guigueno	.50
A. Jacques	.50
Ed. Jacques	.50
Jos. Jacques	1.00
Alb. Jobin	.35
M. Jobin	2.00
Ls Heiget	1.00
A. Hince	.25
Ed. Hince	.50
J. Kervinio	.50
M.-J. Kervinio	.25
Alb. Lacroix	.50
Jean Lacroix	1.00
Jos. Lacroix	1.00
Ls Lacroix	1.00
Ls-E. Lacroix	1.00
Ls-P. Lacroix	.50
P. Lacroix	.50
P. Lacroix, fils	.50
E. Lafrenière	.25
A. Lambert	.50
Jos. Lambert	.50
Aug. Lapeyre	.50
Mme veuve Lapointe	1.00
M. Laurent	.75
P. Le Cunff	1.00
Chs Leduc	1.00
J.-M. Le Floch	.75
Jos. Le Garff	1.00
A. Le Gras	1.00
E. Le Gras	1.59
Jac. Leroux, fils	.75
Jos Leroux	.50
Jul. Leroux	1.00
Y. Leroux	1.00
Jos. Le Sauce	1.00
F. Magne	1.00
J. Magne	.50
V. Magne	.50
L. Major	.50
J. Martin	1.00
P. Martin	.50
M. Masson	1.00
Jos. Mercier	.50
J. Minaudier	1.00
J. De Moissac	.50
A. Monney	.58
A. Morin	2.01
Alp. Morin	.50
M. Morissette	.50
A. Oliviero	.50
Jos. Oliviero	.50
A. Pachet	.50
A. Perroni	.50
F. Philippe	.50
J. Philippe	.50
H.-X. Philippe	.50
Jos.-M. Philippe	1.00
Jul. Philippe	1.00
R. Philippe	.50
X. Philippe	2.00
Y. Philippe	.50
A. Philippot	.50
J.-M. Philippot	1.00
L. Philippot	1.80
M. Philippot	.50
R. Pignal	.50
E. Pilloud	.50
L. Pilloud	1.00
A. Ralph	.50
G. Rebiffé, père	.50
G. Rebiffé, fils	.50
R. Rebiffé	.25
F. Reverseau	.50
Aug. Rey	1.00
Aug.-A. Rey	.50
C. Rey	.50
Jos. Rey	.75
Théo. Rey	.25
R. Ricard	.50
A. Robart	1.00
A. Rosset	1.02
C. Rosset	1.00
H. Rosset	.50
C. Rusywich	1.00
M. Rusywich	1.00
P. Rusywich	2.00
L. Sicard	.65
J. Sibilleau	1.50
C. Smith	1.00
P. Syganice	2.00
S. Swan	.25
F. Trémorin	1.00
G. Trémorin	1.00
Mme F. Vandel	.50
L. Vandel	.50
Total	$144.06

Transcona

O. Aubertin	$ .50
Mme J. Aubertin	.50
O. Audette, fils	.50
P. Barrett	.50
Mme Bazinet	.25
A. Bilodeau	.25
A. Berthelette	.25
Mme E. Blais	.50
T. Blaquière	1.00
Mme Ed. Bourgouin	.50
R. Claeys	1.00
Mme W. Connors	.50
P. Costello	.50
Mme L.-D. Crossland	.25
Mme J. Danko	.25
Mme E. Davignon	.15
Mme F. De La Barrière	.50
Mme R. Dumontier	1.00
D. Duncan	.50
Mme J. Forest	.25
Mme W. Fraser	.50
Mme S. Gallant	.50
E. Gauthier	.25
Jos. Gladu	.25
Jos. Gorai	1.00
Ed. Grégoire	.50
R. Grégoire	.25
Mme A. Halland	.25
M. et Mme I. Huyghe	1.00
M. Jacob	.25
Mlle J. Jetté	.50
Jos. Lacroix	.50
O. Laferté	.50
A. Lambert	.50
Mme A. Lamoureux	.50
C.-A. Lamoureux	.50
Mlle E. Lamoureux	.25
L. Lanthier	.50
A. Lapointe	.50
G. Martin	.50
J. Murphy	.50
Mme W.-C. McAvoy	.50
Mme McCormick	.50
Mme W. Oliver	.50
M. Paquette	.50
M. Parcells	1.00
J. Pasta	.50
Mme A. Paul	.50
Mme O. Pelland	.25
Mme E. Poirier	.50
Mme D. Race	.50
Mme C.-G. Robertson	1.00
R. Romeo	.25
W. Saunders	.50
Mme L. Savoie	.50
H. Sicotte	.25
Jos. Sweeney	.50
Mme J.-O. Tetreault	.50
Mme Ziegler	.50
Total	$ 28.55

Somerset

C. Belleville	$ .50
Cécil Belleville	1.00
B.-J. Benoiton	.50
J.-E. Bessette	.50
R. Bessette	1.00
A. Boyer	.50
P. Boyer	.50
F. Brunet	1.00
C. Champagne	.50
Wm Conrad	.50
P. Cusson	.50
Mme J.-A. Decosse	1.00
O. Decosse	1.00
R.-O. Decosse	1.00
W. Decosse	5.00
L. De Ruyck	.50
Y.-B. Devos	.50
U. Dupras	.50
Mme S. Fraser	.50
F.-J. Gilbert	1.00
M. Gilmore	.50
D. Girouard	.50
L. Girouard	.50
Ls Girouard	.50
J.-E. Hébert	.50
Chs Labossière	.50
Edg. Labossière	1.00
I. Labossière	1.00
Mme Jos. Labossière	.50
Jos.-E Labossière	1.00
P. Labossière	.50
Pierre Labossière	.50
Thos. Labossière	.50
A. Lafrenière	1.00
C. Lafrenière	.50
T. Lafrenière	.50
E. Landry	.50
Z. Landry	1.00
Mme Lariver	.50
Mme Nap. Lemieux	.50
A.-B. Lemoine	.50
G. Lussier	.50
Mme Louis Malo	.50
Gus. Martel	.25
A. Messier	.50
J.-L. Moreau	.50
Mme veuve Y. Moreau	.25
A. Nadeau	.25
M. Pantel	.50
P. Parent	.50
E. Payette	.50
Mme G. Payette	.50
Z. Payette	.50
Alex. Perreault	5.00
W. Potvin	.50
F. Power	.50
A. Rhéault	.50
Jos.-A. Rhéault	.50
L. Rhéault	1.00
T. Rhéault	1.00
A. Robillard	.50
J. Rocan	.50
Ed. Rémillard	.50
O. Rondeau	.50
R. Rondeau	.50
X. Rondeau	.50
R. Senez	.50
M. et Mme S[illegible]ling	.50
C. Touchette	.50
A. Van de Kerckhove	.50
M. Van de Kerckhove	.50
V. Wasse	1.00
Total	$51.75

Daladier, Mandel et autres disparus en mer?

LONDRES — La radio bruxelloise, contrôlée par les autorités allemandes, a rapporté que le paquebot français "Massilia", de 15,363 tonnes, parti de Bordeaux, le 16 juin, avec l'ancien premier ministre Daladier, est plus qu'en retard et qu'on en est sans nouvelles.

Le message ajoute que l'ancien ministre de l'Education, Yvon Delbos, et l'ancien ministre de l'Intérieur, Georges Mandel, sont aussi à bord.

D'après le rapport, ces trois hommes politiques avaient quitté la France dans l'intention de continuer la résistance française contre l'Allemagne, en conjonction avec l'ancien premier ministre Reynaud; le navire a essayé en vain d'entrer dans plusieurs ports et la dernière fois qu'on en a entendu parler, il y a plusieurs jours, il était encore en mer.

Le Petit Dauphinois, de Grenoble, France, a rapporté le 2 juillet, que le "Massilia" se dirigeait vers le Maroc, portant Daladier, son fils Jean, les ministres Mandel et Delbos, un nombre de sous-secrétaires, et des membres en vue du parlement, dont M. Joseph Denais et M. de la Grondière.

Le journal ajoutait à ce moment que le général Noguès, résidant général au Maroc, a empêché le "Massilia" d'aborder à Casablanca et que le paquebot était ancré en mer après avoir été perdu pendant une semaine et qu'il avait reçu l'ordre de revenir à un port français.

Depuis, on n'en a pas eu de nouvelles.